CENTRE NATIONAL POUR L'EXPLOITATION DES CCEANS.

ETUDE SUR LA FAISABILITE

DES

ILES ARTIFICIELLES.

DOCUMENTATION

GROUPE AMÉNAGEMENT DU LITTORAL

CENTRE NATIONAL

pour l'EXPLOITATION des OCÉANS

39, Avenue d'Ièna

PARI -16*

IFREMER-DERO/EL



ETUDE
SUR
LESILES ARTIFICIELLES.

Serge LEONARD.

Ingénieur des Arts et Manufactures

TABLE DES MATIERES.

| Chapitre | <u>Titre</u> | Pege. |
|-------------------------|--|--|
| I | Introduction. | 1 |
| <u>1ère</u> | <u>pertie:</u> Généralités. | |
| II | Raisons des îles artificielles - démographiques - foncières - techniques | 3 6 6 |
| III | Etat actuel du problème. | 8 |
| IV | L'Environnement marin. - L'eau de mer - Les éléments - Le fond marin | 11 11 12 15 |
| V | Protection contre les effets de l'environnement marin. - Corrosion - Fouling - Action des éléments | 18 18 21 22 |
| <u> 2ème</u> | pertie. Des différents types d'ertificielles. | îles |
| VII VIII IX X | Iles en remblei. Iles-Polder. Iles sur piliers Iles flottantes. Iles-caissons | 30 64 76 95 113 |
| <u> 3ème</u> | partie. Eléments comparatifs. | |
| XII XII XIV XV | Aventages et défauts des différ types d'îles artificielles Couts comparés. Engineering. Liaisons avec la côte. Considérations écologiques | rents 120 122 127 129 132 |
| <u>4 èn</u> | e partie. Conclusions. | |
| XVIII XVII | Perspectives de développement Aspects juridiques. Recommendations en vue d'études détaillées. Bibliographie sommaire. | 138 147 149 |

I^{ERE} PARTIE.

GENERALITES.

I. INTRODUCTION.

L'étude des perspectives à long terme d'aménagement du Littoral Français a pour objet principal:

> -de ressembler, élaborer et diffuser des données utiles et des idées prospectives afin d'apporter aux responsables de cet aménagement

- . un éclairage sur leurs décisions
- · une connaissance sur leur faisabilité
 per une bonne information sur les moyens.
- Le programme général de cette importante étude comprend entre autres recherches la faisabilité d'infrastructures littorales artificielles et en particulier d'iles faites par la main de l'homme.
- L'objectif de l'étude sur les iles artificielles a été défini comme suit:
 - " Dans quelles mesures pourrait-on envisager l'implanta--tion d'iles artificielles sur le littoral ? "

C'est à cette question que cherche à répondre l'étude confiée à la Société " Méditerranée Engineering.

II. RAISONS DES ILES ARTIFICIELLES.

A l'orée du XXI ème siècle, des problèmes de plus en plus angoissants sont posés à l'Humanité entière, alors que, jusqu'à ce jour, ils ne l'étaient que pour des collectivités ou des pays à l'économie et aux ressources misérables, constamment hantés par des problèmes de survie.

Ces problèmes sont créés avant tout par les besoins accrus des hommes

- en nourriture
- en eau
- en matières premières
- en terres utilisables.

L'Humanité semble en effet être à un tournant de son histoire.

Pendant des millénaires, les sociétés humaines ont vécu à un rythme lent, croissant imperceptiblement dans les sociétés dites civilisées et figé dans les sociétés primitives, dont le nombre était encore important à l' aube du XX ème siécle, dans des contrées encore inexplorées.

A cette lente évolution a succédé la vertigineuse explosion due au progrès scientifique et technique, qui a causé une révolution dans l'amélioration rapide des conditions de vie de l'homme, entrainant une démographie mondiale galopante.

Cette révolution explosive, associée au facteur temps, est assurément à l'origine de cette angoisse nouvelle du monde, hanté par les spectres de

- la faiu
- l'épuisement des richesses terrestres
- la dégradation de l'environnement humain.

000

Pendant des siécles, les hommes se sont aventurés de plus en plus hasardeusement sur les mers, voies de l'exploration, de la découverte, de la civilisation, de la culture et du commerce, d'une manière si naturelle que peu d'hommes ont senti, jusqu'à ce jour, combien l'humanité devait à la mer, considérée comme une réserve alimentaire pratiquement inépuisable.

Aujourdhui, les hommes redécouvrent le potentiel extre--ordinaire des mers et voient en elles le remède inespéré à tous leurs maux futurs, qu'ils soient d'origine

- démographique
- foncière
- energétique ou technique.

0 0 0

21. RAISONS DEMOGRAPHIQUES.

En 1970, la population mondiale était d'environ 4 milliards d'êtres humains.

Au taux moyen d'accroissement annuel de 1,5 %, soit 150.000 habitants nouveaux par jour, cette population sera de:

- 6 milliards en l'an 2.000
- 8 milliards en 2.030.
- 500 milliards en 2.300.

Si cette dernière hypothèse se vérifiait, le totalité des terres serait alors urbanisée.

Le superficie de ces terres émergées est de 145 millions de kilomètres carrés, dont plus de la moitié est peu habitable en son état actuel (Régions polaires - désertiques ou haute montagne.)

Une population de 6 milliards d'habitants en l'an 2.000 ne laisserait disponible qu'un hectare environ par être humain, ce qui, compte-tenu des surfaces nécessaires à l'habitat, à la circulation et aux activités industrielles, ne donnerait plus qu'une portion infine et insuffisante aux surfaces rurales et agricoles nécessaires à la nourriture de l'homme.

Il est reconnu qu'il existe une densité critique de population que tout système humain, pour son équilibre industriel et rural ne doit pas dépasser; cette densité peut être estimée à 350 habitants au kilomètre carré.

Cette densité est par exemple de:

- 100 en France
- 320 en Grande-Bretagne et en Belgique
- 425 en Indonésie.

On voit que déja quelques pays industrialisés approchent de cette densité critique.

Par ailleurs, dans tous les pays, certaines régions urbanisées sont démesurement surpeuplées, cette densité excédant dans les grandes métropoles 5.000, voire 10.000 habitants au kilomètre carré.

Aussi pour conserver les surfaces rurales nécessaires à la vie et loger les hommes sur les surfaces restantes, les urbanistes ont-ils conçus des cités futures:

- soit en Hauteur-gratte-ciels gigantesques.
- soit en Profondeur- Cités souterraines.
- soit sur la mer.
- soit même dans les airs.

Il est en effet naturel que les urbanistes se soient tournés vers la mer, espérant y trouver le moyen de diminuer cette pression démographique, sensible surtout dans les cités portuaires, adossées à la mer.

Or la mer couvre 75 % de la surface totale du globe, soit 355 millions de kilomètre carrés.

C'est donc une possibilité d'extension naturelle, que d'ailleurs depuis des siècles les Néerlandais ont exploité en conquérant des centaines d'hectares sur la mer par des polders à utilisation rurale.

Des impératifs industriels et économiques de plus en plus pressants poussent aujourdhui les hommes à profiter au maximum de ces possibilités extraordinaires.

Alors que jusqu'à ce jour la vie industrielle se concentrait autour des mines terrestres, sources de la puissance de notre société industrielle moderne, ou au croisement des voies de communication terrestres ou fluviales, de plus en plus cette vie industrielle a tendance à se localiser dans les zones portuaires.

80 % des grandes villes Américaines de plus de 1 million d'habitants sont situées en bordure des océans ou des grands lacs ou fleuves, du fait que dans ce pays neuf les transports par eau ont préludé à leur naissance et à leur remarquable développement.

Cette tendance de l'industrie "sur l'eau" se développe dans tous les pays et de plus en plus les ports modernes conditionnent la vie économique et industrielle des plus grands d'entre eux.

Les grands ports maritimes sont en effet en extension croissante et leur développement industriel se poursuit à une allure d'autant plus rapide que s'accroit le tonnage des navires. Les bulk-carriers de 250.000 tonnes, les super-tankers de 500.000, voire de I.000.000 de tonnes vont bouleverser tous les courants maritimes et économiques traditionnels.

Partout les carreaux des mines en voie d'épuisement et les carrefours terrestres cédent le place aux terre-pleins des ports pétroliers et minéraliers, où se développent des zones industrielles gigantesques (Rotterdam- Pos)

Les zones industrielles du"bord de mer" sont en train d'insérer dans une ceinture littorale, groupant 75 % des activités d'un pays, un désert intérieur de plus en plus inquiétant.

Il n'est pas utopique de penser que dans quelques années sur une bande littorale de quelques kilomètres de profondeur se concentrera plus de 50% d'une population qui y aura son lieu de travail et de vie.

Cette concentration côtière est une menace pour l'environnement humain.

Elle dépossédera l'homme de ce bien inestimable qu'est la côte et de toute ouverture sur la mer et sur l' horizon, objet de la méditation humaine depuis la naissance des civilisations.

On se bet aujourdhui pour le suppression des plages privées et le libre accès à la mer.

Demain on se battra pour la suppression de ce littoral industrialisé, source de pollution, défigurant à jamais des cotes qui sont encore les rares joyaux naturels dans la vie de plus en plus artificielle des homaes.

Aussi certains savants et industriels, aux Etats-Unis d' Amérique tout particulièrement ainsi q'au Japon, scuhaitent voir reporter cette ceinture en mer à une dizaine ou une vingtaine de kilomètres des côtes.

Les iles artificielles seront les support obligés de cette audrcieuse hypothèse, dont les prémices se réalisent déja.

22. RAISONS FONCIERES.

Le problème foncier se pose de plus en plus d'une manière aigue dans les nations surpeuplées, au territoire forte-ment urbanisé, tant à cause de leur démographie galopante que de la croissance insensée des densités locales de leur urbanisation.

Sous peine de mort de l'humanité, il importe de réserver dès nos jours les terres nécessaires à la vie des hommes.

Dans les grandes métropoles, le taux d'occupation des sols est si élevé que non seulement aucune surface importante n'est plus disponible, mais que celles qui existent encore le sont à des couts si extraordinaires que leur utilisation pose des problèmes financiers, très souvent insolubles.

Le cout de l'hectare de torrain au coeur de Paris est de 300 millions de francs; il est de 100 millions de francs au Japon à 30 kilomètres de Tokyo.

A ce cout s'ajoute celui des travaux de démolition, de nivellement et d'aménagement des réseaux.

Dans les grandes villes portuaires en bordure des mers ou des lacs, il est normal que les architectes et les urbanis-tesaient donné libre cours à leur imagination pour s'affranchir de tout problème foncier, en construisant sur l'eau, domaine public dont le prix a toujours été estimé nul.

000

23. RAISONS TECHNIQUES ET ENERGETIQUES.

Tout naturellement la prospection des gisements miniers ou pétroliers de terrestre est devenue marine, devant la raréfaction des ressources terrestres.

Tent que les gisements off-shore étaient à de faibles distances des côtes, tous les problèmes industriels en avel de l'extraction(stockage-traitement- transformation) peuvent être ramenés à des problèmes terrestres par utilisation de moyens de transports divers (navires-pipe-lines etc..)

A partir d'une certaine distance de la côte, le cout de ces moyens croit rapidement, créant un seuil de rentabilité.

Dans un premier temps on y suppléera par la création de mini-bases sur des navires transformées à cet effet.

Mais dans un deuxième temps pour les gisements importants, il sera nécessaire de créer de véritables bases industri--elles off-shore.

L'industrie pétrolière se penche tout particulièrement sur ce problème, tant le développement des gisements off-shore est rapide et que leur exploitation à 100 ou 200 kilomètres des côtes va demander la mise en oeuvre de moyens extra-ordinaires.

La pollution industrielle dans les zones littorales, l'échauffement de la température de l'air dans les régions à forte densité de centrales énergétiques, des impératifs de sécurité incitent également à une implantation industrielle en mer , tout naturellemnt sur les gisements de pétrole ou de gaz off-shore.

La création de zones industrielles en haute mer n'est plus une utopie et de nombreuses sont déja en étude.

Villes et aérodromes seront clors nécessaires à de tels complexes marins, à forte densité humaine et qui pourront couvrir des kilomètres carrés sur des iles artificielles fonction de la profondeur de l'océan.

III. ETAT DU PROBLEME.

Depuis des siècles, les hommes ont songé à utiliser la surface des eaux à des fins de sécurité, d'habitat ou d' extension de leurs activités terrestres.

Les exemples en sont nombreus et fort connus:

- villages sur pilotis de l'époque lacustre.
 villages sur radeaux de paille de certaines tribus primitives de l'Amérique du Sud.

- polders Hollandais.

- cités flottantes de sampans abritant des millions d'êtres humains dans les grands ports Asiatiques

Les Hollandais semblent avoir été les premiers à conqué--rir des surfaces importantes sur la mer.

La vue des milliers d'hectares de leur contrée plate et basse, perpétuellement inondés d'une manière cyclique par les fortes marées de la Mer du Nord les a incité : depuis des siécles à protéger ces surfaces tour à tour terre et mer contre les flots montants.

Devenus spécialistes en digues dès le XIII ème siècle, il n'est pas étonnant que dès le début du XVIII ème siècle, des hydrauliciens aussi éminents que CRUQUIUS, NOPPEN et BOLSTRA, sient songé à conquérir des centaines de kilomètres carrés de terre par assèchement de lacs ou construction de gigantesques polders, pouussés par le développement prodigieux de leur nation étouffant. sur son territoire trop étroit.

La conquête des terrains sur la mer a été ensuite com--mandée par des impératifs d'aménagement artificiel des côtes, imposés par les progrès techniques:

- Installations portuaires gagnées sur la mer, (Marseille- Rotterdam, etc..) pour répondre à l'accroissement des tirants d'eau des navires à la fin du XIX ème siècle.
- Extension des pistes aériennes sur l'eau des aérodromes côtiers, non conçus pour les jets et dont l'allongement n'était plus possible que sur l'eau.

Ces stades de la conquête de la mer se caractérisent cependant par une liaison continue et permanente des terrains conquis ou aménagés avec la côte.

Les techniques de construction des ponts, qui suppriment l'obstacle créé par l'eau aux hommes, se sont aussi servies depuis longtemeps de l'eau comme support de la chaussée par l'intermédiaire de flotteurs ou de bateaux (technique des ponts militaires).

Un évènement technique important dans ce domaine a été la réalisation en 1939 dans l'Etat de Washington (U.S.A) d'un pont flottant permanent d'une longueur de 3 kilo-mètres environ, permettant à une autéroute de traverser le grand lac de Washington sans utiliser de bac.

Ce pont est toujours en usage et 2 autres ponts identiques ont été mis en service en 1961 et 1963.

0

Depuis des années, devant l'expansion démographique extra--ordinaire de certaines métropoles portuaires (Tokio-New-York - Chicago ...) après avoir réalisé l'agrandis--sement de leurs cités par grignotage de la surface liquide ont pensé à une utilisation plus complète de l'eau comme support de villes nouvelles ou de faubourgs nouveaux.

0

Le développement dans la décennie précédente des plateformes de forage offshore, véritables ilots artificiels a démontré après quelques tatonnements la faisabilité de tels ouvrages, même dans les mers les plus démontées.

L'exploitation des richesses pétrolières, sortant de nos jours du stade de la recherche et de la prospection, est arrivée sur mer à des intensités comparables à celle de gisements terrestres, à des distances de plus en plus grandes des côtes.

Aussi les besoins logistiques en hommes et en matériel incitent les promoteurs pétroliers à établir en mer à des dizaines de kilomètres des côtes de véritales îles artificielles, supports de vie et d'activités humaines.

Le gisement d'Eko Fisk en est un exemple.

Déja à Long Beach et en plusieurs points de la côte Américaine des iles artificielles de plusieurs hectares servent de support à des puits d'extraction et à des installations importantes.

Des iles naturelles doublent de surface afin de servir de zônes de stockage et de transformation.

Ces mini expériences laissent augurer de développements extraordinaires.

Le développement surprenant des transports aériens impose une extension de plus en plus importante des aérodromes anciens, étouffant dans un tissu terrestre qui de rural est devenu urbain.

La terre ne peut plus leur donner, à moins d'un boule--versement total de la technique aéronautique, les surfaces requises par les pistes de l'avenir.

Aussi depuis dix ens les projets de construction des futurs eérodromes internationaux se situent-ils en majorité sur l'eau.

Plus de cent projets ont ainsi été étudiés aux Etats Unis d'Amérique, en Grande-Bretagne et au Japon.

La hantise de plus en plus forte de catastrophes sériennes sur le centre des villes, l'augmentation rapide du taux des nuisances (pollution de l'airbruit- etc..) font que la plupart de ces projets sont envisagés sur de véritables iles artificielles à une dizaine de kilomètres des côtes.

0

Le développement prévisible des centreles nucléaires devent suppléer à la disparition des giaements d'origine fossile commande leur installation sur les rivages des mers ou des lacs.

Aussi est-il normal que dans une prospective du XXI èmersiècle les savants de l'atome concoivent cette instal--lation sur des iles artificielles à Io ou 20 kilomètres des côtes tant pour des raisons de sécurité que d'environnement.

0

On voit ainsi que dès maintenant collectivités-urbanisteséconomistes et industriels conjuguent leurs efforts pour que sous peu les iles artificielles deviennent une réalité.

Quelque soit la forme qui sera donnée à ces iles et la conception qui présidera à leur réalisation - ile par remblaiement - ile polder- ile plateforme-ile flottante - etc.. ces iles artificielles sont toutes solidaires d'un environnement marin qui conditionne leur structure et qu'il importe de définir avant de les étudier en détail.

IV.L'ENVIRONNEMENT MARIN

L'environnement du milieu marin, hostile, agité, aux lois encore peu connues à ce jour, a été de tout temps un obstacle majeur pour l'homme dans sa volonté de réa--liser au large des côtes des structures fixes impor--tantes.

La méconnaissance profonde des processus des phénomèmes marins en haute mer en a été une des raisons principales.

Depuis la deuxième guerre mondiale, cette connaissance s'est améliorée.les progrès rapides de la science apportent de plus en plus des solutions mathématiques à des problèmes résolus jusqu'alors par une science empirique de la mer.

Cet environnement marin se caractérise par:

- le milieu liquide, l'esu de mer
- les éléments modifiant l'aspect de ce milieu:
 - les marées.
 - les vents.
 - les courants.
 - la houle.
 - les vagues.
 - les tsunamis.
- le fond marin.

C

41. L'EAU DE MER.

Il n'entre p. s dens le cedre de cette étude de traiter d'une manière générale de cet élément qui conditionne la création d'une ile artificiellle, mais de souligner trois de ses propriétés caractéristiques importantes:

- Se température.

Per son influence sur l'ection corrosive de la mer, la température conditionne cette dernière dans l'influence qu'elle joue sur les constituents principaux d'une ile artificielle - mortiers, bétons, etc-

- <u>Sa densité</u>.

 Son importance joue surtout dans la réa- lisation d'iles flottantes .
- Sa composition chimique.

 Elle conditionne l'action chimique de la mer sur tous les matériaux, constituants de base de toute ile artificielle (liants hydrauliques-ciments-mortiers-bétons-aciers et alliages divers-baic-plastiques).

42. LES ELEMENTS.

421. LES MAREES

La marée, phénomène du à l'effet direct des forces. de gravitation exercées par les astres les plus proches de la terre sur la masse liquide des océans, est l'un des élémnets les plus connus et les mieux prévus tout au moins au voisinage des côtes.

Les statistiques cotières les intéressant remontent à des siècles.

Il n'en est pas de même pour la haute mer, amis les études menées depuis une dizaine d'années permettront de combler ce manque de connaissances actuel.

L'action de la marée sur les iles artificielles influence le niveau de l'ile artificielle au dessus du fond ou les dimensions des ouvrages de protection.

Elle conditionne également la stabilité et les systèmes d'amarrage des iles artificielles flottantes.

L'onde marée peut avoir des effets et des répercussions possibles sur une ile de grande dimension implantée dans un bassin de mer de faible dimension, où des perturbations sérieuses aux oscillations naturelles de la marée et aux courants induits peuvent être enregistrées.

0

422: LES VENTS.

La force des vents conditionne tout projet d'ile artificielle et en particulier leur forme, l'importance de leur protection ou leur caractéristiques techniques.

Leur importance est encore plus forte que sur terre dans le calcul de la résistance des ouvrages - 50% environ de plus.

Les tempêtes, résultats de l'action combinée de vents violents de variations brutales de la précipitation atmosphérique et et de précipitations météorologiques diverses augmentent la valeur des coefficients correctifs à introduire dens les projets afin d'avoir une totale fiabilité.

Le déchainement d'une tempête engendre de grandes vagues dont la valeur maximale sur un siècle et plus doit être connue avec le plus de précision, ce qui est encore rarement le cas en haute mer.

Cette valeur maximale devra en particulier être introduite dans le celcul des ouvragns de protection et du niveau de l'ile afin d'éviter toute submersion future.

Il est impératif pour une implantation d'ile artificielle de connaître avec le plus de précision possible les conditions de mer du lieu.

Ces dernières se caractérisent en termes statistiques:

- hauteur moyenne de la vague.
- hauteur significative.
- hauteur maximale.
- vague séculaire.
- période des vagues.
- durée.
- spectre énérgétique.etc..

Tout projet de réalisation d'une ile artificielle, pour pouvoir être étudié avec la fiabilité voulue doit tenir compte de ces éléments dont la synthèse peut ainsi être résumée:

"La localisation marine est caractérisée par une profondeur d'eau moyenne de H mètres et par le fait que pendant x heures ou X jours par an, les vagues excèdent une hauteur de V mètres."

 \mathbf{O}

423. LES COURANTS.

Les courants de marée, fonction de cette dernière et du contour des côtes, sont connus avec assez de précision parceque côtiers.

De nombreux autres courants circulent au sein des océans dont certes les plus puissants - Gulf Stream par exemplesont connus.

Dans une localisation donnée, il importe de connaître les courants prédominants:

- courants profonds dont l'origine peut être qualifiée de thermique et qui par leur intensité en certains points peuvent jouer sur les infrastructures de l'ile.
 - courants de vent ou de dérive
 - courents verticeux ou "upweling".

Dans les bassins de mer de faible dimension ces courants peuvent donner naissance à des surélévations brutales, comme les storm-surges, pouvant engendrer des catastrophes.

424. AUTRES PHENOMENES MARINS.

Les "Seiches" sont des oscillations du niveau liquide, créées par des turbulences dans des compartiments liquides; plus ou moins fermés-lacs, baies ou golfes, entourés de reliefs élevés

Elles donnent naissance à des courants importants dans ces bassins ou les détroits de communication.

La création d'une ile artificielle dans un bassin étroit p peut en bouleverser l'allure et être à l'origine de seiches pouvant influencer sa protection ou sa sécurité, surtout si des phénomènes de résonance entrent en jeu.

Les " ondes de berge" (edge waves) naissent au passage de dépressions météoroligues sur le plateau continental; elles sont encore assez mal connues mais peuvent être dangereuses pour une ile artificielle.

A ces ondes de berge on peut rattacher les inclinaisons que peut prendre la surface de la mer sous l'effet de phénomènes autres que les marées et qui peuvent être à l'origine de catastrophes, comme cela s'est produit en Mer du Nord.

425. LES TSUNAMIS.

Les secousses sismiques engendrent en mer de grandes vagues, dites "Tsunamis" ou raz de marée, à période de faible amplitude et se déplacant à très grande vitesse à travers les mers.

Leur vitesse est plus faible dans les faibles profondeurs et l'énergie potentielle développée par ce ralentissement cause une surélévation marquée de la vague, engendrant le raz de marée.

Un certain nombre de régions sont plus exposées que d'autres a l'action des tsunamis et imposent des conditions de protection spéciales dans la construction d'une ile artificielle.

C

Les phénomènes marins précités et sommairement décrits soulignent toute l'importance que l'environnement marin joue dans le projet d'une ile artificielle.

Il importe d'en connaître avec le plus de précision tous les éléments afin de rendre caduc le viel adage marin "Rien ne résiste à la Mer"

43. LE FOND MARIN.

Le fond de la mer est composé de matériaux qui peuvent être classés en:

- Matériaux meubles d'origine alluvionnaire ou érosive plus ou moins récente (limon-vase-galets-sable-graviers etc ..) dont les couches supérieures sont déplacées par l'action de la mer
- Matériaux"en place" sur lesquels l'action de la mer est surtout érosive, le degré d'érosion variant avec la dureté du bedrock (conglomérats-calcaires-marnes-granitsschistes- etc..)

431. Les Matériaux meubles.

Les <u>limons et les vases</u> sont constitués d'éléments de dimension inférieure à 50 microns, extrèmement fins, associés à des matières organiques et liés par des colloides divers(gels de sulfure ou d'hydroxide de fer).

Certains proviennent surtout de coquilles brisées et sont appelées "Tangues".

Ce sont des matériaux dotés de propriétés physiques et mé--caniques très diverses suivant leur componsition et leur teneur en eau, sable et argile.

Ils durcissent en se séchant et leur surface alors se fendille.

La cohésion des vases en particulier est détruite par l'agitation de la mer et se reconstitue après un temps de repos.

Leur tenue est également influencée par la salinité de l'eau et sa composition chimique, perturbée dans les régions cotières par les effluents urbains et industriels?

Les couches des éléments meubles peuvent avoir des épaisseurs de plusieurs dizaines de mètres et leur taux de tassement peut être considérable sous l'effet de fortes charges dues à des remblaiements ou des pressions de piles.

0

Les <u>Sables</u> sont constitués par une accumulation de grains de quartz mélangés à des micas et des coquilles brisées, parfois colorées par des sels de fer et dont les dimensions sont comprises e, tre 0,063 et 2 millimètres.

Les sables sont classés en diverses catégories suivant leur diamètre:

-sables fins trèsfin 0,063 -0,125 mm.
fin 0,125 - 0,25 mm.
-sables moyens 0,25 - 0,5 mm.
- sables grossiers 0,5 - 2 mms.

Le diamètre des grains de sable influence leur résistance au déplacemnt dans les courants marins, leur pouvoir de drainage et leur résistance au tassement.

Les couches de sable peuvent contenir plus ou moins de poches de vase, d'argile ou de galets et avoir ainsi des résistances variables.

Les galets, graviers et cailloutis et blocs, ont des dimensions supérieures à 2 mas et sont principalement à base de débris de roches (silex, calcaires, granits, basalte, etc.)

Ils ont une forme plus ou moins arrondie.

Les graviers ont des dimensions comprises entre 2 et 20 mms. et ont des formes plus irrégulières que les galets, dont les dimensions sont supérieures à 20 mms.

Ces matériaux se trouvent soit à l'état granuleux, surtout près des côtes, soit en couches "cimentées" de très grande dureté ou en "poudingues" formant des couches ou des poches dans les couches de sable ou d'argile.

0

432. Les matériaux en place. Ils sont constitués par le bedrock, composé de couches rocheuses, prolongement des couches terrestres.

Les couches cristallines ou basaltique ont une très grande dureté.

000

Le fond marin présent également une topographie variable, qu'il importe de connaître s'il doit être travaillé sur de grandes étendues.

Il peut être soit <u>uni</u>, véritable plaine descendant en faible pente vers le large,

soit tourmenté par de véritables canyons sous-marins ou des paléovallées, plus ou moins comblées par des alluvions diverses d'où emergent des pointes rocheuses.

Le fond marin n'a pas encore fait l'objet d'études systémentiques dans le but d'implantation de réalisations artificielles, où larecherche de la résistance du sol aura autant d'importance que pour les constructions terrestres.

Jusqu'à ce jour les cartes marines ne donnaient que la profondeur de l'eau.

Sous l'autorité du Service Géologique National, de nouvelles cartes marines indiquent la nature des dépots meubles superficiels classés suivant leur granulomètrie, la teneur en carbonates et éléments sédimentaires remarquables.

Il faut une connaissance géologique et géotechnique plus poussée des diverses couches sous-jacentes afin de pouvoir situer le bedrock ou les couches à portance suffisante.

Les moyens d'investigation se développent de plus en plus grace aux besoins de la recherche pétrolière.

Ils sont de plusieurs sortes:

- Prélèvements en substrats meubles et durs par dragage, carottage et forages.
 - Prospection sismique par réfraction ou réflexion.
 - Prospection gravinétrique.
 - Prospection magnétique.

Il importera de le mettre en jeu avant toute étude d' implantation d'une ile artificielle, sur des zones dont la méconnaissance géologique et géotechnique peut amener des avatars financiers ou des catastrophes terribles.

V.PROTECTION CONTRE LES EFFETS DE L'ENVIRONNEMENT MARIN.

Cette protection doit jouer contre
- l'action chimique de l'eau de mer

- l'action des éléments

- la mauvaise qualité du fond marin.

en vue de maintenir l'ile artificielle dans son état initial et la protéger contre toute immersion éventuelle.

51. Protection contre l'action de l'eau de mer.

L'environnement marin est très corrosif pour tout ce qui y est plongé.

Cette corrosion s'exerce de différentes manières dans les zones suivantes:

- zone à l'air libre, hors de l'action des vagues, à un teux plus élevé que sur terre.
- zone d'éclaboussure (zone de marnage, zone

soumise aux embruns.

- zone sous l'eau.
- zone du fond.

Elle est. activée par les dépots de sel, l'humidité permanente, les variations de température diurne et nocturne, l'ensoleil--lement, le gel, etc...

Les matériaux résistent plus ou moins bien à cette corrosion.

511. Corrosion de l'acier.

La corrosion de l'acier est un phénomène principalement électro--lytique, du à des effets galvaniques, l'eau salée ou même les embruns constituent l'électrolyté, les hétérogénéités de l'acier constituent les électrodes...

Le taux de corrosion est relativement élevé.

Les statistiques, données par l'examen des plateformes de forage offshore, montrent que sans entretien sérieux ce taux est de:

- 2 à 6 dixiémes de millimètres par an sous l'eau.
- 6 à 10 dixièmes de mm. par en dans la zone d' éclaboussure.

Aussi une protection sérieuse doit-elle être prévue si l'on veut que le durée de vie du metérieu ecier soit de l'ordre de 20 à 25 ans.

La lutte contre la corrosion fait appel aux techniques suivantes

- peinture.
- métallisation par zingage
- cimentage
- protection cathodique

Les trois premières techniques ont pour but d'isoler le métal du milieu ambiant:

- soit par une couche étanche et plus résistante que le métal à la corrosion du milieu (revètement passif de défense.
 - soit per création à la surface du métal de réactions s'opposant à celles qui provoquent la corrosion du métal, (revètement actif).

On peut citer comme principaux modes de protection:

- dans les revètements passifs ou inertes:

- -a: Les enduits de peintures à base de bitume, de goudron ou de caoutchouc.
- -b: Les enduits de peinture epoxy et vinyliques plus onéreuses que les peintures antirouille à base d'huile de lin.
- c: Les peintures plastiques et les revêtements adhésifs.
- d:Les revètements métalliques cathodiques. On recouvre l'acier par un métal plus noble, (nickel, laiton, cuivre, plomb, ...)
- dans les revètements actifs:
 - Les revètements métalliques anodiques (pro--jection par zingage)
 - Les peintures entirouille à deux couches.

Quelque soit le revètement utilisé, son adhérence et sa continuité doivent être parfaites.

La protection cathodique a pour principe de porter les surfaces à protéger à un potentiel suffisamment négatif par rapport à l'eau de mer et d'effectuer une électrolyse inverse de celte que constitue le phénomène d'oxydation produit de la corrosion.

Deux procédés sont possibles:

- la protection cathodique par mise en place d'anodes plus électronégative que l'acier.
 - Le procédé par soutirage de courant.

0

512. Le Béton.

Le béton n'est pas neutre devant l'action d'eaux agressives qui peuvent attaquer sa composition chimique, en particulier par l'action des sels de chaux et de magnésie sur les composants du ciment. L'action de l'eau de mer est à la fois :

- mécanique, par le choc des vagues en particulier et par toutes les attaques consécutives à l'action des éléments réunis.
- physique. (cristallisation de sels)
- chimique.

Elle se produit principale dans la zone de marnage et au dessus, mais très rarement dans les parties très constamment immergées.

Dans les zones de marnage l'action mécanique est double: délavage interne et érosion de la surface.

La corrosion électrolytique des bétons armés et précontraints se se produit chaque fois que l'eau de mer, eyent pu pénétrer dans les pores du béton, s'évapore en y laissant de petits dépots de sel qui déclenchent une action électrolytique conduisant à une détéricration chimique du béton et une corrosion progressive et sérieuse des fers.

Cette attaque est d'autant plus active que le béton est plus poreux et contient de ce fait un gradient élevé d'oxygène dans ses cavités en contact direct avec l'acier des armatures.

L'imperméabilité parfaite du béton s'oppose donc à toute corrosion de ce type.

Cette imperméabilité est aujourdhui obtenue dans les bétons marins et aucune couche de protection n'est estimée nécessaire.

C'est donc la possibilité de dégradation superficielle du béton qui peut favoriser la corrosion électrolytique et chimique et il importe d'y pallier.

Les mécanismes possibles de ces dégradations sont:

- -la destruction de la couche superficielle par des actions mécaniques et des chocs.
- l'action du gel et la formation de couches de glace internes, qui conduisent à des infiltrations d'eau de mer, l'hydrolise du ciment et la corrosion des armatures.

Les palliatifs sont:

- une protection superficielle des zones soumises à des actions mécaniques par un revêtementapproprié.
 une protection des armatures métalliques par
- une protection des armatures métalliques par anodisation, revêtement plastique et un bon enrobage de béton. - la réparation immédiate de toutes les dégradations
- repèrées, opération facile avec le béton.

L'eau de mer a une agressivité différente, en particulier sur le. béton, suivant sa composition chimique et la locali--sation de l'ile.

Les éléments commandant cette agressivité sont en particulier:
- la salinité, le p et la température de l'eau de mer

- l'amplitude des marées.
- l'agitation superficielle.
- l'action biologique marine.
- la rigueur du climat et le gel.

Il importe de connaître parfaîtement toutes ces données afin d'utiliser le béton le plus approprié et le moins corrosif.

51岁. Le Bois.

L'action est surtout biologique et particulièrement importante dans les zones de marnage ou de batillage.

Par contre des ouvrages en bois constamment immergés se comportent très bien pendant des siècles.

On y pallie par:

- -utilisation de bois résistants(essences rares)
- enduit au coaltar
- --Flambage.
- créosotage
- doublage en cuivre ou en zinc
- rivetage et maillage.

514 Les Plastiques.

Bien que ces matériaux ne soient pas utilisés depuis très longtemps, ils ont prouvé tant en laboratoire qu'en utili-- sation courante un bon comportement en mer.

0 0 0

5131. LE FOULING.

Les salissures, qui s'accrochent et se développent dans tout ce qui est immergé, favorisent énormément la corrosion par des processus physico-chimiques et mécaniques, dénommés " fouling" .

L'action des salissures est diverse:

- accroissement de la rugosité.
- accroissement du poids
- accélération de la corrosion, parfois quadruplée.

Un grattage de toutes les parties délicates d'une ile artificielle soumises au fouling (piles, piliers, structures flottantes etc..) doit être réalisé au moins une fois par an; les parties en acier doivent être repeintes après.

Il existe des peintures anti-fouling, mais leur toxicité disparait rapidement.

Il faut procéder à un revètement assez épais, résistant et très adhérent pour résister à l'action de ces organismes vivants.

Le facteur entretien jouera une grande importance dans la vie de toute ile artificielle et dans le domaine de la lutte contre la corrosion, des équipes d'entretien à base de plongeurs seront nécessaires en parmanence.

52. PROTECTION CONTRE L'ACTION DES ELEMENTS.

La protection des iles artificielles contre l'action des éléments a pour but de rendre l'ile artificielle inattaquable et indestructible sous le choc des vagues et la violence des courants.

Cette protection est réalisée par des ouvrages de défense classique, relevant de la technique des travaux maritimes:

-revètement des berges de l'ile.

-digues.

-brise-lames.

521. Revètement des berges de l'ile.

Quand une ile artificielle est réalisée par un amoncellement de matériaux divers directement versés dans les flots, il est

Figure 1.

évident que ces berges doivent être soustraites à l'action destru--ctrice des vagues.

Remblai. Mer.

La protection de tout autre type de berge doit également faire l' objet de travaux de revêtement complémentaire.

Ces ouvrages de revêtement sont

des"perrés"classiques.

Le perré est constitué d'une maconnerie de pierres dures ou de galets tout-venant, reposant sur une couche de matériaux filtrants. (Figure 1). Les revètements sont constitués par des perrés maconnés, où les enrochements ou les blocs en béton sont liés par un mortier de ciment ou un mastic de bitume.

Le couronnement comporte un revêtement étanche (pavage-dallage, etc..)

Si la hauteur de l'ile au dessus du niveau de la mer est insuffisante, le couronnemnet doit comporter un parapet suffisamment résistant et assez haut pour rèduire le fran--chissement par les lames déferlantés qui pourraient provoquer l'érosion de la partie supérieure de l'ile et de l'intérieur de la protection.

522. Digues.

On peut concevoir en bordure extérieure de l'ile la construction d'une véritable digue, véritable ouvrage de choc, destiné à empécher toute action directe des vagues sur l'ile.

Suivant leur construction, les digues sont du type

- à talus
ou - vertical.

La digue à talus est constituée par : (figure 2)

-une infrastructure en enrochement naturel, avec ou non un noyau en sable naturel ou en argile et comportant une carapace en blocs de poids élevé, naturels ou artificiels (tétrapodes-tribars-blocs de 20 à 100 tonnes et plus) ou un revètement en enrochement lié par un mastic de bitume.

Béton. Tout venant de carrière. Blocs de 1 Tonne et moins. Blocs de 2 à 5 Tonnes. Blocs de 25 à 50 Tonnes.

Digue à Telus.

- une superstructure constituée par un couronne--ment émergent et résistant aux vagues les plus violentes.

La <u>digue verticale</u> est constituée par une muraille en maconnerie (figure 3) ou plus souvent en blocs de béton empilés (figure 4) ou en caissons préfabriqués (figure 5) ou en palplanches (figure 6).

Elle est généralement fondée sur une infrastructure en enro--chements naturels aux talus protégés contre l'action de la houle par des blocs naturels ou artificiels de tonnage élevé.

Figure 3.

Figure 4.



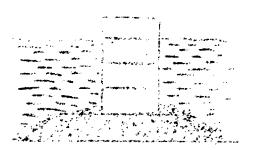
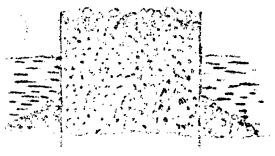




Figure 5.



-Figure 6.

523. Brise-lames.

La majeure partie de l'énergie de la houle est concentrée à la partie supérieure de la masse liquide.

En interrompant le mouvement de cette partie supérieure on réduira l'agitation et la hauteur des vagues en aval de l'ouvrage par rapport au sens de la propagation de la houle.

Pour être efficace, un brise-lame doit avoir des dimensions importantes, car l'énergie en tonnes-mètre par mètre de longueur de crète varie extrèmement vite avec la houle.

Elle est de:

| 0,6 | Ton/m | pour | une | houle | de | T = 2 | 2 | sec.et | d'amplit. | 0,90 | mètre |
|-----|-------|------|-----|-------|----|-------|---|--------|--------------|------|-------|
| | | | | | | | | | - | 2 | |
| 40 | | - | | - | - | 4 | 4 | | | 3,5 | _ |
| 200 | - | - | _ | _ | | ä | 8 | | | 4 | |
| 850 | **** | _ | _ | **** | _ | 10 | 6 | - | | 4 | |

Cette variation de l'énergie avec les périodes de houle se répercute sur le dimensionnement des brise-lames flottants en particulier.

Si un engin de dimensions données a une certaine efficacité sous l'action d'une houle de période T, pour avoir la nême efficacité pour une houle de période k x T, ces dimensions devront être mutlipliées par le carré de k, le poids et le : volume correspondant par la puissance 4 de k.

Les brise-lames superficiels sont de plusieurs types:

- brise-lames discontinus.
- brise-lames flottant.
- brise-lames pneumatiques ou hydrauliques.

5231. Les <u>brise-lames discontinus</u>, très utilisés en U.R.S.S., sont de simples poutres, portées par des piles ou des pieux et émergeant de l'eau, la hauteur d'immersion étant fonction du coefficient d'amortissement recherché.

5232. Les <u>brise-lemes flottents</u> sont tout simplement des obstacles flottents, dont on conneit plusieurs types brevetés.

52321. Brise-lames HARRIS & SUTHERLAND.

Ce bri e-lames est constitué par une série de poutres creuses en béton armé, remplies de polystirène expansé et disposées en zig-zag continu sur la mer, recouvrant ainsi une surface où les vagues se brisent et meurent.

La dissipation de l'énergie est progressive le long du briselames et les forces auxquelles sont soumiscs les chaines d' amarrage sont assez faibles.

Les expériences en cours ont prouvé que les vagues dont la longueur d'onde cott le loitié de la largeur du brise-lames sont totalement neutralisées.

Ces brise-lemes, d'un cout encore élevé, soulèvent des problè--mes délicats d'amarrage; ils peuvent également constituer un danger pour la navigation et en cas de bris d'amarres, ils peu--vent être à l'origine de dégats sérieux aux structures de l' ile qu'ils ont à protéger.

52322.Brise-lames type"Sea-City."

Le brise-lames flottant, conçu par les promoteurs du projet de la Sea City, est un cordon protecteur, composé de longs tubes flexibles en matière plastique renforcée, remplis d'eau douce à 90 % de leur volume et flottant, sur la mer.

Ce brise-lames qui pose les mêmes problèmes d'ancrage que le précedent, ne constitue cependant pas un danger en cas de bris d'amarres.

52323. Brise-lames type"H.M.BUSEY"

Ce brise-lemes, étudié pour le compte de la Douglas Corporation par l'ingénieur H. Busey, est composé de cylindres flottants en béton armé, reliés entre eux et formant un cordon continu autour de l'ile, dont il est solidaire.

Les dimensions des cylindres, disposés sur plusieurs lignes parallèles, sont calculées pour obtenir une diminution progressive de l'amplitude des vagues et leur annulation totale à la périphérie de l'ile.

52324. Brise-lames type SOGREAH.

Les études menées par la Société Française Sogréah en vue d'utiliser des éléments flottents comme brise-lames ont abouti à un type d'appareil de protection contre les houles courtes de période comprise entre 2 à 4 secondes environ.

Son application n'est cependant envisagée que pour la protection de plans d'eau de faible étendue où l'action du vent n'agit que sur des distances limitées.

5233. Brise-lames pneumatiques.

En injectant un fort courant d'air au moyen d'un tube per--foré posé au fond de l'eau, la turbulence créée par cet air absorbe une grande part de l'énergie de la houle et amortit son amplitude sans en modifier la longueur d'onde ni la période.

L'amortissement peut atteindre 92 %.

Ces brise-lames sont surtout interessant pour des travaux provisoires car en cas de panne ils peuvent laisser l'ile sal aucune protection.

Ils ont été utilisés en U.R.S.S et en Grande-Bretagne.

524. Autres dispositifs de protection.

Une attention toute spéciale doit être apportée aux digues à parois perforées type "JARLAN" aux résultats concluants.

Des réalisations ont été faites au Canada et en France à Roscoff.

Ces digues pouvent être réalisées à terre sous forme d'éléments caissons peuvent être très utile pour la protection d'iles artificielles.

0

On citera pour mémoire:

- les brise-lames hydrauliques utilisant un même principe que le pneumatique.
- le filage d'huile, procédé connu depuis des siècles et pouvant avoir encore son utilité.. en période de travaux.
- le rideau flottant d'algues artificielles, qui n'est encore qu'une vue de l'esprit mais qui peut se développer.

525. Caractéristiques intéressant la Protection.

Il est évident que l'importance et le volume des ouvrages de protection sont fonction de plusieurs paramètres qui sont:

- la hauteur de vague.
- le profondeur de l'eau.
- la pente des berges de l'ile.

Il est démontré que l'importance du revètement croit propor--tionnellement au cube de la hauteur de vague et en raison in--verse de la pente du révètement.

C'est ainsi qu'à un accroissemnt de 10 % de la hauteur de vague correspond un accroissement de 33 % du Volume du révêtement.

Par ailleurs le déferlement des vagues sur les berges de l'ile est une fonction connue de La pente comme l'a montré M. Miche pour des inclinaisons supérieures à 20°.

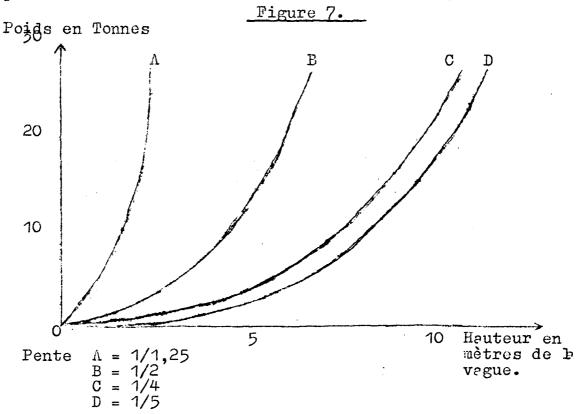
Cependant des essais en bassin ont montré des résultats très intéressants pour les très faibles pentes, pour lesquelles le ratio Longueur de déferlement / Hauteur de vague varie proportionnellement à la pente.

Ce ratio R/H a en effet les valeurs suivantes:

| | Angle d' inclinaison | : : : : | Pente | : | R H | |
|---------|-------------------------|------------------|-------|---|---------|---|
| 7. * | 40 | | 0,07 | | 0,25 | |
| : :- | 6° | • | 0,10 | | 0,7 | 1 |
| .* | 9° | , | 0,15 | : | 0,75 | , |
| € | 110 | · · | 0,20 | | 0,8 | |
| ., | 14° | • | 0,25 | : | 1 à 1,2 | 1 |

On voit donc l'intérêt des faibles pentes dans l'atténuation des effets des vagues.

Cet intérêt se mmifeste en particulier dans le poids des blocs de protection comme le montre les courbes suivantes:



53. PROTECTION CONTRE LA NATURE DU FOND.

Le fond de la mer, par sa nature, peut influencer les conditions d'implantation d'une ile artificielle, pour diverses raisons dépendant du type de cette dernière.

Les couches de vase trop molles rendent plus délicate la réalisation des remblaiements, la construction des digues, en particulier d'une digue-polder, l'édification de piles ou l'ancrage d'ile flottante.

Les fonds accidentés rendent plus difficile la repose sur le fond d'une ile-caisson.

L'action à mener est une préparation du sol sous-marin afin de disposer d'un bon sol, par des moyens techniques appropriés qui seront étudiés pour chaque type d'ile artificielle.

II ème PARTIE.

DES DIVERS TYPES D'ILES ARTIFICIELLES.

Les iles artificielles, structures nouvelles créées par la main de l'homme à la surface des mers relèvent, comme il l'a déja été dit sommairement des types suivants:

A/ <u>Ile-Remblai.</u>

Elle est le résultat du remblaiemnt total de la partie liquide à laquelle on prétend substituer un volume solide dont la face supérieure hors d'eau sera constamment utilisable par l'homme.

B/ <u>Ile-Polder</u>.

La construction d'une digue à la périphérie de la surface convoitée et l'assèchement du volume liquide ainsi délimité réalisant la mise à sec d'une zone-polder utilisable par l'homme.

C/ <u>Ile-Plateforme</u>.

Elle est réalisée par la construction d'une plateforme à un ou plusieurs niveaux, prenant appui sur des piles ou piliers reposant ou fichés sur le fond.

D/ <u>Ile-Flottante</u>.

C'est une plateforme horizontale à un ou plusieurs niveaux flottant sur la mer comme un radeau.

E/ Ile-Caisson.

Elle est constituée par un caisson d'une hauteur supérieure à la profondeur de la mer sur le lieu de réalisation.

Ce caisson repose sur le fond, dont il est sc idement uni par enrobement bétonné, fixation par pieux battus ou système d' amerres.

Ce type d'ile est un cas dérivé de celui de l'ile-flottante.

VI.ILES ARTIFICIELLES EN REMBLAI.

Le remblaiement de la mer a été la méthode le plus couramment utilisée dans les zones côtières peu profondes pour gagner des espaces sur l'eau par son remplacement par les matériaux solides les plus variés (Sable-terre - béton-débris ou déchets divers-..).

Les exemples d'aménagements côtiers sont déja fort nombreux dans le monde:

- infrastructures portuaires: Marseille--aérodromes côtiers : Hong-Kong . New-York. Nice. Gênes. Marignane.
- extensions urbaines : Chicago.

Les exemples d'iles artificielles sont encore assez rares, mais existent en nombre de plus en plus élevé.

Un des exemples les plus typiques est celui des iles artificielles de la ville de Long-Beach en Californie (U.S.A.) qui à des fins d'exploitation pétrolière ont été construites au nombre de 4 depuis 1966.

L'ile de Pulau Bukom au large de Singapour en est un autre exemple encore plus important.

0

La réalisation d'iles artificielles de ce type pose deux problèmes importants:

- le remblaiemnt en mer.
- la protection de ce remblaiemnt contre l'action des éléments.

C

61. Le Remblaiement.

Dans les extensions terrestres, deux techniques sont appliquées:

- le remblaiement par avancement.
 En partant du rivage, on gagne progressivement du terrain sur la mer, en y déversant des déblais, le plus généralement d'origine terrestre, dans l'eau.
- le <u>remblaiement endigu</u>é. L'étendue à remblayer est ceint^e par une digue et on comble ensuite le volume ainsi limité par des déblais d'origine terrestrre ou hydraulique.

Ces deux techniques se retrouvent dans la réalisation des iles artificielles en remblai; le remblaiement endigué sera le plus couramment utilisé, imposé par l'utilisation de déblais hydrauliques; le remblaiement par avancement suppose d'ailleurs qu'une partie de l'ile ait pu être réalisée pour permettre l'installation d'un chantier.

Les techniques de remblaiement sont par ailleurs des plus variées car elles sont fonction

- du fond marin
- des matériaux de remblaiement.
- de la profondeur à remblayer. de la force des éléments et de la météorologie.

611. Le Fond Marin.

Sur de grandes étendues, le fond marin peut être composé de couches de taux de portance ou de compressiblité diffé--rentes qu'il importe de connaître avec précision pour conduire le remblaiement avec soin et éviter des tassements variables sur toute la surface de l'ile.

C'est sinsi que pour le port de New-York,l'un des plus stables remblais est celui de l'aérodrome Kennedy et l'un des plus instables est celui de l'aérodrome de La Guardia.

L'extension de ce dernier aérodrome fait sans précaution majeure sur des couches très compressibles a fait apparaitre un tassement total de 5 mètres, qui se poursuit actuellement au rythme de plusieurs centimètres par an.

Des zones de vase très fine, à très fort pourcentage d'eau devront parfois être draguées jusqu'à des couches plus portantes.

D'autres dvront être recouvertes d'une couche intermédiaire, formant séparation entre le fond et le remblai; cette couche peut être

- de sable.
- de fascines
- une couverture en matériaux plastiques (fibres de polypropilène ou de polyester à caractéristiques mécaniques élevées.)

D'autres pourront être rendues plus compactes par divers procédés dont les plus connus sont d'ordre mécanique ou physico-chimique, qui seront décrits dans le compactage des remblais.

On évite ainsi des phénomènes de fluage de la vase sous forme de bourrelet ou des absorptions importantes de remblais.

612.Les matériaux de remblaiement.

Les matériaux de remblaiement sont

- d'origine terrestre (déblais de terredénolitions- cailloutis- rocs, etc..)
- ' d'origine hydraulique(sable- graviers ,etc)

Les matériaux hydrauliques seront les plus généralement utlisés, surtout si la localisation de l'ile est éloignée des côtes.

Cependant les matériaux terrestres seront nécessaires pour certaines parties du remblaiement et pour sa protection contre l'action des éméments.

Leur nature influence trois stades de leur utilisation:

- leur extraction.
- leur transport.
- la mise en remblai.

6121. Extraction.

Les matériaux hydrauliques, dont il sera seulement parlé, sont retirés du fond marin par dragage.

Les dragues utilisées sont de divers types, fonction de la nature du fond:

- Drague Aspiratrice-refouleuse. 12. :e

La mixture de matériaux solides et d'eau, dont la concentration varie entre 10 et 30 % en produits solides, aspirée par ladrague, est refoulée dans une conduite flottante ou dans des chalands.

Certaines dragues sont équipées d'un bec d'aspiration (dust span)qu'elles essayent d'enfoncer à l'avanceient dans les couches à exploiter.

Dans les sols cohérents l'emploi d'un couteau désagrégateur (cutter) permet d'augmenter la concentration de la mixture.

Pour les matériaux fins (vases sableuses), en particulier à grande profondeur, on utilise un système "hydro-jet"; le vide créé au bec d'aspiration, par effet de Venturi, par injection d'un courant d'eau à grande vitesse, réalise une désagrégation du sol, qui augmente le rendement de la drague.

Dans certaines dragues, l'aspiration des matériaux est produite par l'action d'un violent courant d'air comprimé, projeté au fond et entrainant dans sa remontée une mixture d'eau, d'air et de matériaux solides de dimensions parfois importantes.

Ces dragues peuvent travailler par des fonds de 30 à 40 mètres; cependant le Japon e mis en réalisation des dragues pouvant travailler à 100 mètres de profondeur.

Leur rendement peut varier de 500 à 2.000 mètres cubes à l'heure.

Elles ne peuvent travailler que dans des houles inféreurs à 1 mètre ou des courants inférieurs à 4 nouds.

- Drague Aspiratrice à puits.

Ce type de drague qui agit également par succion refoule la mixture aspirée dans ses puits ou dans des chalands.

La durée de remplissage des puits en sable de 0,1 mm est de l'ordre de 2.000 mètre-cubes par heure; les dragues mo-dernes ont des puits de 5.000 mètres cubes et on envisage 10.000 M3.

Elle peuvent travailler dans des houles atteignant 2 mètres et par des fonds de 25 mètres; l'emploi de systèmes de mise en vitesse de l'eau d'aspiration permettra de porter cette profondeur à 50 mètres (Japon).

- Drague à Benne preneuse.

Une drague à benne preneuse peut travailler en site relativement exposé à la houle.

Son rendement est assez faible, dépendant de la capacité de la benne; un engin aquipé de grues avec benne de un mètre cube a un rendement de l'ordre le 40 mètres cubes par ha le sur fond de sable à 10 mètres de fond; le rendement est encore plus faible avec des galets, graviers ou sur un fond de forte cohésion.

La profondeur de travail est pratiquement limitée à 20 ou 30 mètres; il n'est cependent pas impossible que, devant la demande, des engins de grande capacité(5 à 10 mètres cubes) ne soient pas réalisés et à des possibilités d'action plus profondes.—

- <u>Drague à cuiller</u>(dipper-dredge)

C'est une véritable pelle mécanique flottante; avec une cuiller ou godet de 6 mètres cubes le rendement horaire est de 250 mètres cubes.

Le profondeur maximum de dragage est de 20 mètres environ.

- Drague à Godets.

Les dragues à godets peuvent être utilisés dans presque tous les fonds: vase-sable-galets-rochers fissurés ou brisés par engins de déroctage ou explosifs.

La capacité des godets peut être de plusieurs mètres cubes.

Les profondeurs usuelles de travail sont comprises entre 5 et 25 mètres, mais on pourrait concevoir des dragues plus puissantes travaillant à plus grandes profondeurs.

Avec des godets de 2 mètres cubes, le débit d'une telle drague peut atteindre 500 mètres cubes-heure.

0

On voit donc que l'extraction des matériaux est fonction du fond exploité et du type de drague disponible.

6122. Transport des natériaux dragués.

Le transport des matériaux hydrauliques extraits du fond peut être réalisé de diverses manières:

- par refoulement dans des pipe-lines dont les canalisations sont posées au fond ou soutenues sur l'eau par des flotteurs au droit des rotules des tuyaux, source de pertes de charge importante.

La granulométrie des matériaux joue un rôle important dans ce mode de transport, car la vitess critique de dépot dans les conduites est fonction de la vitesse du courant et du diamètre des particules.

Cette vitesse se situe entre 1,50 mètre/seconde pour des grains de $\emptyset = 0,1$ mm et 5 à 6 m/s pour des \emptyset de 1,2 mm.

Les matériaux sont d'ailleurs divisés en 3 classes suivant la vitesse de chute des grains.

- 1ère Classe Grains de Ø compris entre 0,05 et 0,15 mms dont la vitesse de chute est proportionnello au carré du diamètre.
- 2 ème classe. Grains dont la vitesse de chite est proportionnelle à une puissance du diamètre se situant entre 2 et 0,5.
- <u>3 ème classe</u>. Grains de % supérieur à 1,2 mm dont la vitesse de chute est proportionnelle à la racine carrée du diamètre.

Par ailleurs l'écoulemnet : des mixtures dans les pipe-lines donne lieu à des pertes de charge variables et fonction du produit en suspension.

- per dregue auto-porteuse, dont les puits : 1 remplis sur les lieux de dragage sont vidés par clapetage sur le lieu de rembaiement.

- per chalands, remplis sur les lieux de dragage (ou à terre) sont vidés sur le lieu de remblaiement:

- chaland à clapet, vidé par clapetage - chaland à fond fixe, vidé par un refouleur

ou un élévateur à déblai.

6123. Remblaiement.

Le remblaiement peut se concevoir de deux manières:

- remblaiement libre par décharge directe des déblais sur la localisation non préparée.
- remblaiement endigué.

Les dépots de matériaux dans une profondeur d'eau d' importance croissante se structurent en fonction de leur densité, de la hauteur d'eau, vitesse du courent dens le pipe-line et de celle des courants marins.

Les plus fines particules de matériaux sont séparées hydrauliquement des plus grosses, qui se déposent en premier et constituent souvent en front de remblaiement des couches fortement compressibles, dont il importe d'éviter la forma--tion dans les zones à fortes charges.

Aussi très souvent dans les remblaiements de grande super--ficie, on reprend après dépot les matériaux les plus gros par benne ou bulldozer sous-marinpour les reporter sur ces dernières.

On peut cependant arriver à utiliser un tel procéde dans diverses profondeurs en maintenant vertical le déversoir du pipe-line dans l'eau ou hors de l'eau; les déblais tombent alors verticalement et le remblaiement a une homogénéité suffisante.

On arrive par un tel procédé à avoir des pentes de remblai de l'ordre de 1/2.

Cependant la technique la plus employée sera celle du remblaiement endigué, qui pallie une dispersion et une perte importantes des déblais.

Ce remblaiement endigué peut être conduit de deux manières:

1°/ La digue de retenue peut être construite totalement avant le remblaiementjusqu'à émergence complète à une hauteur suffisante pour assurer une protection sure des travaux contre l'action des éléments.

Elle est composée, autour d'un noyau d'éléments hydrauliques, de matériaux terrestres (rocs-blocs-matériaux de démolition) et d'éléments préfabriqués à terre et construite suivant les techniques connues des travaux maritimes.

Elle sera ensuite, améliorée, l'élément de protection de l' ile artificielle dont elle aura défini le profil. Dès que cette digue sera à un stade suffisamment avancé le remblaiement peut être commencé dans la partie déja protégée.

Surtout dans les mers à forte marée, un point délicat apperait à la fermeture totale de la digue; cette opération ne doit être faite en effet qu'après le remblaiement quasi-total afin de permettre l'évacuation des eaux de dragage; des courants très violents se manifestent dans la passe ainsi créée et peuvent causer des dégradations sérieuses à la digue et faire perdre d'importantes quantités de déblais.

2°/ On se contente de ceinturer la totalité de la zone à remblayer par une digue de retenue de quelques mètres de haut-2 à 4 mètres-totalement immergée.

On remblaie la zone ainsi délimitée.

Lorsque le remblaiement arrive à hauteur du sommet de cette digue, on édifie sur le remblai ainsi formé une deuxième digue de retenue des déblais.

L'opération se poursuit autant de fois que nécessaire jusqu' à hors d'eau.

Ce procédé est employé dens le construction de quais en eau profonde (Long-Beach. USA) et a été mentionné dens divers projets à l'étude dont celui de la centrale nuclérire de l'ile BOLSA (USA).

3°/ De plus en plus l'emploi de pelplanches métalliques profondément enfoncées dans le fond se développe pour des profondeurs de 10 à 20 mètres.

Ces pelplanches peuvent être disposées de manière jointive, parfois sur deux plans parallèles ou non-jointive, permettant la mise en place d'une paroi verticale souple en matière plastique permettant une retenue suffisante des déblais hydrauliques. (Procédé VIDAL).

6124. Stabilisation du Remblaiemnt.

Le problème de la stabilisation des remblais est un problème majeur à terre, encore plus en mer.

Ces remblais sont en effet recouverts par l'eau de mer pendant toute la durée du remblaiement; cete eau reste emprisonnée dans les couches de remblais successives et entre les grains des matériaux, ce qui rend le remblai impropre à supporter des charges élevées avant tassement définitif et ce avant plusieurs années.

Il est donc nécessaire dans des travaux importants de hater le processus de consolidation et le tassementdéfinitif afin de pouvoir édifier en toute sécurité les constructions définitives.

De nombreux procédés sont utilisés:

1º/ Le compactage -procédé MENARD.

On fait tomber de plusieurs mêtres de hauteur, une masse de plusieurs tonnes qui par son martèlement incessant chasse l'eau.

Le degré de tassement est fonction du poids de la masse et de la hauteur de chute.

L'idéal serait d'alterner des couches sableuses et d'autre matériau.

2°/ La vibro-Flottation.

Dans cette méthode, mécanique comme la précédente, un vibreur pénètre par son propre poids dans les couches à compacter et forme une excavation remplie immédiatement par des matériaux divers (sable-cailloutis -etc..) ou par les matériaux du remblaiement lui-même.

Cette méthode est valable pour les couches de sable ou de gros sédiments, mais ne l'est plus pour les couches de vase fine, à moins qu'elles ne contiennent plus de 50 % de sable.

3°/ Electro-Osmosis.

L'application d'un courant électrique entre des électrodes fichées dans le remblai accélère la circulation de l'eau.

Cette méthode, couremment utilisée pour la stabilisation des berges de canal ou les fondations de pont, peut l'être pour des remblais hydrauliques.

4°/ Procédés Physico-Chimiques.

Ces procédés font emploi de produits divers pour la consolidation des diverses couches de matériaux;

- Ger de silice , principalement pour la consolidation des agrégats.

plastifiants divers.Acide Phosphorique.

- Ciment.

- Chaux ou mélange de chaux et de cendres fines.

- Alginates.

- Floculants et composés chimiques variés facilitant cette floculation et la prise des vases. etc....

O

62. La Protection du Remblaiement.

La protection d'une ile artificielle en remblai contre l'action des éléments et en particulier contre les assauts de la mer est assurée par:

1°/ une élévation du remblaiement hors d'eau la mettent à l'abri des dé ferlements les plus puissents.

2°/le réalisation sur se périphérie d'un ouvrage de protection suivant les techniques des travaux maritimes sommairement décrites au Chapitre V.52.

Ces ouvrages de protection, revètement des berges de l'ile ou consolidation des digues de retenues faites pour faciliter le remblaiement, ont pour but

- d'éviter une forte érosion des flancs et un risque d'affouillement de la base immergée de l'ile.

- résister aux surpressions hydrostatiques des remblais, au besoin par des dispositifs de drainage appropriés

- empécher les effets érosifs des gerbes d'œu projetées par le déferlement des vagues, pouvant attaquer le terrain remblayé en arrière des ouvrages et créer des affouillements dangereux pour les remblais et les ouvrages de protection.

De nombreuses solutions peuvent être apportées à la réalisation de cette protection.

A/. <u>1 ére Solution</u>.

Elévation du remblaiement hors d'eau à une hauteur rendant impossible même avec la vague centenaire le déferlemnt des vagues sur l'ile.

Consolidation de la protection des pentes.

B/.2 ème Solution.

Elévation du remblaiement hors d'eau à une hauteur moindre que la précédente et surélé-vation sur le revètement de protection d'une digue périphérique empéchant tout déferlement.

C/. 3 ème Solution.

Construction d'une digue périphérique avent tout reublaiement à une hauteur identique à celle de la solution 2.

D/. 4 ène Solution.

Construction d'un brise-lames extérieur, puis réalisation du remblaiemnet sur une des solutions précédentes, en tenant compte de l'amortissement réalisé.

Le choix d'une de ces schutions dépend de nombreux facteurs - degré de fiabilité

- cout etc.

L'étude de la protection est conditionnée par la valeur de la vague centenaire.

Cette dernière est également commandée par la hauteur d'au, puisque dans les eaux basses, domaine principal des iles en remblai, la hauteur maximale possible des vagues est de 0,7 à 1 fois celle de la hauteur d'eau.

Ces éléments, hauteur d'eau et vague contenaire, conditionnent la hauteur de l'ile au dessus des eaux, ainsi que la forme et le tonnage de l'ouvrage de protection.

On a vu que les pentes faibles réduisent le déferlement, qui est également fonction de la forme du revètement, de sa rugosité, de la période de la vague et de bien d'autres paramètres qu'il importe de connaître si l'on veut un cout optimal.

Ces données permettent en effet de déterminer grace aux calculs sur ordinateur les couts minima de tonnage de l'ouvrage de protection et du remblaiement optimal.

Par ailleurs le choix d'une hauteur de vague inférieure à celle de la vague centenaire aménera une diminution sensible des couts de la réalisation

- par diminution de la hauteur, donc du volume du remblaiement.
 - par diminution de l'importance du revètement. Une diminution de 10 % de la hauteur de la vague de calcul entraine celle de 35% du tonnage des matériaux de protection.

Aussi voit-on l'intérêt de faire des études prévisionnelles afin de connaître la probabilité des dommages que peut subir l'ile artificielle pour des hauteurs de vague se situant entre celles de la vague de calcul et de la vague centenaire.

Si cette probabilité est déterminée, on peut calculer le cout d'entretien annuel, qui, capitalisé, peut alors être comparé à l'accroissement d'investissement, conséquence du choix de la vague centenaire et d'une protection totale de l'ile.

Un tel calcul d'optimalisation peut aussi être fait pour l'étude des digues de protection des travaux si ceci doivent durer plusieurs années, ce qui sera le cas pour des iles artificielles de plusieurs dizaines d'hectares.

Il est en effet certain que pendant la période des travaux on aura une probabilité assez faible de vague centenaire; par ailleurs les dégats causés à la structure seront aisément réparables, sans couts financiers importants, puisque tout le matériel de chantier est en place.

On voit ainsi dégagé la notion de vague de calcul optimale, bien souvent inférieure dans les projets à la vague centenaire sauf dans les cas où des impératifs de sécurité absolus imposent une protection complète.

Le cout des ouvrages de protection est non seulement tributaire de la hauteur de vague, mais également d'autres facteurs tels que:

- la localisation des ressources de matériaux utilisables.
- leur cout.

Ces matériaux sont généralement d'origine terrestre (Gros bl. blocs - rochers - cailloutis etc..).

Si les carrières d'extraction sont trop éloignées ou trop couteuses ou trop pauvres, on pourra y pallier par l'emploi de revètements artificiels (Tetrapodes-Tribars- Akmon-Plaques armées de béton) aux dimensions appropriées, qui pourront être ualgri leur cout élevé compétitifs.

63. Drainage du remblaiement.

Sous toute surface remblayée, entourée d'eau, existe en per--manence une nappe hydraulique.

Son niveau est fonction des marées et des pluies et du pouvoir filtrant de la digue de protection.

Le drainage des eaux dans des conditions optima est d'abord réalisé par le choix d'un matériau de remblaiement à la

granulométrie convenable, puis par la réalisation d'un réseau superficielle de drainage à l'instar d'un drainage terrestre, surtout sur les iles dont la surface ne doit pas rester longtemps inondée après de fortes pluies.

64. Technique de l'ingéniérie.

La réalisation de grandes superficies remblayées au large des côtes ne soulève aucun problème technologique particulier, même par des profondeurs importantes, pouvant aller à plus de cent mètres.

Par contre elle pose des problèmes logistiques d'autant plus importants que les surfaces à remblayer et les profondeurs sont plus grandes.

Ces problèmes sont dus à

- l'environnement marin, hostile à l'homme.
- l'importance du chantier le potentiel humain et matériel à mettre en oeuvre.
- la durée des travaux
- les transports maritimes impératifs.

Une parfaite logistique des hommes, du matériel et des actériaux conditionne la faisabilité des iles artificielles de toute dimension

Aussi import-t-il qu'un maître d'oeuvre coordonne l'ensemble des opérations qui ne peut être le fait d'une seule entreprise, à moins que cette dernière ne soit organisée dans ce sens avec une section engineering puissante.

Les opérations d'engineering peuvent se classer comme suit:

- . Définition du projet.
 - Recherche de la localisation optimale.
 - Planning des opérations fechniques et logistiques.
 - Exécution des travaux.

641. Définition du projet.

En fonction des objectifs définis par le Maitre d'ouvrage, les caractéristiques de l'ile(dimensions - forme- etc..) sont établies et la zone de localisation sommairement définie.

642. Recherche de la localisation optimale.

Cette localisation, dans la zone d'implantation choisie, est fonction

- des caractéristiques locales de l'environnement
- de caractéristiques géographiques influencant la logistique.

Elle ne peut être fixée qu'après une parfaite connaissance du lieu, résultant d'études diverses permettant de capter les données nécessaires à l'établissement du projet, à savoir:

- Données Marines.
Profondeur d'eau (Lévés bethymétriques).
Caractéristiques du fond (Reconnaissances sismiques sommaires).

Deréesa Périodicité Valeur).
Courants (Mesures courantométriques de vitesse et direction).
Houle et Vagues (Hauteur-Amplitude, etc.)
Salinité.

permettent de conneitre evec le plus de précision possible le valeur de la force des éléments.

- <u>Données Météorolgiques.</u>

Vents (Force- Directions.).

Températures.

Pluies.

Secousses sismiques.

- Données Topographiques.

Brs-fonds. Récifs. Contours côtiers. Fleuves.

.: 3

- Données Géologiques.

Etude et enclyse du sol per sondege.
Composition du fond.
Classement des couches (Ordre-Epaisseur)
Pourcentage de retenue d'eau.
Etude gravimétrique.
Etude granulimétrique.
Essais de compression.
Essais de cimaillement
Taux de tassement des couches.
Etude des tendances sédimentologiques du
littoral quand celui-ci est proche.

- Données sur les matériaux.

Etude des sites d'emprunt des matériaux d'origine:

- Terrestre.
- Hydraulique.
(Conditions d'extraction-Transport- Nise en oeuvre - Cout.)

La connaissance de ces données permettra de définir avec précision la localisation optimale de l'ile et d'élaborer le projet définitif d'éxécution et le devis estimatif des investissements prévisionnels.

643. Planning des opérations techniques et logistiques.

Le projet établi et approuvé, il est nécessaire de définir avec précision:

- la succession des opérations techniques à réaliser et leur planification (Pert).
- les moyens à mettre en oeuvre (Hommes-Matériel-Matériaux).
- les moyens disponibles.
- le planning logistique.
- la mise en place es chantiers dont le nombre et l'importance seront fonction des moyens disponibles et des délais imposés.
- -Le début des opérations doit; si possible, être fixé en fonction des prévisions d'une longue période de calme relatif.
- le vie du chentier. Les chentiers mettent généralemnt en oeuvre des moyens extra-ordinaires:
 - Dragues de types divers.
 - Pontons-bigues.
 - Pontons-grues.
 - Mavires de service et d'avitaillement.
 - Navires d'habitat.
 - Centrales d'énergies diverses.
 - Effectifs humains importants:

Equipages des navires. Ouvriers spécialisés. Travailleurs sous la mer.

dont il importe de prévoir le séjour pro--longé sur mer et les rotations indispensables; les travaux sur certains chantiers peuvent en effet durer plusieurs années.

Pour mémoire la réclisation d'une des iles de Long Beach a été d'une durée de dix pois pour 2 hectares,5.

Aussi importe-t-il de choisir les matériels les mieux adaptés au chantier et les effectifs maxima afin de réduire la durée des travaux.

De ce choix dépend en effet:

- le rentebilité du chentier.
- -le sécurité du metériel et des hommes.
- la rapidité d'éxécution.

644. Exécution des Travaux.

Les plannings techniques et logistiques eyent été lis au point de manière à avair un rythme de développement optimal, les travaux sont éxécutés conformément aux techiques des travaux maritimes et peuvent être schématisés comme suit:

- Protection primaire du chantier contre l' action des éléments afin de rendre minimale la durée des arrèts.
- Préparation du site. En particulier si le fond est vaseux des travaux de dragage, fascinage ou tapissage du sol seront nécessaires pour éviter les glissements de remblai, les bourrelets ou une pénétration excessive des remblais.
- Remblaiement de la zone limitée ou non par des digues d'encloture.
 Sur les grandes superficies, on remblaie généralement par zone successive afin d'avoir le plus rapidement possible des zones tassées permettant la construction de batiments temporaires ou définitifs.

0

65. Considérations Ecologiques.

La vie sous-marine est totalement anéantie sur toute la surface remblayée.

Elle l'est également pour des délais plus ou moins grands

- -sur les lieux d'extraction des matériaux hydrauliques par l'action brutale des dragues.
- -sur une large zone autour de l'ile artificielle par suite de l'importante masse de vasC en suspension, qui en se déposant tue le frais et les organismes benthiques.

L'action nuisible des dragages importants a été mise en lumière; ces dragages sont à l'origine d'une forte production d'ions métalliques, nuisibles à l'environnement marin et sont par ailleurs la source de nuisances oléiques, phénoliques des plus dangereuses.

Aussi n'est-il pas étonnant que dans certains pays et en particulier aux Etats-Unis, ces opérations sont particuliè--rement surveillées et les rejets sévèrement réglementés.

Il n'est pes impensable que dens les zones à dragages fréquents (Chenoux de navigation, etc) on ne concoive pas de zones de " décharge de déblais controlée " réservée à la création de futures iles artificielles, dont l'intérèt aurait été pensé, minimisant ansi les domnages résultant d'opérations de dragag répétées, aux conséquences des plus néf néfastes pour l'éclogie marine.

On s'est ainsi aperçu en Australie que les travaux de l'extension de la piste de l'aérodrone cotier de KINGSFORD SMITH avaient occasionné, par suite du dragage d'une très grande zone, des dégats très sérieux aux plages avoisinantes.

L'affouillement important, qui en était résulté, avait en effet modifié le régime habituel des vagues, en leur conférant une hauteur supérieure, augmentant ainsi leur action érosive sur la côte.

Les expériences faites en bassin réduit ont abouti aux conclusions qu'il fallait étendre la surface de dragage parallèlement à la côte afin d'atténuer les effets enregistrés.

Ceci souligne toute l'importance d'études préliminarsérieuses dans l'implantation envisagée d'une ile artificielle, afin de déterminer le plus exactement possible les conséquences de cette implantation sur les courants et les élements marins, dont les régimes naturels peuvent être bouleversés par la main de l'homme.

Dans ces études il est important de savoir que tout obstacle détaché de la côte et en particulier une ile créent une zone de calme relatif favorable à la formation de dépots sablonneux, dont le nombre est multiple s'il y a plusieurs directions de houle dominantes et qui relieront progressivement l'ile à la côte.

Ces bancs de sable, dénoumés "Tomolos ", se forment dans les conditions les plus favorables lorsque la distance de l'ile à la terre est du même ordre de grandeur que la longueur de l'ile et que cette distance est multiple simple de la longueur d'onde de la houle.

Les conséquences que ces phénomènes, universellemnt connus, peuvent entrainer sont des plus graves, en particulier sur lz navigation; ils peuvent être à l'origine de contestations délicates, de travaux couteux et entraîner la disparition de plages préjudiciable à la vie économique d'une région côtière.

66. Couts de construction d'une ile artificielle "Reublai".

Le cout d'une telle ile artificielle peut être sommaire--ment schématisé comme la somme des couts

- du remblaiemnt nécessaire à la réalisation de l'ile.
- de sa protection (revêtement ou digue)
- de l'engineering et des études préalables.

Il est per ailleurs fonction d'un nombre important de paramètres:

- surface de l'ile.
- profondeur du site marin. localisation off-shore.
- environnement marin.
- cout des matériaux et du dispositif logistique.

qui font qu'aucune règle générale ne peut être donnée qunt à un prix unitaire.

661. Influence de la surface et de la profondeur.

Les couts à l'hectere d'une ile artificielle varient à profondeur égale avec sa superficie.

Dans ce cas le volume du remblaiement croit proportion--nellement à la surface de l'ile, alors que le volume de la protection ne croit que proportionnellement à la racine carrée de cette surface.

L'importance relative de ces deux éléments varie donc énormément avec la surface.

A surface égale le remblaiement a son volume qui croit linéairementavec la profondeur d'eau, si ce remblaieunt est enclos par une digue d'encloture ou un rideau de palplanches.

Ceci est moins exact si le remblaiemnt n'est pas endigué, car la pente du talus décroit rapidement avec la profondeur.

Si cette pente peut être de 1/2 à 1/4 pour 10 mètres de fond, elle peut atteindre rapidement 1/50 à 1/100 pour de profondeurs plus importantes.

Certains techniciens estiment même que par ce fait le cubage du revêtement à mettre en place varie comme le carré de la profondeur.

En fait des calculs sommaires faits pour des iles arti-ficielles circulaires, dont le diamétre varie de 100 à 7.000 mètres, nous ont donné les résultats suivants avec
- des pentes de 1/4 à 1/100
- des profondeurs de5 à 25 mètres.

TABLEAU 8. Volume total du remblaiement endigué.

| Diem. | Surface | Hect. 5 m. | Profondeur 25 m | 50 m. |
|----------------|----------------|--------------------------|----------------------------|------------------------------|
| 100 ti | 0,785 | 39.250 | 196.250 | 392.500 |
| 500 1.000 | 19,6 75,86 | 980.000 3.925.000 | 4.900.000 18.965.000 | 9.800.000 ± 39.250.000 |
| 2.000 | 314. | 15.700.000 | 78.500.000 | 157.000.000. |
| 3.000 4.000 | 700. 1250. | 35.000.000 62.250.000 | 175.000.000 311.250.000 | 350.000.000 628.000.000 |
| 5.000 | 1961. 2830. | | 490.250.000 707.500.000 | 980.500.000 1.400.000.000 |
| 7.000 | 3850. | 192.500.000 | 962.500.000 | 1.923.000.000 |

TABLEAU 9.

Volume total du remblaiemnt libre (avec une pente constante de 1/4 à toute profondeur)

| Diem. | Prof | ondeur 25 u. | 50 m. |
|--|---|---|---|
| 100. 47. 500. 1.060. 1.000. 4.084. 2.000 16.015. 3.000 35.475. 4.000 63.450. 5.000 98.840. 6.000 140.946. 7.000 193.600. | 800 7.160 400 23.835 000 86.650 000 187.040 000 330.000 000 510.000 000 723.800 | 0.000 5.000 0.000 0.000 0.000 0.000 1.06 0.000 1.49 | 4.072.500 19.750.000 55.191.000 95.600.000 99.300.000 03.000.000 64.500.000 05.700.000 |

TABLEAU 10.

Volume total du remblaiement libre M3

(avec une pente constante de 1/50 à toute profondeur)

| Diau. | 5 m. | Profondeur 25 m | 50 m. |
|--|---|--|---|
| 100. 500. 1.000. 2.000. 3.000. 4.000. 5.000. 6.000. 7.000. | 482.250. 2.286.000. 6.205.000. 19.950.000. 41.210.000. 70.410.000. 108.200.000. 153.600.000. 207.000.000. | 45.596.250 69.900.000 108.365.000 217.000.000 363.000.000 547.750.000 776.250.000 1.042.500.000 | 344.392.500 431.800.000 559.250.000 873.000.000 1.262.000.000 1.808.000.000 2.285.500.000 2.900.000.000 3.623.000.000 |

TABLEAU 11.

Volume total du remblaiement libre en 113

(avce une pente constante de 1/IOO à toute profondeur)

| Diem. | | Profondeur | |
|---|--|--|---|
| DICHM. | 5 n | 25 n. | 50 m. |
| 100 500 1.000 2.000 3.000 4.000 5.000 6.000 7.000 | 1.739.250. 4.250.000. 9.140.000. 24.860.000. 48.050.000. 79.225.000. 118.950.000 166.300.000 221.250.000 | 173.896.250 217.400.000 290.465.000 438.500.000 633.000.000 868.250.000 1.146.250.000 1.459.000.000 | 1.350.392.500 1.509.800.000 1.739.250.000 2.247.000.000 2.830.000.000 3.498.000.000 4.245.500.000 4.960.000.000 5.973.000.000 |

Ramené à l'hectare, le cubage de remblaiement diminue progressivement avec la surface totale de l'ile, comme le montre le tableau suivant:

TABLEAU 12.

(Cubature du remblaiement nécessaire pour un hectare en fonction du diamètre, de la hauteur et de la pente) en Mètres cubes.

| 1 | | | Profondeu | ır. |
|-------|--------|-----------|-------------|---------------|
| Diem. | Pente | 5 n | 25 m. | 50 m. |
| 100 | 1/4 | 60.000 | 1.112.500 | 5.090.000 |
| | 1/50 | 614.400 | 58.000.000 | 438.000.000 |
| | 1/100 | 2.220.000 | 222.500.000 | 1.780.000.000 |
| 500 | 1/4 | 54.050 | 365.000 | 1.010.000 |
| | 1/50 | 116.750 | 3.565.000 | 22.800.000 |
| | 1/I00 | 217.000 | 11.100.000 | 77.000.000 |
| 1.000 | 1/4 | 53.800 | 314.000 | 730.000 |
| | 1/50 | 81.800 | 1.425.000 | 7.375.000 |
| | 1/100 | 125.000 | 3.825.000 | 22.800.000 |
| 2.000 | 1/4 | 51.500 | 276.000 | 624.000 |
| | 1/50 | 63.500 | 692.000 | 2.775.000 |
| | 1/100 | 79.600 | 1.395.000 | 7.160.000 |
| 3.000 | 1/4 | 50.600 | 267.500 | 573.000 |
| | 1/50 | 58.750 | 516.000 | 1.792.000 |
| | 1/100 | 68.700 | 904.000 | 4.040.000 |
| 4.000 | 1/4 | 50.600 | 264.000 | 554.000 |
| | 1/50 | 56.300 | 438.000 | 1.450.000 |
| | 1/100 | 63.400 | 694.000 | 2.795.000 |
| 5.000 | 1/4 | 50.400 | 260.000 | 542.000 |
| | 1/50 | 55.200 | 396.000 | 1.165.000 |
| | 1/100 | 60.600 | 584.000 | 2.162.000 |
| 6.000 | 1/4 | 50.000 | 250.700 | 531.000 |
| | 1/50 | 54.600 | 370.000 | 1.030.000 |
| | 1/100 | 59.100 | 518.000 | 1.762.000 |
| 7.000 | 1/4 | 50.000 | 250.700 | 528.000 |
| | 1/50 | 53.800 | 350.000 | 940.000 |
| | 1.•100 | 57.500 | 473.000 | 1.550.000 |

Ce tableau montre l'influence décroissante de l'inclinai--son de la pente au fur et à mesure que la surface de l'île croit.

En particulier pour de faibles profondeurs, 5 à 10 mètres on voit que le prix à l'hectare ne variera pas beaucoup à partir de surfaces de l'ordre de 4.000 hectares, soit celle d'un aérodrome.

Ceci est une des raisons qui incitent les Hollandais, en rticulier, à développer cette méthode du remblaiement libre.

0

Le cout du revêtement est fonction de se cubeture.

Cette cubature a été colculée dans l'hypothèse d'une ile circulaire sur la base d'un revètement de 1 mètre d'épaisseur; les résultats en sont les suivants:

TABLEAU 13.

Cubeture du revètement en fonction de la profondeur pour une pente de 1/4.

| Diem. | Longueur. | 5 m | Profondeur 25 | 50 n. |
|---|--|-----|--|------------------------------|
| 100 500 1.000 2.000 3.000 4.000 5.000 6.000 7.000 | 314 m. 1.571. 3.141, 6.282 9.425 12.560 15.700 18.850 22.000 | | 62.800 188.500 345.000 660.000 974.000 1.287.000 1.600.000 1.915.000 2.230.000 | .000 .000 .000 .000 |

Des tableaux similaires ont été établis pour des pentes de remblai de 1/50 et de 1/100.

Ils ont permis d'établir le tableau suivant donnant la cubature du revêtement rapportée à l'hectare de surface de l'ile, pour une hypothèse de revêtement de 1 mètre d'épaisseur.

Si les calculs imposent un revètement plus épais, il faudra multiplier par le coefficient correspondant à la surépaisseur appliquée.

TABLEAU 14.
Cubature rapportée à l'hectare du revètement.
en flètres Cubes.

| Diem. | Pente. | | Profondeur. | |
|---------|---------|-----------|-------------|-------------|
| DECHI | 101100. | 5 m | 25 m. | 50 m. |
| . 100 | 1/4 | 9.600 | 80.000 | 240.000 |
| | 1/50 | 350.000 | 6.740.000 | 25.700.000 |
| | 1/100 | 1.200.000 | 25.950.000 | 102.000.000 |
| 500 | 1/4 | 1.675. | 9.600 | 22.450 |
| | 1/50 | 30.000. | 351.000 | 1.253.000 |
| | 1/100 | 80.000. | 1.200.000 | 4.400.000 |
| 1.000 | 1/4 | 815. | 4.395 | 9.600 |
| | 1/50 | 12.460 | 112.000 | 349.500 |
| | 1/100 | 30.200 | 349.000 | 1.200.000 |
| 2.000 | 1/4 | 405 | 2.105 | 4.400 |
| | 1/50 | 5.620 | 40.600 | 113.400 |
| | 1/100 | 12.550 | 113.500 | 350.000 |
| 3.000 | 1/4 | 284 | 1.390 | 2.870 |
| | 1/50 | 3.640 | 23.800 | 61.600 |
| | 1/100 | 7.850 | 61.600 | 179.500 |
| , 4.000 | 1/4 | 204 | 1.300 | 2.110 |
| | 1/50 | 2.675 | 16.500 | 40.800 |
| | 1/100 | 5.650 | 40.750 | 113.200 |
| 5.000 | 1/4 | 160 | 815 | 1.675 |
| | 1/50 | 2.100 | 12.500 | 30.000 |
| | 1/100 | 4.400 | 30.000 | 80.000 |
| 6.000 | 1/4 | 134 | 675 | 1.375 |
| | 1/50 | 1.730 | 10.050 | 23.550 |
| | 1/100 | 3.620 | 23.500 | 61.000 |
| 7.000 | 1/4 | 114 | 580 | 1.175 |
| | 1/50 | 1.450 | 8 • 410 | 19.350 |
| | 1/100 | 3.060 | 19 • 350 | 49.000 |

La cubature d'une digue d'enclôture peut être également calculée par avence de manière à avoir un ordre de grandeur des volumes nécessaires et du cout approximatif par hectare.

Cependant ce calcul est des plus sommaires car le profil de la digue est essentiellemnt fonction des éléments agissants et non seulement de la profondeur.

Le tableau suivant a été établi pour une digue d'enclôture de 3 mètres de largeur à son sommet et ayant des pentes uniformes de 1/4.

TABLEAU 15.

Cubatures approximatives d'une digue d'encloture.

(Cubature totale et cubature rapportée à l'hectare)
en millier de mètres cubes.

| Diemèt | re | Ι | Profonde | rofondeur | | |
|--------|----------|---------|----------|-----------|---------|-------|
| en mèt | re | 5 m. | 25 | 25 m. | | • |
| | Cub. Tot | Cub/Hed | c. C.T | C/H | C.H | C/T |
| 100 | 36,2 | 46,1 | 808 | 1.030 | 3.190 | 4.060 |
| 500 | 181 | 9,24 | 4.040 | 206 | 15.960 | 814 |
| 1.000 | 362 | 4,77 | 8.080 | 106,5 | 31.850 | 420 |
| 2.000 | 723 | 2,5 | 16.180 | 51,4 | 63.600 | 229 |
| 3.000 | 1.085 | 1,55 | 24.250 | 34,7 | 95.600 | 137 |
| 4.000 | 1.460 | 1,17 | 32.300 | 25,85 | 127.500 | 102 |
| 5.000 | 1.805 | 0,92 | 40.350 | 20,6 | 159.400 | 81,3 |
| 6.000 | 2.180 | 0,77 | 48.500 | 17,1 | 191.000 | 67,4 |
| 7.000 | 2.560 | 0,67 | 56.600 | 14,7 | 223.000 | 58 |

On voit que le cubage, rapporté à l'hectare se stabilise pour de grandes surfaces à des valeurs qui croissent effectivement comme le carré de la profondeur.

C

D'autres procédés de protection des iles artificielles pour--raient être étudiés et utilisés, comme ils le sont dans la construction de quais (caissons flottants et immergés-etc..).

Un procédé qui semble devoir prendre une certaine extension avec le développement des iles artificielles parait devoir être celui des murs-rideaux en palplanche métalliques ou en béton.

Son utilisation semble devoir être d'un cout plus élevé que celle des procédés traditionnels, mais dans certaines circons-tances cette technique présentera des avantages certains.

Ce cout variera de plus en fonction de la surface à ceinturer et le cout à l'hectare diminuera rapidement avec des iles de très grande superficie.

C'est ainsi que pour quelques centaines de mètres de quai, on peut tabler dans certains ports ce cout à 5.000 francs le mètre linéaire apr des profondeurs de 13 mètres environ.

Or les prix estimés par les techniciens Américains pour des iles de plusieurs hectares (5 à 10 hect.) sont les suivants:

- les pelplanches étant supposées fichées dans le fond sur une longueur de 3 mètres et émergeant de 5 mètres au dessus de la surface, ce prix est de

1500 francs le mètre lin. pour un fond de 5 m.
1.600 - - - 7,5 m;
1.750 francs - - de 10 à15m.

0

662. Influence du cout des matériaux.

Le cout de construction de l'ile est certes fonction des cubatures à mette en oeuvre et calculables aisément à l'aide des tableaux précédents, mais il est également fonction du cout des matériaux utilisés, dont les prix de revient peuvent varier de 1 à 100.

Ces prix sont par ailleurs fonction de la surface de l'ile, de la qualité du fond, de la position des sites marins et terrestres d'extraction. Une importante société de dragage Néerlandaise fait état pour ses travaux éxécutés en 1971 dans le monde entier de prix très divers, dont le plupert s'échelonnent entre 1 et 10 francs le nètre cube, avec un maximum de fréquence entre 3 et 4 francs, quelques prix exceptionnels se situant à 60,90 et 100 francs le mètre cube.

Dans le cadre des travaux du port de FOS-MARSEILLE, le cout du mêtre cube a varié entre 1,5 et 2 francs le 11 pour le sable hydraulique et les limons et entre 3 et 6 francs pour les graviers et galets.

Pour les projets des extensions des pistes des aérodroues de Nice et de Harseille, les prix se situent entre 4 et 7 frncs le mètre cube.

Le cout du compactage est estimé à 3 francs 50 le mètre carré evec des puissances de 100 tonnes/métre carré et à 7,50 evec des puissences triples.

Le cout de le vibroflottetion peut être estimé, bien qu' il soit très variable, car fonction des déblais et de nombreux autres facteurs, à 2 ou 3 francs le mêtre cube.

Les couts des déblais terrestres sont également très variables, car ils sont fonction

- du cout des matériaux extraits
- de la distance des carrières d'extraction au port de chargement
- de la distance du trajet maritime.

Ces couts au mêtre cube sont de l'ordre de grandeur suivant

- cout du N³de sable ou de gravier. 6 à 12 fm. -transport/camion : 0,50 à 1 francs/kilomètre. transport maritime: 4 à 10 francs le mètre cube en prenant pour base le cout d'un remorqueur; et d'un chaland à 6.000 francs/ jour.

663. Influence de la localisation en mer et de l'environ--nementmarin.

L'influence de ces deux facteurs sur l'aspect logistique de l'opération a déja été évoquée.

Les transports maritimes sont d'autant plus onéreux que la distance est plus grande et que les conditions de la mer sont plus mauvaises.

Aussi la recherche d'une localisation optimale a-t-elle une grande importance.

Certains emplacements peuvent être plus ou moins bien abrités, en particulier dans certains golfes ou petits bassins de mer et ce choix peut faire varier fortement le cout de la réalisation.

O

664. Couts comparés.

Les développements précédents montrent toute la diversité qui peut apparaître dans le calcul du cout de réalisation d'une ile artificielle-remblai.

Aussi n'est-il extraordinaire que les couts à l'hectare estimés ou réalisés dans divers projets soient très différents comme le souligne les tableaux suivants:

TABLEAU 15.
Cout à l'hectare de divers projets d'ile-remblai.

| - | Localisation | Hes. Surface | H/me | r Co | out en franc | 5• |
|---|-------------------------|-----------------|----------|------|----------------------|----|
| | Coepenhague | 2.500 | 2 r | ٥ | 105.000 | 3 |
| • | Londres | 20.000 | 4 | | 250.000 | • |
| | Boston | . 720 | 8 | | 250.000 | |
| | Hong-Kong (1) | 70 | 8 | | 1.000.000 | |
| | Bolse | 18 | 8 | : 10 | 0.000.000 | |
| | Chicago | 1.450 | 10 | | 690.000 | |
| | Straford. Long beach | 1.000 130 | 15 16 | | 1.250.000 730.000 | |
| | 11 | 2 | 12 | | 4.000.000 | |
| | Kagoshina | 70 | 30 | • • | 350.000 | |
| | Nice (1) | 300 | 20 | | 1.000.000 | · |

(1) Extension de pistes cotières.

Le Professeur J.F.Hoffmen de l'Académie Navele d'Annapolis a donné les couts comparés de deux iles artificielles de 2 hectares,5 et de 5 hectares émergents de 4 mètres 50 au dessus du niveau de la mer dont la profondeur varie de 5 à 15 mètres.

Le remblaiemnt a été réalisé avec des matériaux hydrau--liques, dragués sur place, à un cout unitaire de 3 francs environ le mètre cube. La comparaison porte en outre sur 2 types différents d'ile par la différence de leur protection:

- Type A. Ile en remblai libre, dont les pentes du remblaiemnt (p=0,25) ont été revétues sur toute leur surface d'un revètement en pierres et blocs de densité 2,65 d'une épaisseur moyenne de 1,50 mètres et dont la porosité est de 30 %.
- Type B. Ile en remblai réalisée dans une enceinte en palplanches métalliques, enfoncées de 3 m. dans le fond marin et émergeant de la même hauteur que l'ile, soit 4 m, 50.

Le cout de l'ile de type A se situe entre 7 millions de frs. sur un fond de 6 mètres et 12 millions sur un fond de 12 mètres pour une ile de 2 hectares,5 et entre:

10 millions sur un fond de 6 mètres et 18 millions sur un fond de 12 mètres pour une ile de 5 hectares.

Le cout de l'ile de type B se situe entre: 14 millions sur un fond de 6 m. et 17 millions sur un fond de 12 mètres pour une ile de 2,5 hectares et entre:

21 millions sur un fond de 6 m. et 26 millions sur un fond de 12 mètres pour une ile de 5 hecteres.

Le tableau suivant résume ces prix: TABLEAU 16.

| Fo Surf. | nd | 6 m. | 10 n. | . 12 m |
|----------|-----|------------|--------|--------|
| 2hes,5 | Λ ; | 7 millions | 10 m. | 12 m. |
| | В | 14 (1. | 16 m. | 17 n. |
| 5 has. | A ; | 10 n. | 14 12. | 18 m. |
| : | В | 21 a. | 24 n. | 26 m. |

On voit que le cout des iles du type B croit proportion--nellement moins vite que celui du type A, dont le prix est cependant moins élevé. Le raison en est, coume on l'a déja montré que dans le type B à palplanches le volume des matérieux perdus est nul alors qu'il croit rapidement avec la profondeur dans le remblaie-ment libre.

L'emploi des palplanches est signalé comme intéressant dans les sites marins où dominent de forts courants.

Les palplanches sont cependant attaquées par la corrosion marine et l'abrasion des particules sablonneuses en sus-pension dans les forts courants marins, pour les métalliques.

Leur fiebilité est inférieure à celles construites en béton.

0

665. Devis estimatif.

Le devis estimatif de construction d'une ile artificielle ne peut être établi qu'avec une fourchette des plus larges

Il peut cependant être schénatisé par le tableau suivant:

TABLEAU 17

Devis estimatif de construction d'une ile remblai.

| Opérations | Qtités | P.U. | Total. |
|--|--------|---|--|
| Avent-projet : Etudes et recherches sommeires. | | | : |
| Etudes du site. | | | |
| Installation du chantier. | , | 7 - 1 | |
| Préparation du fond. | |) : : | · · |
| Travaux accessoires. | | ! # | |
| Digues d'encloture: Metériaux A B | • | | |
| Renblaiement: Actéricux A Matéricux B Matéricux C | | : | |
| Compectage Protection de l'ile. Drainage. | • | 7 7 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 | |
| Honoraires engineering | ng• | nglezeeriisi en saar en | e promonentario de la compensario della compensa |
| Total. | | ! | í |

Un exemple sommeire peut être donné per l'estimation du cout d'une ile artificielle pour l'installation d'une centrale nucléaire per un bureau d'études Américain: ile de 4hectares par 18 mètres de fond.

Honoraires Engineering et études diverses

Digue de protection/:

-135.000 tons.de blocs de IO tonnes à 35 F./ton. -275.000 tons. de blocs de 1 à 10 t. à 25 F./T. - 265.000 de caillasse à 21 f. la tonne.

Remblaiement:

1.000.000. de H³ de remblei à 8 francs 50 le mètre cube 8.500.000 francs

Total....28.270.000 francs
Taxes.... 848.100 francs

Total des investissements à prévoir......29.118.100 francs

ce qui situe l'ile aux environs de 750.000 francs l'hectare.

0

67. Conclusions sommaires sur les iles en remblai.

L'avantage certain de la rélisation d'une ile artificielle en remblai est que cette dernière procède de techniques connues et de réalisations similaires nombreuses dans le domaine cotier, tout au moins par de faibles fonds.

Pour des fonds importants, ces techniques sont plus aléatoires mais les recherches sont poussées pour réaliser des reublais par des fonds de plus de cent mètres, en particulier pour la construction de digues.

Cependant il est certain que le domaine des iles en remblai se situera par des fonds n'excédant pas une trentaine de mètres, d'autres techniques étant alors moins onéreuses. Les autres avantages découlant d'ailleurs de cette parfaite connaissance technologique sont:

- le cout unitaire à l'hectare assez faible.
- -l'expansion aisée de l'ile, si besoin était.
- une sécurité maximale à l'action des éléments marins si la protection a été calculée en conséquence, compte-tenu de la valeur des vents, des vagues, même des raz de marée et des courants ainsi que de la hauteur des marées.

Les désavantages d'une ile en remblai, déja énumérés sont:

- la destruction totale de la vie marine sur toute la surface du remblaiemnt et sur un rayon très grand aux alentours, surtout pendant la période de travaux.
- les changements qu'elle apporte à l'allure des courants, l'action des vagues et de la marée, pouvant amener la transformation complète du littoral et des fonds marins.
- l'importance qui doit être attachée à l'étude du fond sur lequel s'appuiera le remblai.

Sur meuveis fond ou evec de mauveis déblais, des tassements irrémédiables ou excessifs peuvent apparaitre.

- se sensibilité à l'action des treublements de terre. Des tessements importants et des w mouvements des remblais en résultent pour le plus grand dommage des super-structures.
- l'accroisseemnt rapide du cout unitaire avec la profondeur.

O

Cependant en l'état actuel de la technique, il est certain que pour des fonds de 15 à 30 mètres, l'ile en remblai sera le plus souvent adoptée.

Déja dans le domaine pétrolier de nombreuses petites iles artificielles en remblai ont été construites jusqu'à 5 kilomètres des côtes.

Les quatre iles de Long Beach, parfaitement "designées" sont un exemple parfait d'un aménagement nouveau d'un littoral.

Au Japon des iles en remblai d'environ 200 mètres de diamè--tre ont été réalisées par des fonds de 45 mètres.

La faisabilité des iles artificielles en remblai est donc to :le de nos jours;elle résulte

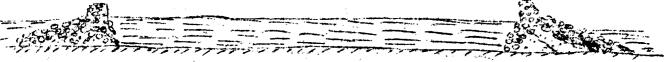
- d'une technique éprovée
- de méthodes bien établies
- d'équipements conventionnels existents et de grand potentiel de réalisation
- d'une connaissance précise des invectissements si les données d'implantation sont connues exactement.

00000

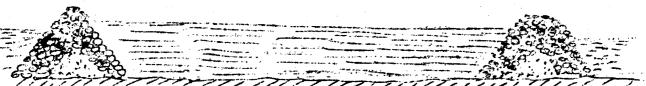
Figure 19.

Profils divers d'ile-remblai. Ile en remblaiement libre avec protection.





Ile en remblai endigué avec digue unique.



Ile en remblai endigué avec digues superposées.



Ile en remblai dans enceinte de palplanches

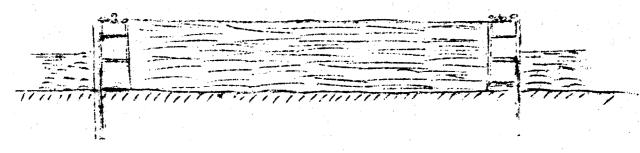
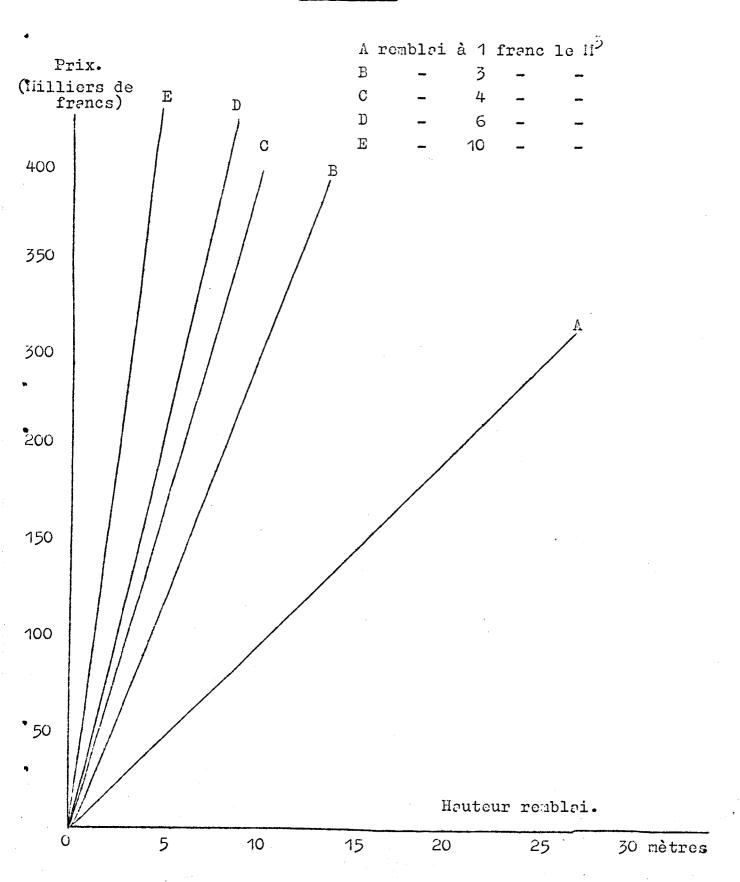
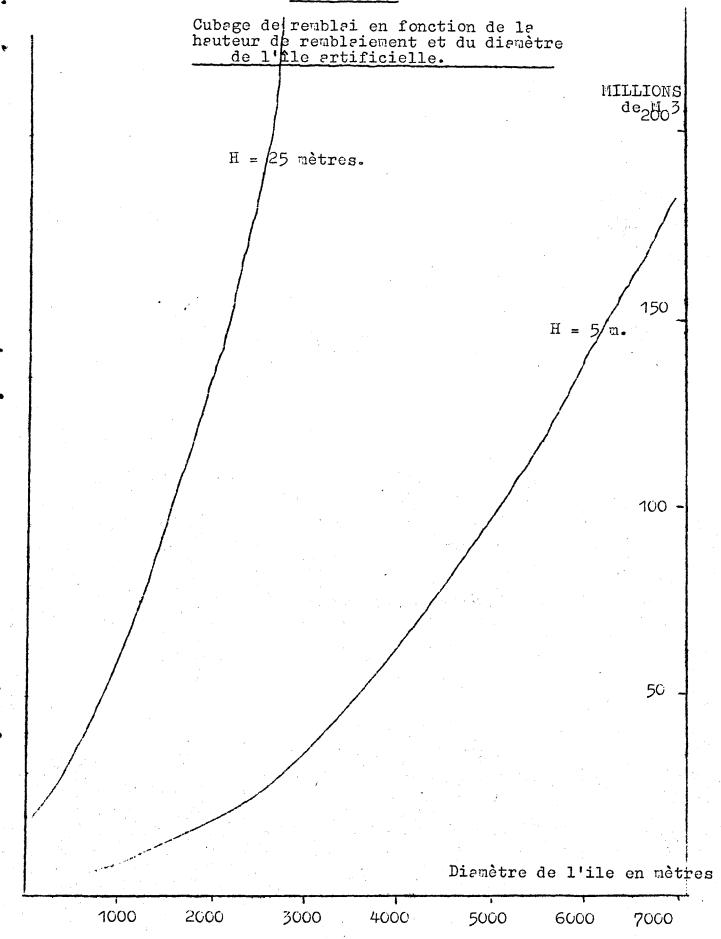


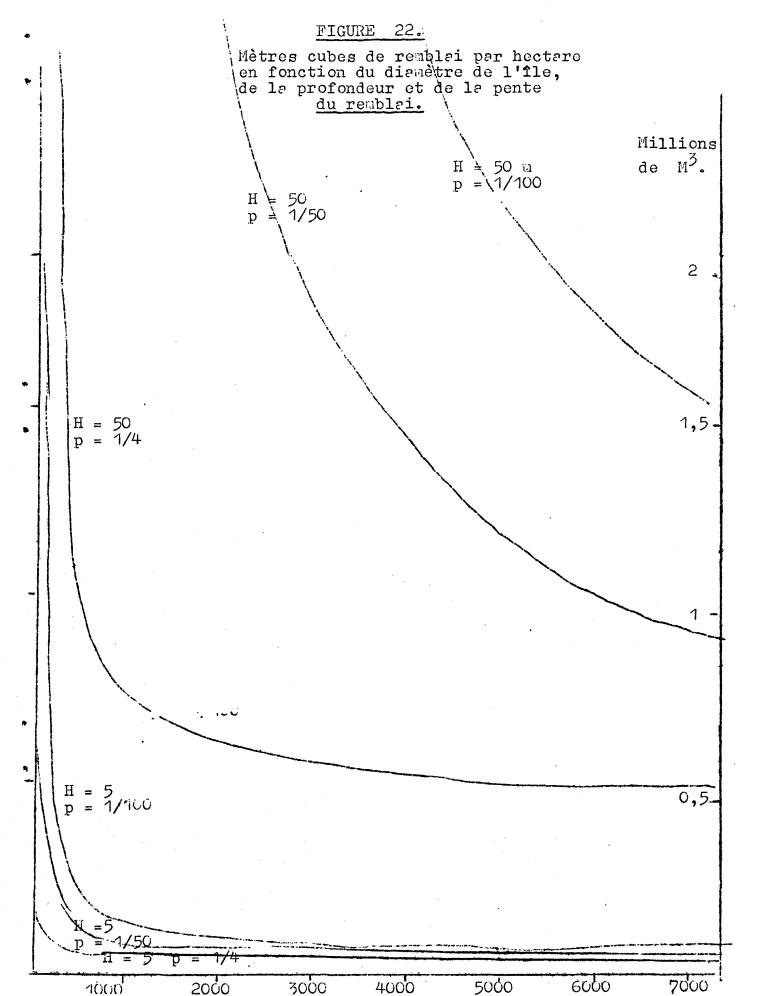
Figure 20



Courbes donnant le cout du remblaiement par hectare en uilliers de francs en fonction de la profondeur et du prix du M³ de déblai.

FIGURE 21.





VII. LES ILES - POLDERS

Au sens le plus strict du not et de son origine Néerlandaise, le polder est une surface de terre gagnée sur la ner par la construction d'une digue.

Jusqu'à ce jour les surfaces ainsi gagnées ont été des zones côtières subissant les effets des marées ou des fluctuations diverses du niveau de la mer et leur envahissement temporaire ou permanent par cette dernière.

La technique du polder a atteint son plus haut sommet de développement en Hollande où depuis des siècles des centaines d'hectares sont gagés sur la mer par édifi--cation de digues côtières, drainage et pompage et aussi par remblaiement.

La conception de l'application de la technique du polder à la construction d'une ile artificielle est assez récente et ne date que de la dernière décennie.

Elle est née des études menées en vue de la réalisation d'aérodromes en mer; ces derniers pour des impératifs divers doivent être le plus souvent édifiés dans un avenir proche à quelques kilomètres des côtes.

Aucun empêchement technique ne s'éléve à la construction d'une digue en mer, close sur elle même et ne prenant donc nullement appui sur le littoral.

Une telle construction a été évoquée dans la réalisation de la digue d'encloture d'une ile remblai, mais les deux conceptions, ile-remblai et ile-polder, différent ensuite par le processus des opérations suivantes:

- remblayage du volume délimité par la digue dans le cas de l'ile-remblai.
- évacuation totale du volume liquide dans le cas de l'ile polder.

Par ailleurs bien que similaire dans les deux cas, la construction de la digue revét des aspects fort différents:

- dens l'ile-remblai, le pression exercée sur le digue per l'eeu de mer est lergement contrebelencée per celle du remblai, elors que dens l'ile-polder cette pression s'exerce intégralement sur le digue.
- dens l'ile-remblei, le digue d'encloture ne joue que le rôle de mur de soutènement et peut être d'une perméabilté relative et même nécessaire.

- dans la conception ile-polder, le digue joue le rôle d'un véritable barrage à toute éventuelle pénétration d'eau de mer.

Aussi la théorie des barrages s'applique-t-elle d'une manière totale à la construction de la diguedu périmètre d'une ile-polder; des conditions draconniennes doivent être imposées dans les études portant sur:

- le fond marin
- la construction de la digue.

71. Etude du fond parin.

Les considérations générales déja données précédemment pour les iles-remblais sont toujours applicables, mais elles revètent une importance bien plus considérable.

Le fond marin doit offrir:

- un support d'une solidité absolue pour résister aux charges appliquées par la masse de la digue sur le fond.
- une impermébilité complète afin d'éviter toute infiltration éventuelle de l'eau de la mer par les couches sur lesquelles reposera la digue.

Il faut éviter les tassements importants et durables, les glissements de couches, les affouillements du sol, conséquences des charges extraordinaires dues au poids de la digue et de l'asséchement du fond.

Ces impératifs interdisent absolument la construction de telles digues sur des couches épaisses de vase, de limons, voire de sable et très souvent il faudra aller jusqu'au bedrock pour asseoir solidement la digue.

Aussi une étude détaillée du fond marin doit-elle être menée immédiatement sur toute l'étendue de l'assise de la digue; il faudra en particulier vérifier si des couches d'apparence solide n'ont pas de sous-couches présentant des points faibles (veines vaseuses ou poreuses, etc..)

Les taux de stabilité et de tassement doivent être connus préalablement au dénarrage de l'étude.

Une éventuelité, certes assez rare, est celle de résurgence de nappes phréatiques , puits artésiens, à l'intérieur du polder; les observations et les études du fond et des eaux devront être également mennées dans cette hypo-thèse.

72. Construction de la digue.

Les fondations de la digue exigeront très souvent une préparation du sol minutieuse et un ancrage solide des fondations; le choix des matériaux constituant le nouyau de la digue devra être plus sévère que dans le cas d'une digue ordinaire.

Ce noyau doit en effet être d'une imperméabilité absolue et solidement assis sur le fond.

L'utilisation de matériaux artificiels, (nappes plastiques en particulier) est de plus en plus courante pour obtenir une impermébilité parfaite.

La digue devant résister à toute action ordinaire ou cextraordinaire des éléments, il importe que les calculs techniques soient menés sur la base d'informations les plus précises et de valeur maximale; la valeur de la vague centenaire doit seule être utilisée, majorée même de coefficients de sécurité élevés.

En effet la protection du noyau par les uéthodes tradi--tionnelles(pierrés-rochers-couches de revètements, etc;;) doivent conférer à la digue une fiabilité totale.

La mise en place de cette protectionexige très souvent des méthodes techniques particulières et appropriées afin d'éviter tout affaiblissement local de la digue par l'action des vagues, courants ou marées sur le noyau.

La fermeture complète de la digue posera également des problèmes delicats dans les mers à forte marée et devra faire, comme pour les iles-remblais l'objet de précautions spéciales et de plannings précis.

Aussi par faible profondeur certains techniciens suggérent de construire une telle digue à sec dans des zones protégées par des murs de palplanches, des coffres immer-gés ou tout autre procédé, après pompage de l'eau de mer-

Les considérations générales décrites précédemment pour la construction de la digue s'appliquent d'une manière absolue dans le cas du polder:

- cucun déferlement important ne devra être possible par dessus la digue.

-le protection de le face extérieure de le digue sere considérablement renforcée.

- la face intérieure pourra être plus faible--ment protégée, mais suffisamment protégée d'une éven--tuelle érosion par le déferlement exceptionnel des vagues ou des précipitations atmosphériques.

73. Aménagement intérieur du polder.

Le fond marin asséché peut être utilisé dans son état naturel s'il est suffisamment horizontal et consistant.

Des aménagements seront cependant très souvent nécessaires en fonction de la destination future du polder, (nivellement, dérochage, remblaiement de surface, etc..)

le drainage du sol devra être réalisé d'une manière parfaite, car il conditionnera la sécurité de la réalisation, le polder étant un réceptacle naturel pour toutes les précipitations atmosphériques.

Ce drainage relève des techniques connues terrestres; il doit permetre la concentration rapide des eaux de pluie et des infiltrations d'eau de mer occasionnelles et leur évacuation complète.

Cette évacuation sera faite par pompage, les stations de pompage étant une caractéristique absolue des polders.

74. Engineering.

Tout ce qui a été dit pour l'engineering et la logistique de la construction d'une ile-remblai est applicable à celle d'une ile-polder, il suufira de s'y rapporter.

75. Ecologie

Les conséquences écologiques de la réalisation en mer d'une ile artificielle " polder " sont absolument anabgues à celles décrites pour une ile-remblai.

La vie marine est tuée dans des conditions identiques et il en est des conséquences identiques pour l'environ--nement cotier.

L'action des dragages est cependant noins néfaste et cela peut être un facteur important dans le choix du procédé.

Une ile-poldre peut cependant avoir plus d'influence sur la formation de brouillard qu'une ile-remblai du fait de sa forme en cuvette.

On a même observé la formation de couches d'air très ? froides dans le fond des polders jusqu'à hauteur du sommet de la digue, très nuisibles dans le cas de l'implantation d'un aérodrome.

76. Couts de réalisation.

Sommairement le cout de réalisation d'une ile-polder est la somme des trois éléments suivants:

- cout de construction de la digue.

- cout du poupage et de l'aménagement du sol.

- frais d'engineering et des études préalables.

De ces trois éléments, celui du cout de construction de la digue est de beaucoup le plus important, environ 70 %

Le cout d'une digue dans une localisation marine donnée est fonction du gabarit de la digue, déterminée par le projet d'éxécution et imposé par la valeur des éléments agissants et la profondeur d'eau.

On avu qu'à section homothétique le cout d'une digue augmente sensiblement comme le carré de sa hauteur.

Le volume du noyau et du revètement dépende. . des valers choisies, en particulier de la vague centenaire et du œut des matériaux de construction mis en place et principa--lement d'origine terrestre.

Aucun cout standard ne peut être donné, mais la tendance moyenne du cout de la digue polder, suivant des documents américains, est approximativement celle donnée par le tableau 19.

0

L'intérèt d'un polder réside dans le fait que son cout unitaire à l'hectare décroit très rapidement avec la surface de l'ile à réaliser.

Le volume total de la digue-polder croit en effet comme le diamètre de l'ile, car il est proportionnel à sa longueur donc au diamètre dans le cas d'une ile circulaire.

Conme la surface de l'ile croit comme le carré de ce diamètre, le volume unitaire de la digue, donc le cout unitaire est inversement proportionnel au diamètre de l'ile, donc à la racine carrée de la surface.

Le prix des matériaux peut varier du simple au décuple, on voit donc que la fourchette des couts est des plus larges et on ne peut raisonner que sur des cas précis. Un cas précis peut justement être donné par une étude faite par la société d'engineering Américaine HARZA sur la réalisation d'un aérodrome-polder dans le lac Nichigan à une dizaine de kilomètres au large de Chicago.

Sur la localisation choisie la profondeur du lac varie de 10 à 15 mètres.

Le projet prévoit une digue constituée comme suit:

- un noyau imperméable en argile et sable, clapeté sur place.

- une couche intermédiaire de cailloutis

et de roches d'une épaisseur de 4 mètres.

- un revètement de protection classique en blocs et roches diverses d'un poids variant de 10 à 20 tonnes, calculé pour une hauteur de vague théorique de 7 mètres.

La digue serait réalisée dans sa totalité par clapetage des matériaux dans leur totalité, de manière à avoir des glacis à faible pente, ce qui est d'ailleurs imposé par la faible portance de la couche d'argile constituant le fond du lac.

Sur le noyau de sable argileux sont clapetés les sables gravilloneux et le cailloutis et enfin le revètement de gros blocs.

Un drainege général est prévu avec un collecteur circulaire au pied de la digue et une évacuation permanente par pompage.

Une ile-polder de 6.400 mètres de diamètre représente une surface d'environ 3.200 hectares, soit une surface utile de 3.000 hectares environ, déduction faite du cancl circulaire de drainage et de la digue.

Le devis estimatif est sommairement le suivant:

- Digue..... 892.950.000 francs.

Drainage.... 27.300.000 -

Divers..... 138.037.500 -

Engineering...105.000.000 -

Total......1.163.287.500 francs.

soit un cout approximatif à l'hecatre de 353.000 francs.

Le projet donne quelques renseignements intéressents sur: - le verietion du cout en fonction de le surfece de l'ile, résumée per le tableau suivant:

| Diamètre. 6.400 m. en mètre. | 6.800 | 7.200 | 7.850 | 9.050 |
|---------------------------------|-------|-------|-------|--------|
| Surface 3.200 has. | 3.600 | 4.000 | 4.800 | 6.450. |
| Cout/Her. Millions Frs 1.163 | 1.235 | 1.210 | 1.400 | 1.685 |
| Cout/hect. | 343 | 328 | 304 | 261. |

La variation du cout de l'hectare en fonction de la surface de l'ile apparait très nettement.

- le verietion du cout en fonction de le distence à le côte.

Cette influence joue tent dens le donsine logistique . en cours de construction que dens celui des couts des voies d'accès relient l'ile à la côte.

L'influence dans le seul domaine logistique est résumé comme suit, pour l'ile du projet initial, soit une ile de 3.200 hectares:

| | | | | | |
|--------------------------------|-------------|--------|--------|--------------|--|
| Distance de l'ile au rivage | 9.000 m | 10.500 | 12.000 | 13.500 | |
| Cout en Hillions de francs | 1.163 | 1.233 | 1.258 | | |
| Cout/Hectere en | 353 | 385 | 394 | 418 | |

Per eilleurs les couts à l'hectere en fonction de la heuteur de la digue ont été les suivents:

- digue de 5 n. 25.000 frs. l'hectere 10 n. 95.000 -
- - 10 m. 95.000 - 20 m. 375.000 -

77. Sécurité et entretien.

Toute atteinte, même légère de la digue-polder peut mettre en danger, à terme plus ou moins long, la totalité de l'ile, si la conséquence en est une faille et la rupture.

La menace de la submersion complète de la zone asséchée pèse en permanence sur l'ile, comme celle de la rupture d'un barrage sur la zone située en aval..

Aussi l'entretient est-il un souci permonent et impose le mise en place de noyens permonents d'inspection et d'action préventive.

Cet impératif apparait nettement dans l'histoire des polders hollandais, où un souci constant est apporté d'année en année à l'amélioration de la sécurité des zones poldérisées.

Il est certain que malgré tout cette menace demeurera?

Peut-on doubler les digues, comme cele se pratique en Hollande, où règne encore la hantise de la grande catastrophe de 1953.

Cela ne peut être possible que pour des iles de très grande surface et sur des localisations de faible profondeur.

Aussi conseille-t-on d'y pallier par le remblaiement de l'intérieur du polder jusqu'à un niveau légèrement supérieur au niveau normal de la mer.

Cette sage solution n'est alors qu'un des procédés vus précedement pour la construction d'une ile-remblai, avec remblaiement à sec et non en milieu humide; la digue n'a alors pour rôle principal que d'assurer une protection contre l'action des vagues et de fortes marées.

L'évolution des techniques pourra apporter des solutions offrant une sécurité absolue.

C'est ainsi qu'un projet Australien envisage l'utilisa-tion de charges nucléaires ,dont l'effet, équivalent
à celui de l'explosion de 1 million de tonnes de trinitro-toluène, créérait un entonnoir d'un diamètre de 1.000
mètres environ, d'une surface de 75 hectares, une pro-fondeur de 60 mètres et un bourrelet de terre circulaire
de 60 mètres de largeur.

ce massif bourrelet , stabilisé par des plantations diver--ses serait un obstacle d'une sécurité totale. Un autre procédé suggère de construire le digue-polder per le procédé, qui se développe de plus en plus des caissons immergés et dont l'assemblagesur une grande échelle serait une garantie première de sécurité.

C'est ainsi que le projet Américain du Professeur Odd Albert envisage la construction d'un polder rectangu--laire de 6 kilomètres de long et de 600 mètres de large pour la construction d'un aérodrome.

La digue serait réalisée sur des fonds de 18 mètres par l'immersion de caissons fabriqués à terre, remorqués et immergés en mer puis solidement scellés au fond.

La section transversale de la digue est un trapèze dont la grande base sur le fond serait de 150 mètres et la petite base serait de 30 mètres; la hauteur du la trapèze est de 36 mètres.

L'intérieur de la digue servit aménagé pour le logement de plusieurs milliers d'êtres humains avec de nombreux locaux à usage commercial et industriel; en un mot ce servit une ville nouvelle aux conceptions audacieuses.

La sécurité du polder serait assurée par le volume de la digue à la largeur impressionnante et par les multiples dispositifs de sécurité que l'on pourrait tech--niquement penser et installer dans la multitude des galeries et alvéoles internes.

O

78. Conclusions sormaires sur les iles-polder.

Les avantages des iles-polder sont:

- la connaissance solide des techniques de construction des polders terrestres et en général des digues varines.
- le fait que dans certaines conditions de faible profondeur et de très grande superficie, le polder peut être la solution la moins onèreuse.

Les inconvénients en sont:

- le doute constant qui pèse sur la fiabilité de la construction, du à la menace permanente de la mer et d'une rupture catastrophique de la digue.
- la destruction totale de la vie marine sur toute la surface de l'ile-polder et sur une grande zone périphérique, surtout pendant la période des travaux, au même titre que les iles-remblais.
- l'importance primordiale que joue la valeur des fonds marins, dont la qualité doit être parfaite, ce

qui est très difficile à assurer pour de très grandes superficies du sol marin, à moins de travaux d'aména--gement très importants et très couteux, n'apportant cependant pas l'assurance absolue de la suppression d'éventuels points faibles ou de résurgences liquides lors de l'assèchement.

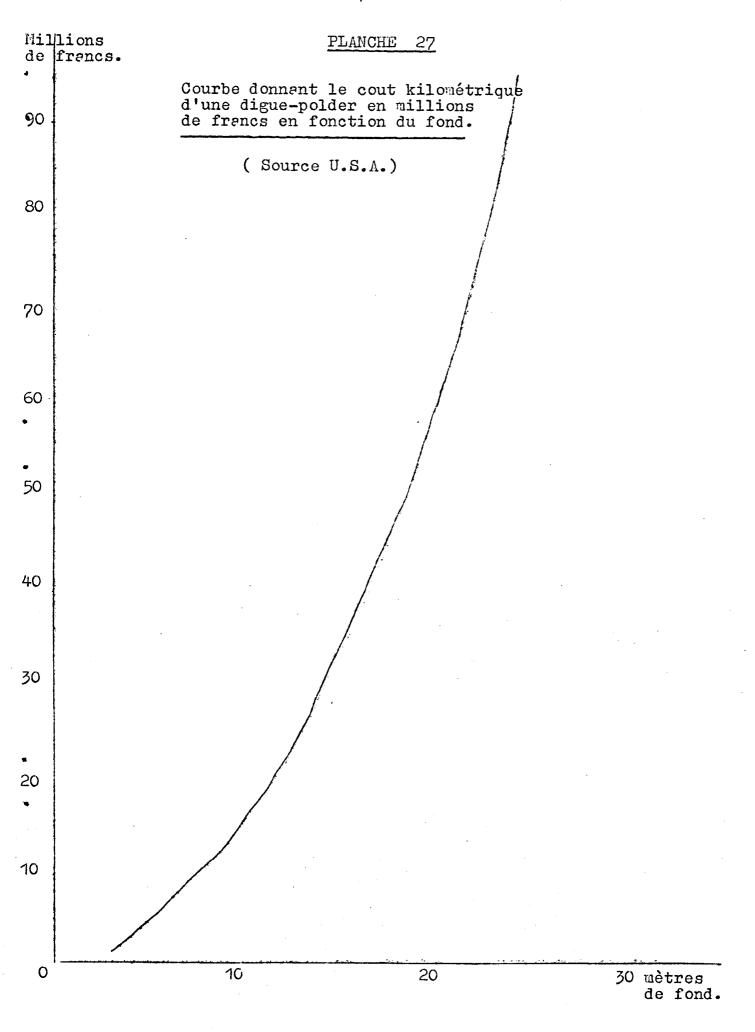
- la difficulté ou l'impossibilité absolue de procéder à des travaux d'extension éventuels.
- la sensibilité de la digue à des secousses sismiques de très grande force, pouvant l'ébranler et occasionner des failles et une catastrophe totale.

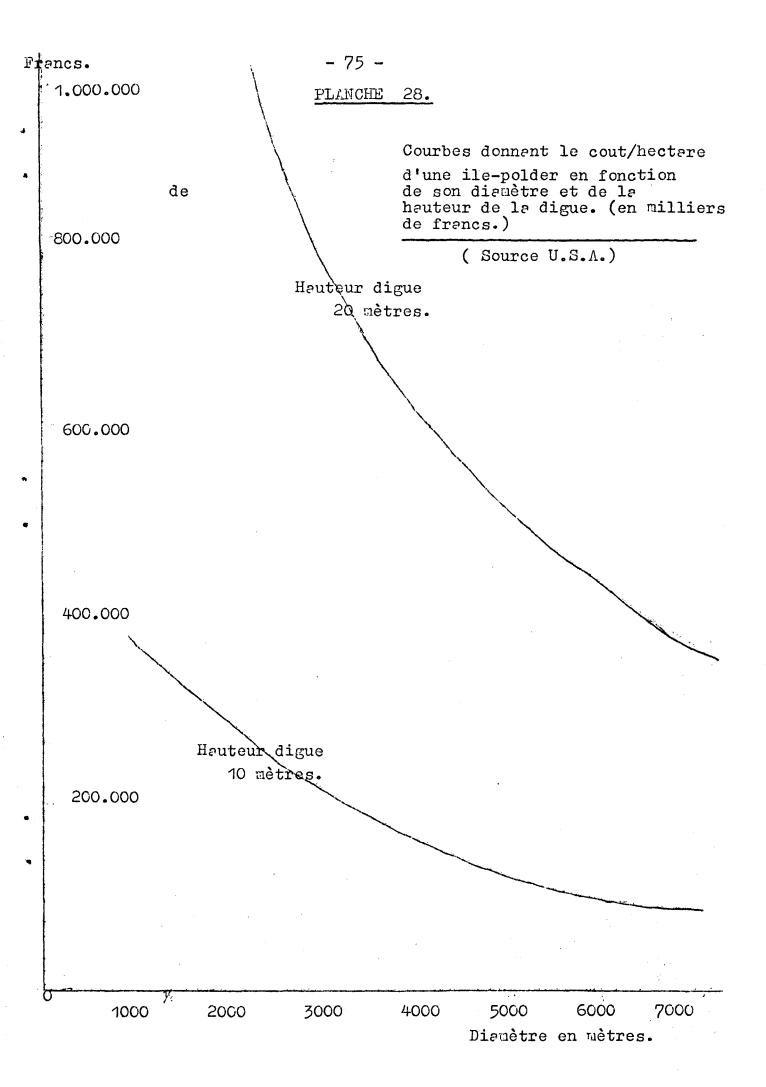
0

FIGURE 26.

Coupe schématique d'une ile-polder en digue-talus.

| | Digue. | | Digue. |
|-----|--------|--------|--------|
| Mer | | Terre. | MER |
| | | | |





VIII. Iles-Plateforme sur piliers.

Les villages lacustres de la préhistoire, batis sur pilotis sont la représentation historique de ce type d'ile artificielle, dont les plateformes modernes de forage off-shore sont la réplique du XX ème siècle.

L'utilisation de piles ou piliers pour supporter des plateformes diverses (ponts-quais, etc..) au dessus de l'eau est donc une technique ancienne et de plus en plus courante dans l'implantation en particulier de structures importantes off-shore.

Aussi n'est-il pas étonnant que l'on ait songé à l' utiliser aux fins de réalisation de très vastes surfaces en mer, en particulier de vastes aérodromes off-shore, là où les iles-remblai ou polder ne répondent pas aux critères imposés de cout ou d'envi--ronnemnt.

Par ailleurs les progrès extraordinaire des techniques et l'utilisation croissante du béton précontraint font que de telles réalisations ne posent aucun problème technique majeur, si ce n'est un problème logistique.

Le processus technique est en effet fort simple:il . réside dans l'édification d'une plate-forme à un ou plusieurs niveaux sur des piles, piliers ou caissons s'appuyant sur le fond de la mer, problème déja résolu pour la construction des ponts.

D'une manière générale la partie inférieure de la plate-forme est située à une hauteur suffisante au dœsus de l'eau pour ne pas subir le choc direct des plus puissantes vagues sur les parois verticales de la super-structure.

Les piliers seuls supportent l'action des éléments marins, dont les forces cumulées avec les charges verticales s'exercant en-tête des piliers donnent sur le fond marin, zone d'appui, des pressions considérables doublés de moments importants.

81. Le fond marin.

Aussi le connaissance du fond marin dans cette techique revèt-elle une importance considérable, aussi grande que la connaissance du sol dans les constructions terrestres lourdes.

La recherche du bon sol - généralement le bedrock ou une couche de sable très dense- est une nécessité absolue afin que les piliers reposent sur des assises solides, dont la résistance à la compressibilité doit être connue avec précision afin de pouvoir déterminer les caractéristiques techniques de la structure, celle des piliers en particulier.

Le problème est identique à celui posé par par la construction d'un immeuble terrestre sur pieux.

Aussi l'étude du fond marin doit-elle être menée comme celle d'un sol terrestre:

- étude géotechnique générale permettant d'avoir une connaissance complète des couches du fond (formation, qualité, épaisseur, etc..), en particulier celle du bon sol.
- connaissance précise du sol à chaque emplac ement des piliers.

En fonction des informations recueillies, on déterminera les sections des piliers, leur degré d'enfoncement dans les couches, comme dans les constructions terrestres.

L'étude du fond marin revèt donc une importance considé--rable d'autant plus importante que le cout de la construc--tion croit rapidement avec la hauteur des piliers; les localisations optimales seront donc celles où les couches de portance nulle ou faible (vases-limons- sables mous) auront les épaisseurs les plus faibles.

La connaissance du fond marin conditionne la faisabilité technique et financière d'un tel type d'ile artificielle.

82. Construction de l'ile plateforme sur pilier.

La technologie de la construction dérive directement de celle des ponts:

-calcul et détermination des caractéristiques des piliers (section-longueur-nombre) en fonction des charges appliquées et des caractéristiques du sol.

-détermination des éléments de la super--structure reposant sur les piliers (poutres - poutrellesrevêtement etc..)

821. Piliers.

Les piliers supportant la superstructure sont soumis en mer à deux actions principales qui sont:

- un effort axial, celui de la charge verticale, due au poids des éléments de la plateforme et celui propre au pilier, compensation faite de la poussée d' Archimède.
- des efforts latéraux dus à l'action des éléments (vagues, tempêtes, tremblements de terre, etc..)

pouvant engendrer des moments de flexion et de torsion importants.

Ces efforts latéraux peuvent être en effet très puissants, bien supérieurs aux effortx axiaux; ceci différencie nettement le calcul des piliers marins des terrestres.

Leur caractère cyclique, du à celui des vagues, est d'illeurs un élément nouveau, dont il doit être tenu compte dans les calculs d'un systèmeoù le facteur de résonance peut jouer fortement.

Les charges verticales sont très souvent très élevées, de l'ordre de plusieurs centaines de tonnes; elles conditionnent la section des piliers et leur nombre, qui peut être de plusieurs centaines par hectare, comme à l'aérodrome de La Guardia.

Le tableau 29 donne graphiquement les charges supportables par des piliers circulaires en béton en fonction de leur diamètre.

L'action des vagues engendre des forces latérales, dus aux chocs périodiques de la masse liquide sur les piliers, aux mouvements tourbillonnaires qui en découlent, surtout quand le nombre de piliers est important et parfois à des phénomènes d'inertie.

On sait calculer la force exercée par la poussée des vagues sur un pilier cylindrique vertical (Méthode Bonnefille).

Les tableaux 30 et 31 donnent la pression moyenne sur un obstacle cylindrique et sa hauteur d'application m dessus du fond, permettant d'obtenir aisément la valeur du moment de renversement.

Les forces dues aux tourbillons sont généralement faibles; elles ne prennent de l'importance que si des phénomènes de résonance se produisent, dus aux périodicités voisines des mouvements tourbillonnaires et de l'oscillation imperceptible mais réelle de la structure entière.

Un tel phénomène peut être rare, mais, comme pour les ponts suspendus, il peut apparaître si la structure est très en hauteur.

Les forces d'inertie dues à l'action des vagues sont des plus délicates et des plus complexes à déterminer, car encore mal connues.

Elles résultent du nouvement de la masse liquide autor des piliers et de son accélération; elles sont sensiblément proportionnelles au produit du volume d'eau déplacé par son accélération.

Compte-tenu des renseignements intéressent le sous-s l marin et les charges exercées sur les piliers, un processus de calculs mis au point permet de déterminer:

- la hauteur d'enfoncement dans les couches marines du fond. Le coefficient de frottement des piliers sur les couches traversées peut d'ailleurs être accru par des procédés techniques divers (injection de béton, nervures en bout de pilier, etc..)
- le section du pilier, dont l'importance doit être compatible avec:
 - la portance du sol; la charge unitaire doit être inférieure à la charge maximale du sol.
 - les efforts combinés des forces axiales et latérales.
- le heuteur totele du pilier, où apparaissent l'influence des facteurs de flambage et de forces de tension.

La hauteur effective des piliers influence en effet le calcul de leur section; Comme dans les constructions terrestre le facteur flambage fait classer les piliers en deux catégories "longue et "courte".

Un important coefficient de réduction de charge doit être appliqué aux piliers de la catégorie "longue "par rapport à celles supportables par la "courte ".

Le degré d'encastrement du pilier à ses deux extrémités, sa l longueur réelle et sa section sont autant de facteurs qui interviennent dans le processus de son calcul.

Aucune règle fixe n'est encore applicable au calcul des dimensions d'un pilier; on procède par approximations successives, méthode facilitée par l'emploi des ordinateurs.

On peut envisager des procédés de renforcement d'un pilier (frettage-renforcement latéral, etc..) soit pour réduire sa section soit pour s'opposer au flambage qui apparait pour des piliers:

- rectangulaires quand leur longueur est supérieure à 18 fois le petit côté de la section.

- circulaire, quand cette longueur est supé--rieure à 15 fois le diamètre.

La construction de plusieurs centaines de plateformes de forage fixes, qui ont été construites en particulier dans le golfe du Mexique, parfois par des fonds supérieurs à 100 mètres et avec des charges verticales par pilier de l'ordre de 3.000 tonnes permet d'affirmer que les plus grands progrès ont été réalisés dans le calcul des piliers.

8211. Fixation du pilier sur le fond.

On ne peut concevoir un pilier simplement posé sur le fond, même s'il est de portance suffisante; à la riguer pourrait-on concevoir une semelle porteuse dont la réalisation et surtout la mise en place à grande pro-fondeur sersit délicate.

Le pilier est enfoncé dens les couches marines par des procédés mécaniques (battage, forage, affuillement, etc..).

La puissance à mettre en oeuvre dans le fichage et le battage des piliers croit avec la dimension du pilier.

L'expérience prouve qu'il faut:

| | un | marteau | de | 10 | tonnes | pour | D | = | 155 | cms. |
|---|----|---------|----|----|--------|------|---|---|-----|------|
| | | - | | 15 | , | | D | = | 180 | cms. |
| - | | ~ | | 25 | - | - | D | = | 250 | cms. |

Dans des fonds durs, le forage sera parfois nécessaire, bien que l'emploi de marteaux lourds à grande cadence de frappe - 50 coups minutes - puisse l'éviter.

Dens le domaine du forage, des progrès techniques extroordinaires ont été réalisés; des macro-foreuses permettent de forer des trous de é à 4 mètres de diamètres (Lac de Haracaîbo - Cotes de Californie etc..)

Les appareils de forage sont installés sur des plate--formes auto-élévatrices, disposant d'appareils de levage très puissants, imposés par le tonnage élevé des têtes de forage gigantesques.

Dans ce type de forage, l'évacuation des déblais se fait par l'intérieur de la colonne de forage à l'inverse du forage pétrolier.

Le pilier est ensuite introduit dans le trou de forage réalisé, scelle au besoin par injection ascendante de béton dans l'espace annulaire fond-pilier s'il en a été réalisé un, ou battu à force.

8212. Fabrication des piliers.

Bien que l'on puisse concevoir la construction à même le fond marin du pilier, quand la faible profondeur permet de la réaliser à l'intérieur de caisson, comme pour des piles de pont, la méthode la plus générale la construction à terre des piliers, leur amenée à pied d' oeuvre et leur mise en place par battage ou forage. Un tel processus permettre d'avoir sur une échelle industrielle dse piliers ayant:

- un poids relativement faible par utilisation des procédés les plus modernes, précontrainte pour le béton par exemple, permettant une manipulation aisée et leur transport par barge ou par flottaison et remorquage.
 - une résistance apte à leur battage.

le possibilité d'un remplissege sisé per coulege de béton ermé préalablement, leur essurent le résistance voulue à l'écresement per les cherges supportées.

Divers matériaux et types de piliers peuvent être énumérés:

I. Piliers tubulaires en acier.

Ce sont de véritables tubes en acier aux parois d'épaisseur suffisante pour leur assurer la . ´ résistance au flambage et aux chocs dus au battage, à la houle et aux opérations de manutention.

Les tubes courants du type "Pétrolier " de 90 à 120 centimètres ,primitivement utilisés ne présentaient pas de module d'inertie et de section suffisente pour les emplois prévus actuellemnt.

Aussi s'oriente-t-on de plus en plus vers l'emploi de tubes de 150 à 300, voire 400 centimètres réplisés en chaudronnerie.

une fois fichés au fond ces tubes sont remplis de béton armé ou non; le ferraillage peut être mis en place durant la construction des tubes à terre.

II. Piliers en béton précontraint.

Les piliers en béton précontraint sont de plus en plus utilisés dans la construction de structures marines à cause des qualités intrinsèques du béton, lœur assurant:

- une longue vie dans l'eau de mer par suite de leur résistance à la corrosion marine.
- une bonne tenue à l'écrasemențà la flexion, à la tension, d'ailleurs calculable.
- une bonne réaction à l'encastrement au fond.
 -un cout bas, surtout avec des productions en grande série.
- une menutention et un transport aisé pur des spécialistes, sans grands risques de bris ou de fissuration.

Leur tenue au battage est très bonne et ils peuvent pénétrer les couches dures. La technique de construction la plus courante est:

- construction à terre de la paroi extérieure du pilier, dont l'épaisseur la plus grande possible, doit cependant permettre la flottaison du cylindre rendu hermétique par l'obturation de ses deux extrémités.
- mise à l'eau, flottaison et constitution de radeaux prèts au remorquage.

- remorquage.

- immersion verticale sur le lieu de fidage; ç'est avec le remorquage, l'opération la plus délicate

- battage ou fichage.

Certes pour des piliers de grand diamètre
5 mètres ou plus, on pourrait concevoir la pose directe
sur le fond solide, mais la technique la plus courante
sera celle du battage dans les couchamolles ou du

fichage dans des trous pré-forés.

- remplissage des piliers creux par coulæge de béton.

Les piliers de faible diamètre sont construits d'une seule pièce et pleins. Leur manutention pour des piliers de grande longueur impose une technique délicate, mise cependant au point.

La technique du béton précontraint a fait d'énormes progrès surtout en vue de son utilisation dans les structures marines.

Les calculs primitivement très empiriques ont considéra--lement évolués dans un sens mathématique.

Les piliers en béton précontraint les plus longs à ce jour sont ceux des plateformes du lac Maracaibo d'une longueur de 80 mètres et d'un diamètre de 90 centimètres.

Bien que certains techniciens estiment que pour des profondeurs supérieures à 50 uètres, l'emploi de l' acier soit à conseiller par suite en particulier d'un meilleur coefficient de résistance à la flexion, les progrés réalisés par le béton précontraint font que son emploi s'étend constaument.

Son faible prix de revient en est une raison majeure.

Les piliers en béton précontraints actuels de faible diamètre consomment 6 fois moins de fers que le béton ordinaire armé; bien que le prix de ce ferraillage soit le double de celui du béton armé, cela fait un cout inférieur de 2/3.

III. Caissons préfabriqués.

On peut très bien concevoir des piliers de très grand dimension composés par des caissons de grand diamètre immergés et superposés jusqu'à émérgence complète.

Ces caissons peuvent être simplement posés sur le fond et nécessitent alors son nivellement parfait.

A cette technique peut s'ajouter en phase terminale l'utilisation de panneaux coulissants pour porter le pilier à sa hauteur finale.

O

la construction des piliers d'une structure importante impose la mise en oeuvre de travailleurs et plongeurs, ce qui conditionne la profondeur à laquelle on peut prétendre travailler.

Aussi la mise en place des telles structures-plateformes sur pilier par des fonds de plus de 100 mètres apparait bien problématique.

822. Plateforme.

Sur les piliers fichés au fond, sera édifiée la plateforme par lancement de poutres principales, reposant sur les chapiteaux et qui permettront de réaliser l'ossature de poutres et poutrelles qui permettront la pose d'un plancher, métallique ou en béton coulé et post contraint.

Généralement cette plateforme sera à un seul niveau. © sera le cas si l'ile artificielle à pour destination le support des pistes d'un aérodrome ou d'exploitations diverses ne nécessitant pas d'infrastructures importantes.

Mais on peut concevoir des plateformes à plusieurs niveaux. De nombreux projets d'aérodromes en mer font état de plateformes à 2 ou 3 niveaux aux affectations précises - pistes-hangers-services administratifs etc..

Cette conception n'est pas utopique; mais la réalisation soulève des complications techniques très grandes, étant donné les charges très fortes que les piliers auront à supporter.

De nombreux projets Américains et Japonais étudient cependant de telles réalisations.

Le calcul des éléments de la plateforme est des plus traditionnels; il tient compte des charges mortes et vives de la plateforme et de l'action des éléments, en particulier du vent.

Les dimensions des poutres sont fonction de leur é entement et de celui des piliers.

Les celculs des éléments sont conduits dans l'optique de l'ensemble de la stucture complète, piliers et plateforme, aux interactions multiples, permettant de dégager une solution optimale.

83. Exemples de réalisations.

Des centaines d'exemples d'ilots artificiels sur pilirs sont donnés par les plateformes fixes de forage en haute-mer. Leur extrapolation ne soulèverait aucune difficulté majeur, si ce n'est celui d'un cout élevé.

Une réalisation de grandes dimensions est connue; de nombreux projets sont également étudiés.

Il semble bon de les résumer succinctement.

831. Extension de la piste de l'aérodrome de La Guardia.

L'allongement, rendu nécessaire par l'apparition des jets, des pistes en remblai de l'aérodrome de New-York de La Guardia, a été réalisé par des plateformes en béton reposant sur des piliers de faible diamètre en tubes d'acier par 12 mètres de fond.

Les piliers sont especés de 7 mètres 50 sous les pistes et tous les 7,50 x 9,50 sous les eutres perties ;leur diemètre est d'envrogre 50 cms.

Ils ont été battus et enfoncés, au travers d'une couche de vasc de 20 mètres d'épaisseur, dans une couche de sable très dense jusqu'à résistance de 130 tonnes, charge maximalle envisagée pour chaque pilier; le bedrock n'a pas été atteint, se trouvant plusieurs mètres plus bas.

Les piliers furent ensuite remplis de béton et les chapi--teaux mis en place.

On installa ensuite:

- les poutres principales en béton precontraint préfabriquées reposant sur les cahpiteaux et l'ensemble fut soigneusement post-contraint.

-les poutres et poutrelles en double T renversé en béton précontraint formant l'ossature de la plateforme.

- les cables de post-contrainte de la chaussée.

On couls ensuite le béton sur une épsisseur de 50 centi--mètres et on le post-contraint.

Les extensions faites en 1967 portèrent sur une cinquentaine d'hectares, pour un cout total de 270 millions de francs soit 5,5 millions de francs 1967, soit 7,4 millions de francs 1972.

Il est à noter que l'extension sur pilier bien plus onéreuse que per remblaiement a été imposé par le fait que les conditions de navigation sur l'East River, sur laquelle se fit l'extension, auraient été plus dangereuses par l'obstacle qu'aurait représenté une piste digue

rétrécissant de plus le lit de la rivière, dont le courant aurait aurait eu sa vitesse fortement accrue dans le goulet formé; la pollution se serait également accrue dans la partie aval de la piste.

832. Aérodrome de Sandy Hook- New Jersey.

Parui les nombreux projets de création d'aérodromes nouveaux dans la région New-Yorkaise, celui de Sandy Hook se caractérise par une structure plateforme sur pilier à un seul niveau comportant pistes et batiments.

Sa surface sersit de 660 hectares; la profondeur d'eau est d'environ 12 mètreset la plateforme sersit surélevée de 6 mètres au dessus du niveau de la mer à marée haute.

Les piliers sont en tube d'acier de 120 cus de diamètre; ils scraient espacés de 8 mètres environ, reposant sur le bedrock après traversée de couches de sable dense.

100.000 piliers scraient nécessaires.

Sur ces piliers serient jetées poutres et poutrelles traditionnelles en acier, le tout recouvert par un plancher de béton de 30 cms d'épaisseur.

Le devis estimatif fait état d'un cout total de 4 à 5 milliards de francs, soit un cout de 6 à 7,5 millions de francs l'hectare.

833. Aérodrome d'Orange County.

Ce projet concerne l'aménagement d'un aéroport sur piliers au large de la côte Ouest des Etats-Unis près de la ville de Los Angelès.

La plateforme serait à 2 niveaux, le pont supérieur étant réservé aux pistes et parkings d'avions, l'étage inférieur aux bureaux et entrepots.

Le profondeur de l'Océan est de 15 mètres environ et le plateforme sersit à une quinzaine de mètres au dessus du niveau de la mer.

La surface totale de l'ile serait de 130 hectares.

Les piliers seraient doubles et especés de 7,50 mètres.

Leur nombre serait d'environ 23.000 piliers doubles, chacun supportant environ 150 tonnes?

On estime que la construction de l'ile artificielle nécessiterait la mise en chantier de 1.000 à 1.500 ouvriers pendant au moins 3 ans.

Le cout de la structure nue couterait environ 700 millions à 1 milliard de francs soit 5,5 à 7,5 millions l'hectare.

833. Aérodrome de la Nouvelle-Orléans, U.S.A.

Un projet étudie la réalisation d'un nouvel cérodrome pour la ville de New Orleans en Floride sur le lac Ponchartrain.

Sa superficie serait de 300 hectraes environ.

Bien que le profondeur du lec ne soit que de 5 mètres le structure sur pilier e été retenue efin de ne pes détruire l'environnement du lec, zone importante d'elevinege et complexe touristique important.

Les piliers sont en béton précontraint; ils ont une longueur de 29 mètres et 1.500 mms de diamètre.

Ils supportent une charge de 150 tonnes et sont enforcés par battage dans une couche d'argile dure valable à 27 mètres au dessous du niveau du lac, après avoir traversé diverses couches molles.

Les piliers sont par groupe de 4, chaque groupe étant espacé de 15 mètres et leur extrémité supérieure est immergée à 3 mètres de profondeur.

Sur ces piliers serait édifiée une plateforme, véritable cube d'une hauteur de 7 à 8 mètres environ.

Ce cube offrirait trois niveaux, un étage inférieur sous l'eau, un étage supérieur et une terrasse réservée aux pistes et parkings.

La construction d'une telle structure, techniquemnt possible, posera des problèmes logistiques immenses.

On estime qu'il faudra environ 200.000 piliers, préfabriqués à terre, stockés aux fins d'utilisation.

Un chantier local important en débite actuellement au maximum 16.000 par an en 3 postes.

Le cout total estimé est de 1,75 milliards de francs soit 6 millions l'hectare, ce qui parait faible.

834. Aérodrome de Los Angelès. U.S. A.

Le projet étudie le construction d'un nouvel séroport pour Los Angelès dans le baie de Santa Honica à une dizaine de kilomètres au lorge de la côte, par des fonds de 80 mètres.

Sa superficie serait de 1080 hect ares.

L'aéroport serait constitué par une plateforme cubique à 3 niveaux posée sur des piliers émergant à 15 mètres au dessus de l'eau.

Le niveau supérieur, réservé aux pistes et parkings serait à plus de 30 mètres au dessus de l'eau.

Les piliers seraient des piliers-caissons d'une longueur de 105 mètres et d'un diamètre de 15 mètres.

Ces caissons préfabriqués à terre, seraient remorqués, immergés et remplis de béton; leur poids total serait alors de 38.000 tonnes, les asseyant solidement sur le fond où les couches molles n'ont pas plus de 3 nètres d'épaisseur.

Les piliers seraient espacés de 60 mètres environ de centre à centre, ce qui conduirait à un plancher de pistes d'une épaisseur de 2 mètres de béton, des poutres d'une hauteur de 3 mètres et des poutrelles de 50 cms de haut.

On estime qu'il faudrait 3.000 caissons au minimum pour l'infrastructure, ce qui pose des problèmes logistiques extraordinaires.

La mise en place des piliers et la construction de la superstructure soulèveront des problèmes d'engineering inouis, non insurmontables certes, mais à la plamification aléatoire.

On peut penser qu'en l'état actuel des choses, l'industrie mondiale aurait difficilement les moyens de mener une telle oeuvre à bien à moins qu'elle ne s'y prépare activement.

Les moyens à mettre en oeuvre ont en effet été estimés comme suit:

- 12 à 15.000 ouvriers pendant 6 à 8 ans.
- 30 millions de mètres cubes de béton
- 2 à 3.000 tonnes de fers à béton
- un matériel de chantier en mer extraordinaire.

Le cout total a été estimé à 41 milliards de francs, soit 38 millions de francs l'hectare.

84. Engineering.

Les techniques de l'ingéniérie à mettre en oeuvre ont été décrites dans le chapitre des iles-remblai (Par.64)

Elles restent valables pour la plupart des opérations mais comme il l'a déja été dit la reconnaissance géotechnique prend une importance considérable.

Tout ce qui relève de la recherche d'une localisation optimale, de la prise des données océanologiques reste valable, même la recherche des sites d'emprunt des matériaux marins car le sable du béton peut être d'origine marine, le béton étant fait sur place.

Le planning des opérations doit également être établi avec le maximum de précision bien que très aléatoire. dans un milieu hostile.

L'éxécution des travaux procèders de la uême rigueur, bien que les processus techniques soient tout à fait différents.

En fait les travaux sont identiques à ceux qui seront entrepris à terre dans un chantier identique, avec un matériel encore bien souvent inexistant en mer.

Ce matériel (grues de chantier sur chalands- centrale de béton- etc) peut être aisément mis au point; il sera cependant soumis à l'action constante des éléments hostiles qui enléveront beaucoup de précision dans la mise en place des poutres et planchers.

On peut penser que les chantiers ,plus difficiles à mener que ceux des iles-remblais ou polders mettront en oeuvre des moyens encore peu traditionnels, en nombre important, des moyens logistiques considérables et une main d'oeuvre dense et hautement qualifiée, qui sera difficile à sélectionner et à former.

85. Considérations écologiques.

Il est certain que les travaux de construction pertuberont fortement l'environnement marin et que pendant un temps assez long la vie marine sera totalement détruite.

Cependant après cessation complète des travaux, la vie reprendra rapidement; on a même constaté qu'à l'abri des plateformes de forage fixes, le poisson se multiplie rapidement; un exemple en est donné dans le Golfe du Mexique, où dans une zone dense de plateformes fixes le rendement de la pêche a décuplé, parait-il.

Par ailleurs les structures sur piliers n'exercent aucune influence néfaste sur la courantolgie; il s'ensuit qu'aucune des conséquences décrites pour les deux premiers types d'iles artificielles n'est à craindre (création de tomolos-attaque des plages, des falaises par des courants détournés etc..)

Si l'ile artificielle n'est pas source nouvelle de pollution, on n'a nullement à craindre une aggravation de la pollution dans certaines zones de condensation nouvelle. Cette considération sera très souvent prise en faveur de l'adoption d'une structure sur pilier, malgré son cout élévé, comme l'exemple en a été donné à l'aérodrome de La Guardia.

86. Couts de construction.

A ce jour l'extension de le piste de l'érodrome de Le Guerdie est le seul exaple connu d'une plateforme de grande superficie construite sur pilier dans l'eau.

Le cout en apparait à priori élevé; ce cout qui était de 5,5 millions l'hectare en 1967 est estimé de nos jours à 7,4 millions.

Ce cout serait certainement doublé en haute mer pour la même profondeur; il croitrait d'ailleurs très rapide-ment avec la profondeur.

Le Graphique 32 donne un aperçu de cette croissance avec la profondeur.

Rappelons que les couts approximatifs des projets précités sont :

Sandy Hook- 1 niveau 7,4 millions l'hectare.

Orange Couty 2 niveaux 10 -
Lac Ponchartrain 3 - 6 millions
(en fait on peut l'estimer à 15 millions)

Los Angelès 3 niveaux 27,5 millions l'hect.

Le cout des iles ertificielles-plateformes sur piliers est donc netteent plus élevé que celui des iles-remblais ou polders et dans nombre de cas ces deux derniers types préveudront.

Cependant deux cas peuvent imposer leur choix:

1°/ Des impératifs absolus peuvent s'opposer à la réalisation d'iles-remblai ou polder:

- interdiction de modifier l'environnement merin.
- interdiction de draguer ou de remblayer.
- danger d'ensablement de chenaux marins d'accès à des ports, de cotes etc..
- danger d'érosion de la côte, disparition de plages ou éboulement de falaises.

2°/ Pour des iles de très petite dimension inférieure en surface à 1 hectare, le cout du remblaiment peut être très élevé et le cout de la plateforme devient concurrentiel.

C'est ce qui explique que des centaines de plateformes fixes de forage sont construites par l'industrie pétrolière.

87. Conclusions sommaires sur les iles artificielles sur piliers.

La construction d'ile artificielle sur piliers met en jeu des techniques nouvelles et délicates, dont la technologie cependant s'améliore sans cesse tant par les progrés accomplis dans la réalisatin des structures portuaires en eau profonde que dans celles du domaine du forage pétrolier off-shore.

Ces techniques, per suite des progrès accomplis dans le domaine de la manutention en mer de charges lourdes et dans celui du forage de pieux de grands diamètres, peuvent s'a par des fonds de l'ordre de 100 mètres, très difficilement de 150 à 200 mètres.

Les travaux de construction ne perturbent pas à vie l'environnementmerin.

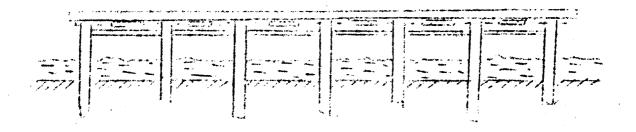
De plus les structures sur piliers exigent un fond d' une portance fixée et d'un tassement nul; s'il faut chercher les couches solides ou le bedrock à des profondeurs trop grandes, le cout augmente très ra^idement et rend bien improbable toute construction.

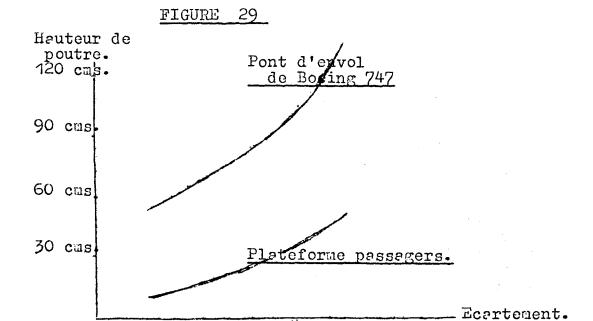
L'extension de la surface d'une telle ile ne pose pas de problèmes majeurs, puisqu'ils ont été résolus lors de la construction; ces derniers sont même facilités puisqu'ils peuvent être entrepris à partir d'une surface stable déja existante.

Une telle structure sur piliers peut être très exposée à l'action des secousses sismiques, bien qu'on puisse y parer au prix d'investissements très élevés.

Figure 32.

Vue d'une ile artificielle sur piliers.



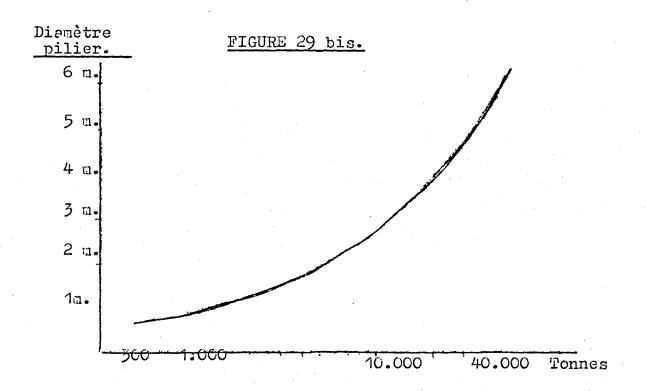


12 n.

18 m.

Epaisseur des poutres de plancher en fonction de l'écartement des piliers.

6m.



Charges maximales de piliers en fonction de leur diamètre.

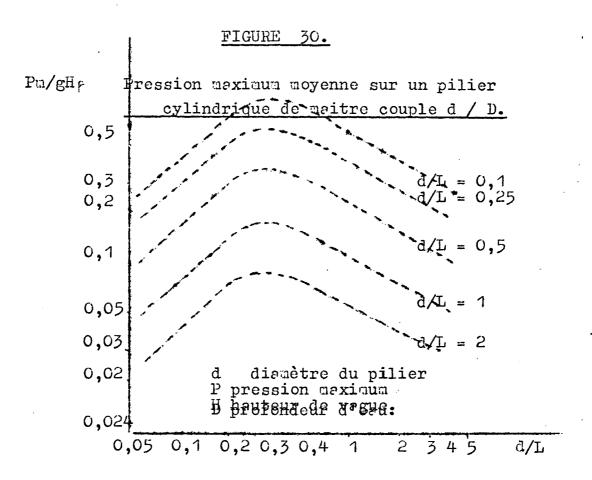


FIGURE 31.

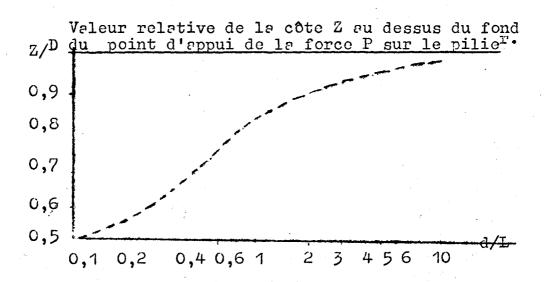
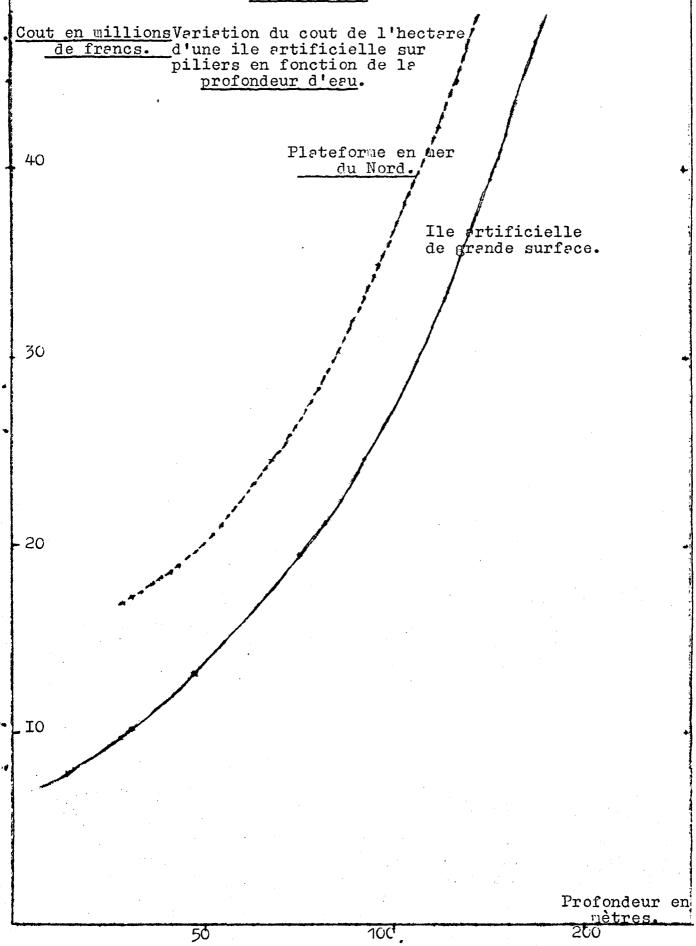


FIGURE 35.



IX. Les iles flottantes.

Les trois types d'iles artificielles précédents ont pour caractréristique commune de prendre appui sur le fond marin.

La mer étant également un élément porteur, il était tout naturel que l'on ait songé à l'utiliser comme support de structure artificielle en mer, qui serait alors flottante.

Les navires ont une origine millénaire, mais le premier projet d'aérodrome flottant ne date que de 1922.

L'ingénieur Américain E.H. ARMSTRONG l'avait conçu pour permettre une liaison aérienne transatlantique aisée; ce projet ne fut jamais réalisé, cependant le Ministère de la Défense des Etats Unis en repris l'étude en 1945 et établit un projet détaillé d'éxécution, reconnu parfaitement valable.

L'évolution des événementsn'en impose pas la construction.

Durant la dernière décennie de très nombreux projets d'aérodromes flottants ont été étudiés en Grande-Bretgne, au Japon et aux Etats-Unis.

Leur faisabilité ne fait aucun doute, d'autant plus que depuis 1939, des structures flottantes de grandes dimensions, les ponts flottants de l'état de Washington, ont été réalisés aux Etats-Unis d'Amérique et ont demontré une fiabilité totale.

Ces ponts, au nombre de trois, ont une longueur moyenne de plus de 2 kilomètres; ils ont été construits en 1940, 1961 et 1963 et sont tous en service.

91. Importance du fond Harin.

L'ile étant flottante, il semble au premier abord que le fond marin n'influence pas sa localisation.

Cela est exact si l'ile artificielle n'a aucune attache avec ce dernier, mais ne l'est plus si l'ile est ancrée au fond.

Dans la réalisation d'un ancrege, les caractèristiques du fond influencent le choix du système d'ancrege.

Les fonds vaseux ou limoneux ont des pouvoirs de tenue d'ancrage très variables. Ils imposent souvent l'emploi de pieux enfoncés profondément.

Les fonds de sable ou de gravier ont par contre un excellent pouvoir de tenue si l'ancre est accrochée d'une manière correcte.

Le pouvoir de tenue d'un fond rocheux n'est pas excellent et ces fonds nécessitent très souvent le forage de pieux importants, après emploi de charges explosives.

Ces pieux sont fixés solidement par coulage de béton.

Bien que l'étude du fond ne revète pas la même importance que dens les autres types d'iles artificielles, une étude du fond doit être menée afin de :

- connaitre sa nature
- la nécessité de l'utilisation de pieux;
- l'ancrage approprié.

Par ailleurs la profondeur influence rapidement le coût de l'ancrage; une étude d'optimalisation de l'emplacement sera très souvent rentable.

92. Conception de la structure.

A l'exemple d'un navire, la structure flottante doit avoir:

- une flottabilité suffisante pour supporter toutes les charges nortes ou vives de la superstructure, ainsi que son poids propre.
- une hauteur hors d'eau ou une protection suffisante pour éviter le déferlement de la mer sur la plateforme.
- une stabilité indépendante des éléments ou des surcharges occasinnelles.

Cette structure flottente sera toujours constituée par l'assemblage d'un grand nombre de cellules élémentai res réunies en nombre suffisent pour réaliser le surface requise.

Deux conceptions légèrement différentes se font jour dens se réalisation:

- conception d'une plateforme type "Radeau ". conception type "Support innergé ".

921. Plateforme type " Radeau ".

Le support flottent est un véritable radeau de grandes dimensions, réalisé par l'assemblage de pontons flottants élémentaires dont les dimensions sont fonction de nombreux paramètres:

- dimensions du chantier de construction.
- flottabilité recherchée.
- matériau employé.

Ces pontons peuvent être

de faible hauteur et la structure est dite " pelliculaire ".

- d'une hauteur relative et la structure est dite " volumètrique ".

Ils peuvent être en:

- acier.

- béton, généralement précontraint.

- matériaux nouveaux, plastiques ou mélanges divers, plastiques- bétons, ferro-ciments, etc.

A ce jour le béton précontraint semble devoir être le matériau le nieux adapté à cette réalisation.

9211. Ponton pelliculaire.

Le prototype en est le plateforme flottente "Seadrome" conçue par le firme britannique "Harris & Sutherland".

Les éléments modu laires sont des cubes ayant une section carrée de 30 mètres de côté et une hauteur d'environ 1 mètre.

Ces éléments reliés et assemblés par des cables d'acier post-tendus peuvent constituer des surfaces flottantes de plusieurs kilomètres carrés.

9212. Ponton volumètrique.

Ces pontons ont une hauteur relativement importante de l'ordre de 5 à 20 mètres , suivant les objectifs de l'ile.

C'est ainsi que les dimensions suivantes sont données :

- Elément flottent des ponts du lec de Weshington:

L = .120 mètres 1 = 20 m. h = 5.

- Ponton élémentaire du projet Américain de la Triton City:

L = 220 n. l = 40 m. h = 10 m

- Ponton de centrale nucléaire flottante:

L = 130 m. l = 25 m. h = 10 m.

922. Plateforme sur support flottant immergé.

Afin de diminuer l'action des éléments marins sur les parois verticales du radeau, action qui peut développer des forces considérables étant donné les grandes surfaces d'attaque, la conception de supports flottants immergés prend de plus en plus corps, à l'exemple des plateformes de forage off-shore semi-immergées.

L'élément porteur flottent est immergé à une profondeur suffisente pour minimiser l'action des éléments marins. et supporte par le bisis de colonnes verticales, dont le faible diamètre au voisinage d'émergence minimise l' tion des vagues et des courants, une plateforme située à une hauteur suffisante au dessus des flots pour la mettre à l'abri des vagues les plus puissantes.

Ces flotteurs peuvent être horizontaux, verticaux ou circulaires, voire tetraédriques.

923. Stabilité de la plateforne.

Sous l'action des éléments ou de variations de charge sur la superstructure, une ile artificielle flottante peut prendre un gite nuisible.

L'étude de la stabilité d'une telle structure, résolue dans les ilots artificiels que sont les plateformes de forage, doit faire l'objet d'études très poussées, étant donnée la superficie considérable qu'elle peut avoir.

Une pente de 1% en effet correspond pour une plateforme de 1 kilomètre de long à un abaissement de 5 métres d'un coté et un relèvement égal de l'autre, ce qui peut provoquer un sentiment d'insécurité.

Afin de minimiser la hauteur de la superstructure, la puissance du choc des vagues et le gite en découlant, il est important de prévoir une protection contre l'action directe des éléments.

Cette protection sera assurée d'une manière générale par

- un dispositif de brise-lames flottants
- des digues périmétriques à orifices n'ultiples, type Jarlan.
- ou tout autre procédé précédemment décrit.

93. Techniques de construction.

La construction de structures flottentes reléve de techniques simples, déja appliquées evec succès dans la réalisation d'élements isolés ou d'ouvrages importants comme les ponts flottents de l'état de Washington.

On peut distinguer deux phases principales:

- une phase terrestre de la construction des éléments modulaires.
- une phase marine d'assemblage et de finition.

931. Chantier de construction terrestre.

Ce chantier de construction doit être en bordure d'eau, fleuve ou mer, permettant ainsi une mise en flottaison immédiate et des transports par flottaison et remorquage aisés.

Ce chantier se situe le plus généralement

- soit dans une forme de construction navale, ayant une libre communication avec la mer.
- soit une souille creusée à une profondeur suffisante et séparée de la mer par une digue à ouverture commandée par une porte ou par un remblai de terre, aisé à démolir lors de la mise en cau de la souille.

Pour des éléments de grande hauteur, l'utilisation de bassins successifs peut jouer: le soubassement de la structure est construit dans un bassin peu profond, puis après mise en eau, l'élément est déplacé dans des bassins de plus en plus profonds; la terminaison de l' élément peut nome être entreprise en mer abritée.

9311. Description sommeire d'un chantier.

Pour construire une ile flottante de grande dimension, il faut un nombre élevé d'éléments modulaires.

La construction d'un aérodrone flottant de 300 hectares peut exiger de 1.000 à 3.000 éléments suivant leur dimension.

Une méthode artisanale exigerait des dizaines d'années.

Un chantier adapté à une production en grande série comprendra:

- A. - Les aires de construction des pontons.

Ces aires de construction peuvent être réalisées com suit suit:

- le long du rivage on creuse une souille de 2 à 3 kilonètres de longueur, compartimentée en souilles secondaires, communiquant toutes avec la mer, l'ouverture étant nunie d'une porte ou close par un dispositif gonflable à l'étanchéité parfaite.

Le fond de la souille est constitué par une base cimentée de forte porosité.

- B. - Des stations de pompage permettant le vidage rapide des bassins uis en eau.

- C. Un stelier de préfabrication des armatures métalliques du béton.
- D. Une centrale à bétoà fort débit (400 à 800 tonnes/heure) alimentant directement sous pression les aires de construction.
 - E. Une centrale à sir co primé.
 - F. <u>Un réseau de manutention(grues, portiques</u> et portiques.)
 - G. Des aires de stockage diverses des natières premières.
 - H. Des batiments administratifs.
- I. <u>Des aires de stockage</u> sur l'eau l' des pontons seui-finis.
- J. <u>Une zone de finition sur l'eau de</u> ces pontons.
 - H. <u>Une zone de stockage</u> des pontons finis.
 - L. Les moyens de helage, remorquage etc..

9312. Construction d'un ponton.

L'élément ponton peut être construit d'un seul bloc, ce qui sera le cas général, mais également en plusieurs tronçons préfabriqués, puis solidement assemblés.

Les phases de sa construction sont schématiquement les suivantes:

- <u>1 ére phase</u>. Et endre sur le sol de la souille une feuille de plastique de 20 à 30/I00 (ou tout autre produit: cire graisse..) empéchant le collage du béton sur le fond.
- 2 ème phase. Hise en place du ferraillage, des cables de précontrainte, des réservations pour les cables de post-contrainte et des coffrages.
 - 3 ène phase. Bétonnage de la delle inférieure
 - 4 ème phase. Bétonnage des côtés.
 - <u>5 ème phase.</u> Bétonnage, des abouts
 - 6 ène phase. Bétonnage total ou partiel des abouts. Ce travail peut en effet être réalisé hors du bassin.
 - 7 ème phase. Hise en précontrainte.
 - 8 ème phase. Evacuation des caissons par halage te remorquage, mise en stock.
 - 9 ème phase. Finition des pontons.

L'emploi de blocs de polystyrène expansé donne une sécurité accrue à la flottaison et permet la suppression des coffrages intérieurs; les coffrages extérieurs peuvent également être remplacés par de minces panneaux en béton prémoulé, demeurant solidaire du ponton à sa mise à l'eau.

932. Chantier marin.

L'installation de grandes surfaces flottantes exige des calculs très précis de stabilité et de positionnement à toutes les phases de l'opération, qui doit être soigneusement planifiée.

Quand tous les travaux d'approche et de préparation en mer sont terminés, quand tous les matériaux et pontons sont à pied d'oeuvre sur les chantiers terrestres, le chantier marin peut être ouvert.

Le planning des travaux doit tenir compte de prévisions météorologiques optimales, surtout au début des travaux.

Schématiquement le processus des opérations est le suivant:

- A/ Mise en place d'une protection sommaire contre l'action des éléments.
- B/ Mise en place des ancrages nécessaires en début des travaux.
- C/ Assemblage des pontons élémentaires en mer ou mieux préassemblage partiel à terre.
- D/ Mise en post-contrainte successive des assemblages réalisés après préparation des joints.
 - E/ Ancrege définitif.

9321. Logistique.

Les moyens maritimes à mettre en place sont considérables:

- Remorqueurs.
- Bateaux de service
- Grues flottentes.
- Centrale à béton.
- Ateliers de post-tension.
- Personnel spécialisé.

Le cout des travaux en mer influence fortement le cout total de l'opération; aussi a-t-on intérèt à réaliser le maximum des assemblages, voire leur totalité sur les chantiers terrestres et remorquer l'ensemble si d cela est possible sur la localisation définitive choisie.

94. Positionnement en mer de la plateforme.

Le positionnement en mer d'iles flottentes de grande dimension pose toujours des problèmes délicats à étudier et à résoudre.

Cependant les approches de l'étude sont connuset auc un obstacle majeur ne s'oppose à une réalisation correcte tant sur le plan théorique que pratique.

Deux facteurs importants conditionnent la solution:

- la profondeur de l'ancrage.
- la tolérance du déplacement horizontal autorisé.

941. Faibles fonds (jusqu'à 100 ou 200 mètres)

On peut envisager un positionnement fixe dans le plan horizontal:

- par des tours glissières empéchant tout mouvement latéral, mais autorisant un mouvement vertical; imposé par une variation de niveau ou de charge de la superstructure.
- un suarrage à liens souples à tension constante à des ancres immergées, à des piux forés ou à des points fixes de la côte.

On peut également tolérer un faible déplacement horizontal par l'utilisation de liens souples, pouvant jouer librement (cables ou bras télescopiques.)

Lorsque le positionnement rend possible un grand déplacement horizontal, on peut envisager l'amarrage en un seul point, autour duquel la structure flottante peut tourner librement.

942. Fonds moyens.

On peut envisager:

- un positionneunt fixe ou semi-fixe par ancrege traditionnel à des ancres immergées

- un suto-positionnement dynamique, décrit ci-sprès.

943. Grands fonds. (au dessus de 500 mètres.)

Bien qu'un ourrage par liens souples à des encres immergées soit toujours possible, ce qui pose techniquement de grandes difficultés d'entretien; et de réparation, un auto-positionnement dynamique prévaudra. Dans cette solution l'action des éléments sur la structure est compensée par des actions de sens inverse d'hélices ou de tuyères à réaction.

con application se rencontre de plus en plus dans la recherche d'un positionnement précis des navires ou des plateformes semi-submesibles de forage en mer.

La coordination des poussées et leur précision sont commandées par un ordinateur.

L'auto-positionnement de grandes surfaces flottantes met en jeu des poussées importantes.

La force de poussée peut être calculée d'une manière précise en fonction des éléments agissant sur la structure dans l'eau et hors de l'eau.

Une formule suffisemment approchée pour calculer l'action du vent sur une structure <u>lui offrant</u> une surface S ~ est

F kgs = 0,1155 x S x V^2 où S est en Mètres carrés et V en kilomètres.

Ceci représente une poussée de 17.300 tonnes pour une ile de 1 kilomètre de côté, d'un franc-bord de 20 mètres et un vent de 100 kilomètres/heure.

L'implantation des centres de poussée doit être déterminée evec précision et la résistance de la structure calculée en conséquence.

Dans ce domaine, l'imagination des ingénieurs peut se donner libre cours:

- salles de machine en infrastructures.
- hélices traditionnelles
- tuyères à réaction.
- Vis hélicoidales.
- poussées par remorqueurs sous marins
- récupération de l'énergie des vents ou de la houle comme force motrice.

Quelles qu soient les solutions adoptées, on devra donner à la structure flottante les meilleurs profils aèro et hydrodynamique.

95. Considérations écologiques.

Les travaux d'aménagement d'une ile artificielle flottante n'amènent pas en principe de sérieuses perturbations à la vie marine pendant toute la période de l'activité du chantier, si ce n'est pendant la période des forages nécessaires à la bonne tenue des ancrages.

De tous les types d'iles artificielles déja décrits, l'ile flottante est celle qui apporte le moins d'agressivité à l'environnement marin.

Elle apporte cependant un déséquilibre à l'interface mer-air aux conséquences déja décrites.

Les formes "radeau pelliculaire" ou "semi-immergée " n'exercepas une grande influence sur la courantologie locale, en particulier sur les courants profonds.

Le cas n'est pas le même pour le type " radeau-platefrme" ayant de fort tirant d'eau, 10 mètres ou plus, mais les effets en seraient moindre que pour les iles-remblai ou polder.

Dans ce dernier cas, la déviation certaine de courants superficiels pourrait être un élément sérieux de perturbation local de la vie et de l'environnement marin tant dans l'élévation des taux de pollution que de l'attaque des côtes.

96. Couts.

Il est très difficile dans le cadre d'une étude pro--spective de traiter du cout de réalisation d'une ile flottante.

Dens un domaine aussi nouveau, il serait nécessaire d'établir un projet poussé et de faire un devis estimatif en procédant à de véritables consultations d'entreprises.

Les couts qui en découleraient seraient d'ailleurs fort illus pires, car aucune entreprise française n'est à ce jour outillée valablement pour réaliser de grandes structures flottantes de l'ordre de plusieurs dizaines d'hectares et les extrapolations qui pourraient être faites à partir des plateformes de forage seraient des plus dangereuses. Les couts indiqués par différents projets chiffrés Auéricains ou Britanniques sont des plus variables:ils sont compris dans une fourchette des plus larges et estimés à plus ou moins 50 %.

Ces couts réels ou estiués sont cependant intéressants à connaitre car ils permettent une première approche du problème.

0

961. Le seul renseignement précis du cout d'une structure flottante de petite superficie mais de dimensions intéressant le cadre de cette étude est fourni par les réalisations existantes des ponts du lac Washington.

Le cout du pont sur le cenel Hood réalisé en 1961 avait été estimé à 80 millions de francs nouveaux.

Du fait de certaines modifications, le cout réel a été de 100 millions de francs.

Ce cout intéressait:

- le pertie flottente.
 l'instellation mobile permettant le passage des navires.
- l'ancrage.
- la chaussée en viaduc-passrelle.

Le cout des pontons flottants, leur assemblage et leur ancrage peut être estiné à 65 millions de francs, soit 22,5 millions l'hectare ou 500 francs le mètre cube de support flottent.

Le cout du 2 ème pont sur le lac Washington réalisé en 1963 a été de 57,5 millions de francs, soit 17 millions l'hectare ou 380 francs le mètre cube.

Ce cout est de 25 % inférieur su précédent.

La raison en est une connaissance plus approfondie des techniques de réalisation, un anortissement valable des chantiers de construction des pontons et le fait que l'amélioration des techniques à permis d'éviter de sérieux incidents survenus lors des premiers chantiers.

Les nombreux projets d'érodromes flottents étudiés le monde entier sont intéressents à étudier cer ils donnent des prix estimatifs, certes variables, mais permettent une prenière estimation.

Ces prix sont donnés dens le tableau suivant:

Tableau 36:
Couts estimés de structures flottantes.

| No | Désignation | | Houteur Ponton. | Prix/francs Hectare. | Prix | |
|-----|--------------|------|--------------------|-------------------------|--------------|--------------|
| . 1 | Pont Hood. | 2,9 | 4,5 m. | 22.500.000 | 500 frs | 5 . . |
| 2 | - lac Wash. | 3,4 | 4, 5 | 17.000.000 | 380 - | • |
| 3 | Aér.Osaka. | 308. | 10. | 7.500.000 | 75 - | · • |
| 4 | Aér.Rudgers. | 7,5 | 6. | 5.650.000 | 94 - | : |
| 5 | Aér. Tokyo. | 135. | 15. | 12.800.000 | - 08 | : |
| 6 | Aér. Boeing. | 85. | 12. | 16.000.000 | 133 - | · |
| 7 | Aér. Toronto | 600. | 12. | 19.000.000 | 159 - | : |
| 8 | Seadrome. | 420. | 1,2 | 2.100.000 | 175 - | : |
| 9 | Triton City. | 1,75 | 10. | 13.000.000 | 130 | - |

La variation des couts à l'hectare est importante.

Une des raisons en est la différence des hauteurs de ponton; aussi est-il intéressant de ramener ces prix au mètre cube du volume du ponton; on voit que ce cout varie dans une fourchette assez faible de 75 à 175 francs.

Le graphique 37 donne la variation du cout de l'hectare en fonction de la hauteur du ponton.

962. Cout de l'encrege.

Le cout de l'encrage ne peut être fixé qu'après une étude minutieuse et une connaissance parfaite de l' environnement marin.

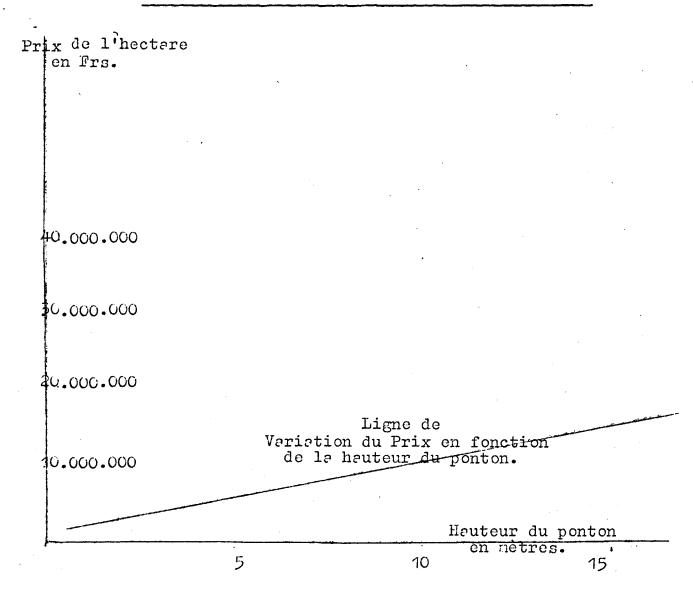
Il ne peut d'ailleurs l'être que d'une manière appro--ximative tent le cout d'un ancrage est variable et dépend de la nature du fond; le cout d'un ancrage de 500 tonnes par pieu peut varier de 500.000à 1.500.000 de francs.

Les élingues d'acier ont un cout très variable suivant leur diamètre et la nature de l'acier.

C'est ainsi qu'un cable d'acier de 56 uns pesant 12 kgs/M² peut couter de 36 à 200 francs le mètre linéaire.

Figure 37.

Cout estimatif de l'hectare d'une ile artificielle flottante en fonction de le hauteur du ponton.



Un projet avait été étudié par la Société Boeing;le cout de l'ancrage pour une structure flottante de dimensions 4.500 x 175 mètres avit été estimé à 18 millions de francs.

Le noubre total d'ancres étant de 78, soit environ un ancrage par hectare, le cout de l'ancrage à l'hectare était de 230.000 francs.

Le projet de l'Aquadrome Rudgers prévoit le position--nement de la surface flottante de 7,5 hectares par 16 amarres soit 2 par hectare:

Le cout total de l'ancrage a été estimé à 955.000 francs soit 125.000 francs l'hectare.

Le cout total de l'ancrage du projet Triton City a été estimé à 5.000.000 de francs soit 2.850.000 francs l'hectare.

963. Cout de l'entretien.

A l'instar des coques de navires, il est nécessaire de prèvoir un entretien des infrastructures flottants pour empécher toute corrosion et une surcharge anormal due au fouling.

Ce problème se pose d'ailleurs pour les piliers du type d'ile artificielle plateforme sur piliers.

Pour l'entretien des structures flottentes on peut estimer les couts d'entretien suivant pour les structures métalliques:

- 1 % du přixude 1'euvrége pour la protection cathodique.
- 4 % de ce prix pour la protection par application de peinture.

Le cout de l'entretien annuel d'un pont flottant du lac Washington a varié depuis sa mise en service entre 400.000 et 500.000 francs; l'entretien bi-annuel du système d'ancrage entre pour une part importante dans ce cout.

Un calcul estimatif sommaire, basé sur l'emploi per-manent d'équipes de travailleurs sous-marins chargés de l'entretien préventif (bréssage et peinture) et de l'inspection permanente des coques et du système d'amarrage donne un cout annuel approximatif de 40.000 francs par hectare pour une ile d'une superficie de 100 hectares environ.

Le projet de la Triton City a été élaboré à la demande du Ministère de l'Equipement des Etats-Unis, désireux de connaître le prix d'une communauté flottante.

L'étude financière menée dans ce projet aboutit à un cout par têted'habitant de 40.000 francs pour une cité de 5.000 habitants environ; ce chiffre inclut la construction de la structure flottante, de la superstructure habitable avec ses logements, rues et magasins ainsi que tous les aménagements collectifs de vie commune.

Les couts terrestres sont:

- 37.500 francs par habitant dans le cadre de l'extension d'une cité.

-- 55.000 francs par habitant dans le cadre d'une rénovation de la ville

La comparaison est donc en faveur de lacité flottante, d'autent plus que les couts terrestres ne comprennent pas certains aménagements ultra-modernes prévus dans le projet de la Triton City.

- Si on appliquait les bases financières de la Triton City à une "marina flottante de 1.000 familles de 5 personnes et pourvuë d'un plan d'eau intérieur pouvant abriter 1.000 bateux de plaisance, le cout par famille du logement et du poste à quai pourrait se situer à:
- 200.000 francs dans l'hypothèse où la marina serait une véritable ville disosant de mairie, écoles, hopitaux, etc..
- 175.000 francs, dans l'hypothèse où la marina, ne jouant que le rôle d'une communauté de résidence secondaire, n'aurait nullement besoin des équipements collectifs nécessaires à une ville.

Certes ces éléments financiers ne donnent qu'un ordre de grandeur de prix futurs, mais ils permettent dès aujourd'hui d'établir des comparaisons avuc les couts terrestres.

97. Considérations générales.

Le problèmes des ilots artificiels flotten s, que sont les pleteformes de forege semi-submersibles, a été résolu rapidement par une connaissance sans cesse améliorée des informations océanologiques et une mise au point satisfaisante de programmes sur ordinateurs.

Les plateformes actuelles calculées avec précision pour un environnement déterminé, ont une fiabilité totale, une excellente stabilité et leur problème de position-nement sont résolus même par ancrage à grande profon-deur.

Construites jusqu'à ce jour en scier, elles peuvent l'être bientôt en béton précontraint, les flotteurs tout au moins, d'importantes études étant actuellemnt 1 en cours aux États-Unis.

Si dans le domaine de ces plateformes, les techniques de construction semblent donc devoir être au point, il ne semble pas de même en être pour les grandes iles flottantes de plusieurs dizaines ou centaines d'hectares.

Cependent les ponts de l'état de Weshington sont des prototypes qui prouvent le faisabilité de grandes surfaces flottantes rectilignes; les principes de construction, qui ont permis la réalisation de véritables poutres flottantes de 1.500 mètres de long, doivent pouvoir s'appliquer dans l'assemblage de plusieurs poutres identiques, réalisant rapidement des surfaces de plusieurs centaines d'hectares.

Peut-être même la solidité de grandes structures à section horizontale carrée sera supérieure à celle d'éléments longilignes, par l'inter-réaction des éléments la composant et une meilleure tenue à la houle.

Dans ce domaine des études constantes sont menées et il est bon de souligner la part prépondérante prise par la Fédération Internationale de la Pré-contrainte dans les progrés réalisés dans le monde dans ce domaine.

0

Les structures flottantes possédent sur les autres types d'iles artificielles des avantages certains dans de nombreux domaines, à savoir:

- La mobilité.

Une ile flottante n'est pas liée à demeure ¿u fond marin; elle peut être déplacée aisément par remorquage après désamarrage.

- La faiglo atteinte portée à l'environnement.

Aucune atteinte sérieuse à la vie marine n'est apportée par une ile flottante, si elle n'est pas elle-même source nouvelle de pollution; seuls les ancrages, pendant leur mise en place, bouleversent ponctuellement une faible partie du fond.

Au contraire le vie marine se développe intensément sous les plate-formes marines, surtout si le rayonnement solaire peut être réfléchi par des tubes conducteurs sous ces dernières.

L'ile flottante ne fait pas un obstacle sérieux aux courants marins, qui peuvent s'écouler aisément sous la plateforme.

- La faible dépendance du fond marin.

La qualité du fond n'importe que pour l'ancrage; quelque soit le fond, un positionnement d'une précision plus ou moins grande peut être résolu.

- L'agrandissement superficiel.

La structure flottante étant construite par juxtaposition et assemblage indéformable d'éléments modulaires, aucune impossibilité technique ne joue contre une extension indéfinie, si toutes les réservations ont été faites au préalable.

- La sécurité devant les secousses sismiques.

Le mer est domaine où les ondes sismiques se propagent d'une manière remarquable, engendrant tsunamis et raz de marée.

Son pouvoir porteur n'est nullement bouleversé après le passage du phénouène, qui la terre peut bouleverser le sol et détruire les fondations les plus solides.

On a pansé cependant aux Etats-Unis, où l'on envisage de créer des centrales nucléaires flottantes sur la côte Ouest, sujette aux tremblements de terre, que les vibrations, transmises par l'océan, pourrainet mettre en danger la stucture flottante.

On a étudié le moyen d'amortir le choc vibratoire en faisant reposer la plateforme, non plus directement sur l'eau, mais sur un coussin d'air, emprisonné dans des compartiments sans fond, situés à sa base. (Fig. 39)

Les calculs et expériences en bassin ont montré qu' un coussin d'air même très faible est un véritable absorbeur des chocs sismiques les plus violents.

Bien que couteuse, la solution " coussin d'air "donne une sécurité anti-sismique très grande.

Elle peut également contribuer à une meilleur protection de la structure flottante contre l'action des éléments, car en faisant varier la pression de l'air emprisonné dans les caissons sans fond, on peut faire monter la plateforme sur l'eau.

On peut cependant penser que pendant la durée des secousses sismiques et le déferlement du tsunamis, les tensions internes développées peuvent croitre énormément; la structure doit être calculée en conséquence.

X. Iles artificielles flottentes , reposent sur le fond.

On peut très bien concevoir le positionnement d'une ile flottente réalisé par la repose sur le fond de la structure entière.

Cette conception, nouvelle forme d'ancrage, a donné nais--sance à un nouveau type d'ile artificielle, qui bien qu'identique dans sa phase construction à celui d'une ile flottante, en diffère en bien des points.

Aussi justifie-t-elle un classement particulier.

Les différences les plus importantes sont les suivantes:

- Le heuteur des pontons ou caissons à assembler est commandée par la profondeur du site; elle doit en effet être égale à cette profondeur augmentée de la hauteur d'énergence de la plateforme.

Les caisson modulaires peuvent avoir cette hauteur totale ou être composéq de plusieurs éléments super-posés.

- Un effort d'arrachement très grand du fond peut s'exercer sur la structure.

Aussi sa masse doit-elle être calculée pour résister aux forces verticales résultant de la gravité et de la poussée hydrostatique, cinsi qu'aux forces horizon-tales, nées de l'action des éléments marins.

Il est aisé de calculer ces forces et les réactions de la masse, sur le fond marin en particulier, ce qui permet de décider s'il faut ou non une fixation solide par ancrage par pieux forés ou tout autre moyen.

Quelques exemples illustrent cette nouvelle technique, qui semble appelée à de grands développements dans l'engineering off-shore.

101. L'ile artificielle DORIS en Her du Nord.

La solution au problème de stockage de l'huile brute extraite du gisement off-shore d'Ekofisk en Mer du Nord, exploité par la société Philips a été donnée par la C.G.DORIS en utilisant cette conception nouvelle.

L'unité de stockage est un réserveir en béton, vertical, de 90 mètres de hauteur et de 53 mètres de côté, dont le sommet est situé à 7 mètres environ au dessus du niveau de la mer.

Ce rservoir est divisé en 9 compartiments cylindriques verticaux; il est entouré par un caisson en béton, aux parois perforées, de 92 x 96 mètres de côté.

Les parois ont une éprisseur de plus de 1 mètre 50 et vont du fond jusqu'à 12 mètres au dessus du niveau de la mer, soit une hauteur totale de 82 mètres.

Ce caisson joue le rôle d'une digue périphérique du type Jarlan; il transforme l'énergie potentielle des vagues en énergie cinétique, se dissipant entre ses deux parois verticales et réduisant ainsi la poussée qui s'exerce sur l'important pilier que constitue la structure entière.

Le sommet du réservoir est aménagé pour l'habitat d' une trentaine de personnes, les installations techniques, centrales de pompage en particulier, l'héliport, etc...

Aucun ancrege per pieu n'est nécessaire pour le posi-tionnement fixe de le structure sur le fond:tous les
calculs et essais sur modèles réduits, réalisés en
bassin ont prouvé que le "tour", dont les cylindres
verticaux sont constaument remplis de liquide (huile
brute ou eau de mer de densités fort différent:)
reste en place quelque, soient les conditions météoro-logiques en mer du Nord, même les plus mauvaises
depuis un siècle.

On a calculé les forces horizontales s'exercant sur la tour, les poussées verticales de soulèvement et le moment de renversement, déterminant les caractéristiques et coefficients de sécurité à donner à la construction afin d'éviter tout glissement ou tout renversement de la structure.

Les efforts internes s'exercent sur tous les éléments de la structure sous l'effet de ces forces ont été déterminés par un programme spécial, exploité sur ordinateur, qui donnait les dimensions des poutres, poutrelles et parois, en conformité avec les règles et standards internationaux (Société Américaine d'essais des matériaux - Institut Américain du Béton - Institut Norvégien du Béton - Comité Européen du Béton - Fédération Internationale de la Précontrainte.)

Le fond relativement plat de la Her du Nord ne doit offrir aucune difficulté majeure pour la repose de l'unité de stockage. La construction de la structure se fait en 2 étapes . distinctes:

- construction de la delle du fond. - construction de la superstructure.

La delle du fond a été fabriquée dens une souille à sec de 7 uètres de profondeur, réalisée près de Stavenger, sur la côte Morvégienne, par assemblage et post-contrainte d'éléments caissons préfabriqués.

La delle terminée a 6 mètres de haut et la digue circulaire Jarlan, dont les perforations ont été bouchées, a près de 9 mètres de hauteur.

La dalle, véritable plateforme forme flottante a été ensuite remorquée et ancrée dans une baic relativement protégée d'une profondeur de 30 mètres.

La construction s'est ainsi poursuivit à flot, les parois montant progressivement alors que la plateforme s'enfoncait progressivement dans les flots.

Les techniques des coffrages glissants et des éléments préfabriqués sont utilisées sur une grande échelle dans cette construction.

Durant cette étape, la stabilité de l'ensemble est assurée par un équilibrage permanent par ballastage des caissons creux de la plateforme de la base, assurant une émergence suffisante de l'ensemble pour la poursuite en toute sécurité des traveux.

L'ensemble terminé a un tirant d'eau de 62 mètres.

Le redorquege, dont le cheminement a été soigneusement étudié, se fera avec les perforations de la digue extérieure ouvertes, la structure flottant grace à ses caissons verticaux internes.

Les forces nécessaires au remorquage ont été estinées à

- 175 tonnes à 1,5 noues
- 300 tonnes à 2 -

Quand l'unité sera sur le site, le caisson sera progres--sivement immergé par pompage d'eau de mer dans les réservoirs verticaux; la hauteur d'immersion n'étant que de 8 mètres, l'opération, très délicate prendra 36 heures.

La construction et la mise en place sur le site ont eté estimées devoir durer un an et demi.

le cout total sera de 125 millions de francs.

De sévères précautions ont été prises pour empécher toute pollution marine, surtout lors du remplissage des réservoirs par l'huile brute, l'eau de mer évacuée passant par une station de traitement.

102. L'ile artificielle CITRA.

L'assise d'une plateforme immergée requiert un fond d'une grande horizontalité, critère de moins en moins facile à respecter au fur et à mesure que les dimensions de la base croissent

Certes un nivellement du fond est possible, surtout avec le développement des matériels sous-marins tels que bulldozers ou bennes sous-marines; ç'est cependant une opération délicate, dont le rendement est fonction de la nature du fond et dont le cout croit avec la profondeur et la superficie.

Une nouvelle technique a pris naissance; elle réside dans la construction de l'ile artificielle par empilement de caisson; immergés successivement et solidement assemblés entre eux.

Le nivellement du fond, ne portont peut-être que sur des éléments de surface du fond est ainsi rendu plus aisé

Une telle technique a été signalée dans la construction de l'ile-polder du Professeur Albert.

Un autre exemple en est donné par le projet de l'ile artificielle Citra.

Cette ile est composée de grands caissons en béton précontraints, construits à terre, remorqués sur le site et empilés les uns sur les autres par immersions successives, après remplissage d'eau de mer.

La partie supérioure de l'ile est portée à la hauteur d'émergence voulue par le simple jeu de l'empilement de caissons ou par construction sur l'empilement réalisé hors d'eau de la superstructure nécessaire.

Les caissons peuvent aisément être cimentés entre eux et reliés par des cables de post-contrainte, assurant une rigidité complète de l'ensemble.

Etant donné leurs dimensions importates, leur masse, surtout s'ils sont remplis d'eau, de sable ou de béton, ces moyens ne sont pas toujours nécessaires: le poids des caissons suffit à assurer la stabilité parfaite de l'ensemble.

L'ile artificielle Citra, construite pour le stockage de 450.0000 mètres cubes de pétrole, est composée de 4 caissons inférieures et de 4 caissons supérieurs, chaque caisson ayant approximativement pour dimensions 110 x 60 x 40 mètres.

Les dimensions hors tout de l'ile projetée sont

L = 213 m. l = 116 m. h = 86 m.

pour une profondeur de 73 mètres.

103. L'ile artificielle MODEC.

Le port de Marmabo, près de Goa (Indes) assure l'exportation de 10 millions de tonnes de minerai de fer dont 8 millions vont au Japon.

Le piétage du port n'est que de 8 mètres, ce qui interdit son accès aux navires de plus de 10.000 tonnes et en particulier aux modernes ore-carriers de 100.000 tonnes de plus en plus utilisés par les Japonais, tant les taux de fret sont intéressants.

Pour garder leur clientèle Japonaise, les exportateurs indous ont fait réaliser par la société Japonaise MODEC (MitsuiEngineering) un terminal artificiel à 5 kilomètres au large de la côte, obtenu par immersion sur le fond de 15 mètres d'une structure flottante du type plateforme semi-submersible catamaran.

Les deux flotteurs longitudineux ont environ 110 mètres de long, 10 m. de lerge et 5 m. de heut.

La plateforme d'une largeur de 32 mètres et d'une longueur de 110 mètres est supportée par 14 piliers de section 5m. x 10 m. et de 16 mètres de hauteur; elle est donc à 21 mètres au dessus du fond et à 5 mètres au dessus du niveau de la marée haute.

L'eménagement de cette plateforme lui permet de stocker 20.000 tonnes de minerai; elle abrite 30 perm--sonnes et dispose de tout l'appareillage de manuten--tion nécessaire.

Le structure flottente, remorquée à pertir du Jepon, fut immergée sur le site, préeleblement eménagé en pertie, per remplissage des flotteurs, remplissage verient avec le tonnage du minerai stocké sur le plateforme afin de limiter le pression sur le fond.

La stabilité de la plateforme s'est avérée excellente par des vents de 180 kilomètres/heure, des vagues de 6 mètres de haut, une hauteur de marée de 2 mètres et un courant de 2 noeuds.

Cette structure, réalisée en acier bien qu'elle ait pu l'être en béton, a l'avantage de pouvoir être remise rapidement à flot et remorquée vers des mouillages plus surs, si besoin était.

104. Iles à piliers émergents.

Des caissons en acier ou en béton précontraint d'un volume pouvant atteindre 150.000 mètres cubes, sont construits à terre, nis à flot, remorqués et immergés sur le site jusqu'à repose totale sur le fond; une comme axiale en acier ou en béton précontraint de la longueur nécessaire énerge des flots à hauteur voulue pour soustraire la plateforme de l'emprise des vagues.

C'est ainsi que dans le golfe Persique, au large de Dubajune cuve de stockage en acier de 75.000 mètres cubes a été immergée sur le fond; 2 autres cuves sont en cours de réalisations.

Ces caissons hémi-sphériques ont un diamètre hors tout de 82 mètres et une hauteur de 33 m;ils sont fixés au fond par 30 pieux de 90 centimètres de diamètre.

La colonne d'un diamètre de 9 mètres et d'une longueur totale de 30 m. s'élève à 14m. au dessus du niveau de la mer.

Un système identique de stockage a été réalisé par la Sea Tank Company en béton armé.

Il est évident que dans les mers très mauvaises une telle conception peut s'appliquer à la réalisation d'iles artificielles.

On peut en effet concevoir une colonne émergente de plusieurs dizaines de mètres de diamètres, servant de support à des activités humaines, se prolongeant dans les profondeurs de l'océan à l'intérieur des caissons hémi-sphériques dont les diamètres peuvent atteindre plusieurs centaines de mètres.

Cette conception peut également s'appliquer à la construction des piliers porteurs de très grandes dimensions pour le support de plateformes d'iles artificielles hors d'eau précédeument décrites.

Les caissons britanniques, support des phares du type de Kish Bank, en sont une préfiguration intéressante.



Ces caissons sont construits avec des colonnes axiales télescopiques, qui se développent verticalement par simple flottation et par l'action de l'air comprimé, lors de leur immersion, par l'eau de mer pénétrant à l'intérieur.

L'ensemble peut ensuite être rempli par du béron, projeté sous pression ou par tout autre matériau, sable par exemple.

On peut très bien concevoir avec de tels procédés la construction de plateformes hors d'eau à très grandes travées, de plusieurs dizaines de mètres de portée, à l'example des grands ponts modernes.

106. Considérations générales.

Les exemples précédents démontrent que la technique des caissons flottants, à immersion totale et dépose sur le fond, peut s'appliquer à la réalisation de tous les types d'iles artificielles:

- ile-remblai: ex. Ile artificielle Citra.
- ile-polder : ex. Ile artificielle du Professeur Albert du type polder.
- ile sur piliers: ex. ile artificielle de Goa.
- ile flottente: event leur immersion.

Aussi n'est-il pas étonnant que ce procédé, très inté--ressant par les facilités de la construction des élé--ments modulaires à terre se développe rapidement dans l'engineering off-shore à des fins multiples:

- Caissons-jetée (Gênes, Honaco, Fos)
- Nouvelle écluse du port de Boulogne.
- Usines marémotrices sur la mer Blanche.

L'utilisation de caissons creux à des fins d'activités humaines - habitat, activités industrielles etc. est de plus en plus envisagée.

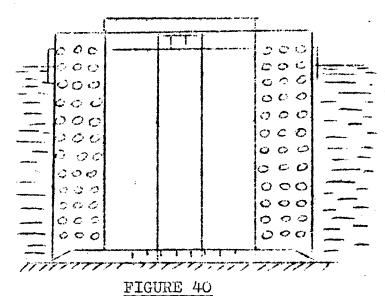
Toutes les considérations générales developpées dans les précédents chapitres et intéressant le fond, l'environnement, l'engineering, peuvent être développées de manière identique.

Il i porte cependant de souligner l'importance que joue dans une telle conception le nivellement parfait du fond marin, toute défectuosité dans ce travail pou-vant être à l'origine de tensions internes importantes de la structure, pouvant conduire au bris de la plate-forme.

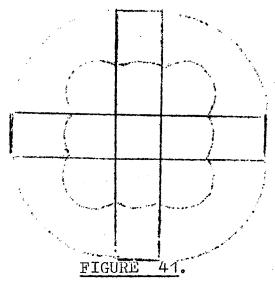
Un fond souple(sable ou vase à portance élevée) pourrait être la solution idéale, car sans nivellement il permettrait d'asseoir, dans la souille faite par la pose au fond la structure dont on pourrait commander le taux de pression par simple ballastage.

FIGURE 39.

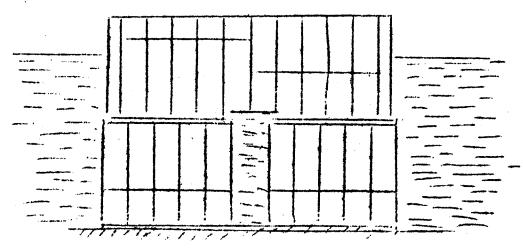
Coupe verticale de la tour de stockage
d'EKOFISK en Mer du Nord.



Coupe horizontale de la tour.



 $\frac{\text{Ile Artificielle CITRA}}{\text{Cou}}.$



III ème PARTIE.

ELEMENTS COMPARTIFS ET COMMUNS AUX DIVERS TYPES

D'ILES ARTIFICIELLES.

XI. AVANTAGES ET DEFAUTS DES DIFFERENTS TYPES D'ILES ARTIFICIELLES.

| Type. | Aventages | Inconvénients. |
|--|--|---|
| The state of the s | Techniques connues même pour des profondeurs importantes. Protection aisée et efficace contre l'action des éléments. Sécurité maximale sur fonds moyens. | Destruction totale de l'environnement et de la vie marine sur toute la la superficie de l'ile et sur un grand rayon aux alentours, surtout pendant la période des travaux qui peuvent durer plusieurs années. |
| REMBLAI | Moyens logistiques et matériaux existants pour la réalisation de grandes superficies. | Hodification possible de l'environnement marin sur un grand rayon aux alentours. |
| to depart the second se | Peu sensible aux chocs et collisions. | Moyennement tributaire de la qualité du fond marin; sur de mauvais fonds et avec de mauvais remblais, dégradations sérieuses à craindre par suite de tassements importants et durables. |
| | | Sensible aux secousses sismiques (Pailles et glissement de remblai) |
| POLDER. | Techniques connues mais encore peu affirmées en mer sur des fonds importants. Moyens logistiques et a constérieux existants pour la réalisation de grandes superficies. | Destruction totale de la vie marine sur toute sa superficie et sur un grand rayon aux alentours, surtout pendant la période des travaux. Modification possible de l'environnement marin sur un grand rayon aux alentours. Tributaire de la qualité du fond marin, dont l'excellente qualité est nécessaire à la bonne |

| Type | Aventages | Inconvénients. |
|----------|--|---|
| POLDER. | | Extension quasi-impossible. Fiabilité totale incertaine, Conséquences catastrophiques d'une rupture ou d'une faille de la digue. Très sensible aux secousses sismiques et aux chocs violents. |
| PILIER. | Techniques connues pour des fonds peu importants et de faibles surfaces, aisées à mettre au point pour des profondeurs de l'ordre de 100 m. Extension aisée. Ne modifie pas la courantologie. | Destruction partielle de la vie marine, mais amélioration possible par la suite. Tributaire de la qualité du fond, dont la qualité conditionne la faisabilité et le cout. Sensible aux tremblements de terre et aux chocs. Hoyens logistiques à développer pour la réalisation de grandes superficies. |
| FLÖTTANT | Techniques connues pour des surfaces moyennes, aisées à mettre au point pour de plus grandes. N'influence pas fortement la courantologie. Ne détruit pas la vie rayonnement solaire peut être diffusé sous la plateforme. Extension aisée. Peu sensible aux secousses sismiques. Indépendant de la qualité du fond. | |

| Techniques connues, à mettre au point pour l'immersion par grands fonds. Extension aisée. Fiabilité importante CAISSONS. CAISSONS. CAISSONS. Détruit le vie merine sur toute la surface de l'ile Modification possible de l'environnement marin sur un grand rayon aux alentours. Tributaire de la qualité du fond dont la portance conditienne la faisabilité et le cout. Engineering à affirmer pour de grandes superficie et des profondeurs importantes. Moyens logistiques à créér pour la réalisation économiques de grandes superficies. |
|--|

XII. COUTS COMPARES DES DIFFERENTS TYPES D'ILES ARTIFICIELLES.

Il est très délicat de vouloir comparer les couts de construction d'iles artificielles de types différents car de trop nombreux facteurs interviennent dans le calcul de ces couts.

Les fourchettes très larges, données par les devis estimatifs des projets étudiés à ce jour le démontrent.

Ces estimations sont en effet les suivantes:

Ile-polder de 25.000 à 375.000 frs. l'hectare. Ile-remblai de 100.000 à 2.500.000 frs. - Ile-piliers de 5.000.000 à 25.000.000 frs - Ile-flottante de2.500.000 à 50.000.000 frs - Ile-caisson: trop variable avec la profondeur.

On ne peur rien déduire de ces estimations, car la profondeur et le fond marin sont deux facteurs qui influencent tellement le cout que l'on ne peut comparer des couts de surface que toutes choses égales d'ailleurs.

121.Prix comparatifs I.I.T.

L'I.I.T.Research Institute de Chicago a fait une étude comparative des couts d'un séroport à implanter sur le lec Michigen, eu lerge de Chicego, en fonction des diverses conceptions qui ont été envisegées per les Sociétés d'études ayant participé au projet.

Certaines hypothèses de base ont été retenues, à savoir:

> -Cout de l'hectare terrestre 50.000 francs.

-Cout de l'hectare flottant 5.500.000

-Cout de l'hectere sur pilier 4.650.000 = -Heuteur de le digue-polder 20 à 30 uètres.

-Hauteur du remblayage 3 mètres.

Le tableau des couts comparatifs se présente comme suit:

Tableau 42. (Hillions de francs.)

| | Cout Terrein | Cout en mer | Cout études, betiments et perkings et pistes | |
|----------------------|-----------------|-------------|---|-------|
| Aéroport à terre. | 200 | | 780 | 980 |
| Remblei | | 130 | 780 | 910 |
| Polder | | 1.410 | 880 | 2.290 |
| Pilier | | 1.500 | 250 | 1.950 |
| Flottent | | 1.735 | 275 | 2.010 |

Ce tableau comparatif, voulant comparer des aérodromes sur un plan fonctionnel, ne compare pas des surfaces égales.

Celles-ci sont en effet de:

- 4.000 hecteres pour l'aérodrome terrestre
- 3.200 hectares poldur
- 320 hecteres pour les autres types .

Les éléments de comperaison ont donc été faussés au départ.

En reprenant le même principe de calculs et en ne tenant compte que des couts réels de construction de la structure nue, sans frais d'engineering, on trouve les couts suivant:

- Aéroport terrestre de 3.200 hect. 160 Millions
- - polder - 1.410 - remblai - 1.300 -
- remblat 1.500 15.000 -
- - flottent - 17.350 -

La variation de ces couts a été étudiée en fonction de la profondeur du site.

Les résultats en sont matérialisés par le graphique 43.

On voit que la solution remblai n'est intéressante que jusqu'à 6 mètres de fond, la solution polder est la 4 noins couteuse de 6 à 30 mètres, puis elle est détronée par la solution flottante.

En faisant intervenir le cout de la plateforme Seadmae de Harris et Sutherland on voit tout l'intérêt de la stucture flottante de loin la moins couteuse à partir de 20 mètres de fond; à noter que cette solution est également intéressante pour un cout de terrain terra-tre de l'ordre de 250.000 francs l'hectare.

122. Etude comparative de couts de centrales nucléaires en mer.

Une autre étude comparative a été menée par le Centre Nucléaire d'Oak Ridge pour la construction d'une centrale nucléaire

- à terre
- sur ile en remblai
- -sur ile flottente
- sur crisson solidaire du fond.

Les conclusions de cette étude sont résumées dans le tableau suivant:

PLANCHE 43.

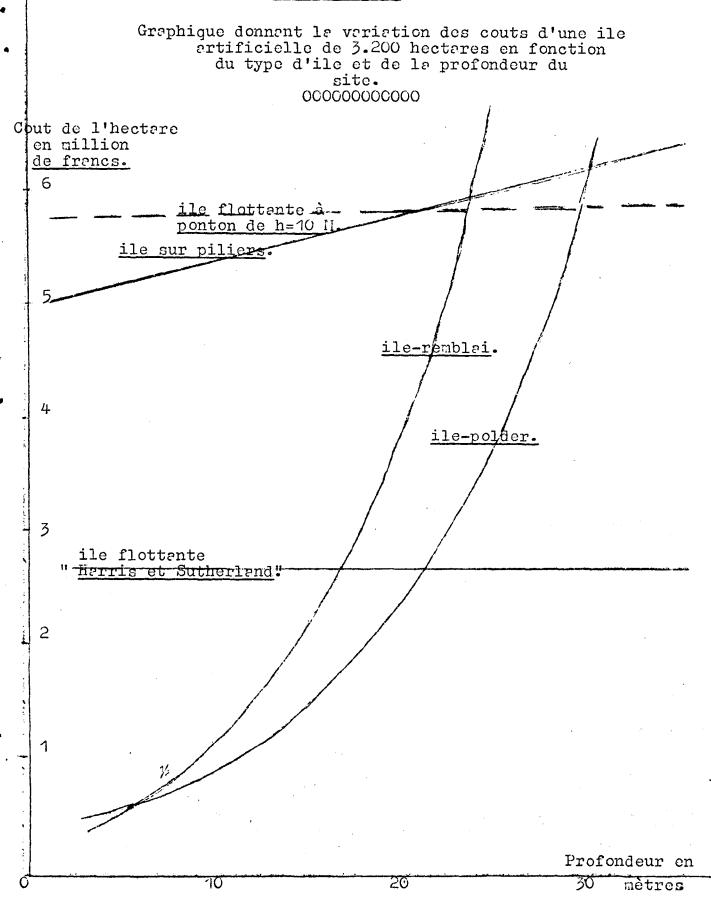


Tableau 4.4.

Couts comparés d'une centrale nucléaire (Millions/francs)

| Eléments | Terre | | Caisson/ 20 u fond | | Ile flottente |
|--|---------------|--------------|-----------------------|--------------|---------------------|
| Terroin | 70 | 3 , 5 | 3,5 | 3 , 5 | 3,5 |
| Préparation sol. | 53 , 5 | 29 | | _ | - |
| Construct. Réscteur et Centrele. | 27,5 | 24 | 130 | 153 | 76,5 |
| Prise esu | 38 | 5 , 5 | 5 , 5 | 5 , 5 | 5 , 5 |
| Cenalisat. | | 12, | 12 , 5 | 15 | 15 |
| Conduite de électrique | force | 17,5 | 17,5 | 17,5 | 17,5 |
| Ancrage Travaux en | ner | 85 | 75 | 75 | 25 , 5 75 |
| Total | 189 | 177 | 244 | 269,5 | 218,5 |

Ce tableau montre que des 4 solutions en mer:

- le solution en remblei sur un fond de 20 mètres est plus économique que le solution terrestre et que toutes les eutres solutions off-shore.
- la solution ile flottente , la seule possible sur un site de grande profondeur, devient noins couteuse que la solution terrestre, si le cout de l'
 hectare terrestre augmente de 40 % et a l'avantage
 d'assurer une protection anti-sismique.

123. Comparaison des couts de l'aérodrome de Londres.

Pour le réalisation du futur troisième Aéroport International de LOndres quatre projets avaient été étudiés, deux terrestrecque en remblai et un flottant

Les seuls couts d'aménagement du sol pour les trois premiers projets étaient de

420 - 750 - 900 millions de francs.

Le cout de la structure flottante Seadrome, prète à l'emploi comme pistes et taxiways, n'était que de 890 millions de francs.

XIII . GENERALITES SUR L'ENGINEERING D'UNE ILE ARTIFICIELLE.

La réalisation d'une ile artificielle met en jeu un si grand nombre de corprtences et de moyens qu'il est absolument nécessaire que toutes les actions soient coordonnées par un maître d'oeuvre compétent dans un domaine sortant quelqu peu de celui de travaux maritimes traditionnels.

Il est impossible dans le cadre de cette étude de traiter d'un problème aussi vaste que celui de l'engineering détaillé d'une ile artificielle dont certains aspects ont été évoqués dans les chapitres précédents.

Il semble cependant intéressant d'établir une liste sommeire des points sur lesquels l'engineering devra s'informer afin d'avoir en main tous les éléments permettant de mener à bien la réalisation dans les conditions optimales compatibles avec les données du problème.

CHECK LIST de L'ENGINEERING. : Ph soulvés

Généralités.

- A 1. Buts recherchés par la création de l'ile.
 Buts prioritaires.
 - Buts annexes.
- __2. L'ile doit-elle être complémentaire d'activités terrestres?
- + 4. Dimensions à prévoir.

Informations marines à connaitre.

- 4 5. Profondeur sur le site.
- 4 6. Données océrnologiques:
 Houle-Vegues-Merées-Courents-Phénomènes
 marins divers-Pluies-Neige-Vents-Glace
- + 7. Secousses-sismiques
- 8. Connaissance géologique et géophysique du fond.
- · 9. Caractéristiques nécaniques du sol marin.
- +10. Faudre-t-il prévoir une préparation du fond marin.

Nivellement.

Dragage.etc...
+ 11. Recherche de la localisation optimale.
Décision.

clisation.

ETUDES.

- 12. Avent-Projet.
- 13. Projet définitif.
- 14. Etude Financière.
- délin +15. Programmation de la réalisation.

Informations intéressant la technique.

- + 16. Sources de remblais terrestre et hydraulique -lique.
- + 17. Héthodes d'extraction, de transport et de mise en place des remblais.
- + 18. Hatériaux à prévoir pour la réalisation totale de l'ile.

Blocs de pierre. Tetrapodes etc..

- 4 19. Transport de ces matériaux.
- 20. Préconsolidation du fond. Sa localisation.
- + 21. Protection à prévoir. Son calcul. dique
- 22 Construction d'un polder : la digue.
- Charge de la structure.
- + 24 Consol idetion du sol
 - 25 Assèchement.
 - Dreinege.
- + 28 Construction de piliers ou de caissons
 - -29 Charges des piliers .
- 30 Construction de la super-structure.

on we fee . Chantier.

- t 31. Hoyens à mettre en place.
- 32. Problèmes logistiques à résoudre.

Problèmes divers.

- 32. Positionnement.
- ♣ 33. Protection de l'ile contre l'action des éléments ferme à la
- 34. Extensions à prévoir.
- 35. Stabilité de la structure pendant la construction.
 - 36. Peredes aux tessements.
 - 4 37. Problèmes de sécurité et d'entretien.

Corrosion. Feu.

Collision.

Explosions.

Phase active de construction.

- 38. Plannification et rythue de travail.
- 39. Vie du chantier. 40. Liaisons avec la terre.

- 41. Alimentation de l'ile en fluides divers:
 - eru douce.
 - électricité.
 - fuel-oil.
 - énergie diverse.

Problèmes écologiques.

- 42. Etat de la pollution de la mer avent toute construction.
- 4-43. Effets sur la vie marine.
- 44. Effet sur l'environnement aux diverses phases de la vie de l'ile.
- 4 45. Esthétique de l'ile.

Problèmes juridiques et légaux.

46. Droits de propriété légale.

Problèmes financiers.

47. Cout de la construction.
48. Cout des études.
49. Couts d'entretien.
50. Sources de fiancement et rentabilité.

Ce check-list non exhaustif de tous les problèmes afférents à la création d'une ile artificielle montre toute leur compléxité et souligne la nécessité de la désignation d'un maitre-d'oeuvre.

XIV.Lisison des iles artificielles avec la terre.

Ce check-list souligne àdiverses reprises l'attention qui doit être portée aux problèmes d'accès, de transports et d'alimentation de l'ile en produits les plus divers.

Le problème des accès à une ile artificielle est un problème majeur; des lisisons sisées conditionnent son existence, la rentabilité de sa construction et des activités futures de l'ile.

C'est sinsi que dens le cas d'un sérodrome en mer, qui est un centre d'activités humaines en étroite liaison evec la région terrestre qu'il dessert, on ne peut concevoir une étude de l'ile-support sens celle des moyens de liaison terrestres, maritimes et aériens constants et rapides, permettent aux voyageurs de ne pas perdre un temps précieux avent ou après leur vol. Certes le problème ne se posere pes de le même manière pour une ile artificielle éloignée de la côte, où les activités humaines ne dépendraient pas totalement des terrestres, mais où subsisteraient cependant des problèmes d'importation et d'exportation.

Les licisons avec une ile artificielle peuvent être assurées de la terre par:

- des ponts
- des chaussées sur digue ou structures flottantes.
- des tunnels sous-marins.
- des moyens maritimes :
 - navires traditionnels;
 - navires R-R.
 - bateaux sur coussin d'air hydroptères-hydrofoil.
- des moyens aériens:
 - hélicoptères
 - avions STOL ou VTOL
- des pipe-lines
- des moyens les plus divers:
 - téléphériques
 - monorail suspendu etc..

Les moyens choisis seront fonction des caractéristiques de l'ile (situation géographique - rôle économique etc.) et des impératifs logistiques.

Une connaissance parfaite des caractéristiques des moyens de transport à mettre en oeuvre, de leurs possibilités, de leur cout et de leur rentabilité conditionne bien souvent l'existence d'une ile artificielle.

Aussi l'étude approfondie de ces moyens est-elle primordiale.

La connaissance des couts unitaires des moyens de liaison serait intéressante pour une estimation sommaire du cout total de l'ile.

Sous toutes réserves, les éléments suivants peuvent être utilisés:

Ponts.

Une statistique intéressante Américaine permet de fixer un ordre de grandeur du cout moyen du mètre carré de pont.

Ce cout varie de :

pont acier - 1.100 à 1.500 francs pont béton 900 à 1.300 pont précontraint

1.200 à 1.400 pour des heuteurs de pont variant de 10 nêtres à 50 m.

Le nouveau pont de Lavera desservant le port de Fos a un cout unitaire de l'ordre de 2.000 francs le métre carré

Tunnel sous-marin.

Le cout kilométrique d'un tel tunnel est fonction du fond, de la profondeur du site et de la longueur de la liaison.

Au Etats-Unis ce cout varie de:

- 30 à 90 millions de frs. pour un tunnel terrestre
- 120 à 200 millions de francs pour un tunnel ferrovicire.

Au Jopon le tunnel de Honshu-Kyushu, construit en 1958 et d'une longueur de 3 kilomètres est revenu à près de 200 millions de francs actuels le kilomètre.

En EUrope:

- tunnel sous le Vieux-Port de Marseille: 100 millions de francs/kilm. (L = 300 m.)
- tunnel sous l'Escaut à Anvers: 60 millions Frs/Klm. (600 m.)
- tunnel d'Amsterdan
- 60 millions/Klm. (1 klm.2) tunnel de Ijsel Heer (Hollande) 70 millions de frs/Klm. (2 klm.5)

Monorail.

6 à 18 millions le kilonètre.

Voie de chemin de fer.

1.500.000 à 7.500.000 de francs le kilomètre

Hovercraft.

Cout unitaire:

15 passagers; 1 million de francs 500 passagers; 20 millions de francs.

Liaisons aériennes.

Cout horeire d'un avion STOL 250 à 450 francs (10 passagers) - hélicoptère 1.600 frs. (25 passagers)

Quels que soient les moyens mis en oeuvre, il est nécessaire de prèvoir dens le construction d'une grande ile artificidle un port d'accès sur pour l'accostage aisé des navires par tout temps.

XV. CONSIDERATIONS ECOLOGIQUES.

Toute réalisation artificielle, créée par l'homme à la surface du globeterrestre, conduit à des bouleversements ècologiques, qui modifient d'une manière plus ou moins profonde notre environnement

Quel sera l'impact de telles réalisations en mer sur l'environnement marin et aérien?

Telle est le question que doivent se poser les meitres d'oeuvre, cer le développement des iles ertificielles peut evoir des impects qu'il importe de minimiser.

Ces bouleversements sont de natures diverses et touchent plusieurs domaines, en particulier:

- la pollution.
- l'écologie marine.
- la vie en mer.

151. Le pollution merine.

La pollution de la mer doit être la hantise des créateurs d'iles artificielles.

C'est déja aujourdhui une question angoissante et vitale pour l'humanité, qui depuis des millénaires n'a jamais cessé de déverser tous ses déchets dans la mer, considérée comme une poubelle naturelle.

En attendant qu'un remède soit apporté à cet état de fait, il importe que le développement des iles artificielles n'accroisse le degré de pollution actuelle.

Le seul moyen d'y parvenir est que tous les produits retournant à la mer soient dépollués totalement, ce qui entraine une conception radicalement nouvelle du traitement des déchets - ordures ménagères, déchets industriels, caux vannes, caux industrielles etc...

Terres nouvelles, les iles artificielles peuvent être pensées dès l'élaboration de leur projet pour abriter en leur sein - remblai ou caissons flottants- les centrales de traitement et tous les circuits et canalisations nécessaires à des traitements en véritables circuits fermés, qu'il est impos-sible de prévoir dans le sol des cités vétustes sans bouleversement du sol et opérations fort couteuses.

152. La pollution de l'air.

Le pollution de l'air dans les grandes cités industrielles modernes sera une des causes majeures de la création d'iles artificielles, support d'industries ou d'aéro-dromes, au large des côtes.

Si aucune précaution et disposition préventive ne sont prises contre la pollution de l'ai sur une future ile artificielle, il est certain que le problème ne sera que déplacé et que les côtes seront soumises sous l' influence des vents du large à des attaques polluantes dont la nocivité sera certaine.

Aussi le traitement des émissions gazeuse et de vapeurs dans l'air devra-t-il être poussé au même degré que celui des rejets liquides ou solides et dans le même esprit d'un traitement total.

153. Le pollution thermique.

La pollution thermique de la mer sera également à étudier de très près car une élévation de quelques degrés de l'eau de mer peut avoir des conséquences néfastes pour sa faune et sa flore.

Déja on s'inquiète de l'accroissement de la température de l'air et des eaux côtières du à la concentration industrielle en cours sur le littoral.

Par ailleurs quel sera l'influence d'une ile artificielle sur l'équilibre thermique de la zone marine où elle sera implantée.

Il est certain que cette création sur de grandes surfaces peut créer une instabilité thermique par diminution du rayonnement solaire reçu en surface.

Les réajustements hydrostatiques en résultant se traduiront par des mouvements de convection marins nouveaux aux conséquences inconnues.

Y surs-t-il danger mortel pour la vie marine ou fertilisation des eaux superficielles par remontée d'eaux profondes, ce qui peut êtr le cas sous les iles sur piliers ou flottantes; ces dernières seront en effet créatrices de courants descendants, puisque l'eau de mer sous-jacente, recevant moins de chaleur solaire aura tendance à se refroidir, donc à devenir plus dense que l'eau à même profondeur soumise au rayonnement solaire.

154. La pollution acoustique.

L'élévation dangereuse du niveau sonore dans les cités modernes, dans les complexes industriels et autour des aérodromes sera également une incitation au développement des iles artificielles, particulièrement des aérodromes an mer ou de cités de repos.

Encore feut-il que ces structures nouvelles soient pensées pour que leur implentation minimise l'intensité des bruits perceptibles per les hommes de la terre et dont elles seront à l'origine.

C'est ainsi qu'un aérodrone en mer ne devra pas être situé de telle manière que les grands axes de décollage passent sur les agglomérations terrestres qu'il aura à desservir.

La lutte contre le bruit devra être sérieusement étudiée sur les structures creuses en béton, qui peuvent être de véritables boites de résonance.

155. Influence sur l'environnement marin.

1551. Modification des courants.

On a vu que l'implentation d'une ile artificielle peut bouleverser la nature des courants et la turbulence naturelle à l'interface air-mer.

Le vitesse et le direction des courants peuvent en être influencées.

Les conséquences en peuvent être:

- des dépots de sable sur des fonds inconnus pouvant être un danger pour la navigation (tomolos sous-marin, engorgement de chanaux, etc.)
- des attaques possibles du rivage en de nouveaux points non protégés et des dégradations importantes (Ex. Plage d'Hyères.)
 - la dégradation de la flore marine et comme corollaire la disparition de la faune marine.

1552. Le brouillard.

Le brouillard terrestre est causé par le refroidissement de la terre du au rayonneunt thermique par nuits claires et calues.

Dans des conditions identiques, un brouillard insulaire peut naitre sur l'ile artificielle sounise à un refroi-dissement plus rapide que la mer.

Quello sera l'importance de ce phénomène nouveau?

Quelles seront ses répercussions dans la naissance accélérée des brouillards marins dits de convection, naissant par suite de la rencontre de couches d'air marin humide et froid avec des courants marins d'une température élevées que les couches d'air adjas-centes.

L'implantation d'une ile artificielle sur certains sites marins peut avoir sans aucun doute une influence sur la fornation de brouillards et il importe d'étudier ce phénomène, surtout dans le cas de l'implantation d'un aérodrome en mer.

1553. La turbulence marine.

Les mécanismes créateurs de turbulence marine sont étudiés dans leur cadre naturel et en laboratoire.

Quelle sera l'action d'une ile artificielle dans cette turbulence?

Il est cetain que des turbulences nouvelles se créeront comme sur une ile naturelle, du fait des courants thermiques nés de l'échauffement plus rapide de la plateforme artificielle par rapport à la mer.

Des turbulences nouvelles naitront également du fait de l'action des vents et des brises marines sur les superstructures extérieures de l'ile.

Des vagues d'air de grande amplitude, fonction de la vitesse du vent, de la taille et de la forme de la superstructure, peuvent se former, créant des courants rabattants en certains points de l'ile.

Pour de hautes superstructures entourant une ile,il est nécessaire d'étudier leur profil aérodynamique.

Les erchitectes britanniques de la Sea City ont estimé que pour leur réalisation un profil extérieur en S élimine toute turbulence à l'intérieur de l'ile.

Un autre phénomène peut prendre naissance, tout part--culièrement sur les iles-polders: les couches d'air froid descendantes créent à l'intérieur du polder un véritable lac d'air froid, dont la masse peut dans certaines circonstances atmosphériques devenir agitée et donner des turbulences nouvelles.

La présence d'une telle couche froide est particuliè--rement dangereuse pour un aérodrone situé dans l'ile. Des chocs assez forts peuvent en effet se produire à l'inter-face des couchesd'air froid et tiède lors de l'atterrisage d'un avion et provoquer un déséquilibrage dangereux à faible altitude.

156. La navigation maritime.

Une ile artificielle, obstacle nouveau à la surface de la mer, peut être un danger supplémentaire pour la navigation maritime par le fait

-de l'obstacle qu'elle représente

- des obstacles supplémentaires qu'elle fait naitre (bancs de sable)

- des courants nouveaux pouvant rendre plus délicat la navigation.

Les conséquences naritimes d'une telle implantation doivent être étudiées avec soin, en bassin expérimental d'abord, puis au fur et à mesure de l'avancement des travaux afin d'être connues avec précisionpar le navigateurs.

Toutes mesures préventives de sécurité devront être prises (balises-feux etc..)

Les prévisions faites dans ce domaine, basées sur les données océanologiques anciennes, seront constaument améliorées pendant l'avancement des travaux par le recueil permanent de données nouvelles, qui devront être constaument connues par la suite.

157.
Cette rapide énumération des conséquences de l'implantation d'une ile artificielle démontre tout l'intérêt d'une parfaite connaissance de l'environnement marin actuel, de la courantologie, de la topographie des fonds et de la côte, des origines et de la dispesion sous l'action des courants et marées de la pollution de la mer.

Dans un bassin de dimensions moyennes l'implantation d'une ile artificielle de grande superficie peut avoir des conséquences graves si elles n'ont pas été prévues.

C'est pour cette raison que le check-list de l'engi--neering doit inciter le maitre d'oeuvre à se poser des questions telles que:

- Quels seront les rejets quotidiens dus aux activités nouvelles, nées de la création de l'ile?

- Comment devront-ils être traités ou dispersés?

- Comment la présence de l'ile affectera -t-elle les courants marins et en conséquence la dispersion des ejets côtiers ou insulaires?

etc - etc...

Ce n'est qu'en répondant par avance à de telles questions que l'implantation d'iles artificielles ne causera par à l'envirc nement marin et à la topographie des côtes des dégradations sérieuses.

Un problète également très important sera celui de l'esthétique des iles artificielles.

La présence d'une ile artificielle, visible de la côte, doit contribuer à l'esthétique du paysage, qui fait partie de l'environnement marin.

C'est ce qu'onttrès bien compris les créateurs des iles artificielles de Long Beach, dont le caractère esthétique contribue à l'enrichissement du paysage marin visible de la ville.

Il faut souligner que ceci a été réalisé au prix d'investissements supplémentaires fort élevés,50% du cout de chaque ile, coutant chacune 10 millions de francs.

IV ème PARTIE.

CONCLUSION.

XVI. Perspectives du développement des iles artificielles.

Les développements des chapitres précedents ne laissent aucun doute sur la faisabilité technique des iles artificielles. Les impératifs économiques ou socioloegiques détermineront tôt ou tard leur création.

Il importe d'adopter dès aujourdhui une attitude prospective basée sur l'existence de lelles iles dans dix ou vingt ans.

161. Impératifs économiques.

Ils sont de trois ordres:

1°/ Devent l'appauvrissement des res--sources terrestres, l'homme a décidé le transfert de nombre de ses activités vers la mer, où savants et ingénieurs oeuvrent pour que ce trasfert soit techni--quement réalisable.

2°/ Du fait même du rôle de plus en plus important que joue la mer dans le transport des produits pondéreux, la zone côtière devient une aire de transformation de produits actuellemnt d'origine terrestre, mais qui domain le seront d'origine marine.

3°/ Le progrès incessant des techniques, qui révolutionne les moyens traditionnels jusqu'ici employés per les hommes.

Ces trois faits pousseront au développement des iles artificielles en mer:

- le premier en raison même des lieux d'exploitation et de travail.

Partout où l'homme aura à oeuvrer en mer il n'aura de cesse que de le faire dans les meilleures conditions de production, qui lui imposeront d'être à demeure sur les lieux mêmes de ses activités.

Hr. Cyrus HATLIN, un des présidents de l'U.S.A.Ocean Research Corporation a dit avec juste raison, voici quelques années:

"Quelles que variées que puissent être les opérations en mer, nées de l'imagination des hommes, un élément commun existe: la base à la surface de la mer à partir de laquelle on pourra opérer"

L'exploitation des gisements pétroliers en mer en offre un premier exemple:

Partant du littoral, l'homme a prospecté systématiquement le fond marin à des distances de plus

en plus grandes et par des profo ndeurs croissantes.

Dans la phase initiale de la recherche, la plateforce mobile de forage est cette base, aux faibles dimensions.

Le gisement décelé, son exploitation se ramène à de faibles distances de la côte à une exploitation du type terrestre, par le transport des produits extraits par pipe-lines ou tout autres moyens.

Plus on s'éloigne des côtes, plus ce transfert devient difficile et onéreux, d'où les installations en mer, stockages off-shore immergés ou en surface - terminal de chargement de pétroliers etc..

Le base en mer ve croitre d'importance d'année en ennée, jusqu'à devenir pour de très grandes distances et d'importantes profondeurs une plateforme d'activités humaines multiples couvrant la totalité des opérations – extraction – traitement – utilisation des produits.

Une ile artificielle de grandes dimensions où les hommes travailleront et vivront sera alors née.

Les stockages sous-marins du Golfe Persique, la tour de stockage d'Ekofisk, l'utilisation comme iles arti-ficielles de la banquise dans l'Océan Arctique - la cité en uer de Niephtianye Kauni (URSS) en donnent la confirmation actuelle, à une échelle encore réduite.

Sur le gisement russe de Niephtianye Kamni, en mer Caspienne, une cité ouvrière morine de 5.000 personnes s'est édifiée à 100 kilomètres au large de Bakou, préfiguration encore somaire de ce que sera demain une explotation pétrolière en mer.

L'extension de l'ile de Pulau Bukon à cinq kilomètres au large de Singapour en est un autre exemple: la superficie de cette ile a été portée de 60 à 120 hectares, afin de pouvoir y établir plus d'une centaine de réservoirs de stockage de grandes dimensions, une station de traitement des produits et un port pétro-lier, permettant l'export annuel de 18 millions de tonnes de produits bruts.

Outre-Rhin, les études de l'Arbeitsgemeinschaft Meerestechnik en vue de créer un ensemble flottant permettant l'extraction et le traitement des nodules déboucheront certainement sur de futures iles arti--ficielles aux dimensions sans cesse croissantes.

L'exploitation des gisements miniers du fond de l Océan verra un processus identique au processus pétrolier se développer; les bases de travail en mer devront permettre non seulement l'extraction des produits, nais encore leur traitement soit pour des concentrations de minerai, soit pour élaboration de métal pur, d'allieges ou de produits finis. - L'importance du deuxième fait est soulignée par le rapport de synthèse du thème " Aménagement du Littoral " d'OCEANEXPO 1971, qui rassemblait à Bordeaux des centaines d'experts internationaux.

Son rapporteur, Monsieur P. VIANNAY, a bien posé le problème et souligné l'inquiétude commune des congressistes.

"Une première donnée apparait, la plus fascinante, la plus inquiétante.
La zone côtière va devenir, est déja pour plusieurs pays, le lieu de la vie humaine. Il ne suffit pas de dire que le littoral est un bien rare qu'il convient de ne pas gaspiller, comme on le dirait d'une forêt ou d'une cité historique.

Il faut comprendre que sur une bande littorale large de quelques kilomètres, se trouveront dans quelques années, le lieu de travail- service des ports-usines-cultures marines; le lieu d'habitation; les lieux de loisirs; et cela pour beaucoup plus de la moitié de la population.

C'est déja le cas pour l'Amérique, le Japon et l'

Europe suit rapidement.

Les causes de ce nouvement sont multiples; la cause majeure en parait être que le lieu des industries de base est désornais la zone portuaire, elle-même lieu d'arrivée des matières à transformer. Si le port n'est rien en soit, il conditionne tout. Quoiqu'il en soit, le mouvement est général, et, autant qu'on puisse le prévoir, irréversible.

La qualité de la vie elle-même, largement liée aux diverse activités activités que permettent la mer et la zone littorale, est très largement menacée en . Europe et surtout en France par la priorité donnée aux conditions économiques primaires."

Cette qualité de la vie, si dangereusement menacée est pourtant d'une vitale importance pour les activités de loisir apportées par la mer et pour les conditions de travail, d'habitation et de vie qu'offriront les ensembles nouveaux du littoral.

Aussi le rapporteur conclusit-il: "Le transfert de l'homme vers la mer peut être une chance ou une catastrophe.

Devant cette inquiétide croissante, nombre de voix autorisées estiment que cette nouvelle ceinture côtière surpeuplée et surindustrialisée doit éclater.

Elle doit être reportée à plusieurs kilomètres su dele des côtes.

Hr. R.P.HAMOND, Directeur du Programme de dessalement nucléaire d'Oak Ridge (USA) en est un des plus ardents défe nseurs; il suggère la création d'une ceinture flottante au large des côtes où seraient édifiés tous les complexes agro-industriels, les milliers de centrales nucléaires nécessaires à la production future de l'énergie électrique dans le monde entier, les aérodromes et tous les centres de vie importants.

Nombre de responsables de la distribution de l'énergie électrique aux Etats-Unis s'effrayent égale-ment de l'élévation de température qui sera la conséquence sur terre de la construction de centaines de nouvelles centrales électriques.

Pour eux sussi le solution est simple:ces centrales doivent être construites en mer.

Le Gouvernement Japonais devant le manque de ressources foncières et surtout devant l'aggravation de la pol--lution industrielle dans toutes les iles du Japon, a estimé impérieux d'étudier très sérieusement l'implantation d'iles artificielles, particulièrement flottantes.

Les retombées de la pollution ont en effet atteint au Japon un degré tel que le Gouvernement Japonais, ayant tout d'abord donné priorité absolue à l'indus-trialisation poussée du Pays, est obligé de s'attaquer à ce problème devant le nombre élevé de cas graves ou mortels, qui ont sensibilisé l'opinion publique Japonaise et mondiale, tout particulièrement lors du Congrés de Stockholm sur l'environnement en Juin 1972.

Aussi est-il vraisemblable que dans la décennie en cors on voit des réalisations matérielles naître, en de nombreux points des mers Japonaises.

Un Comité Inter-Ministériel, relevant du Ministère de l'Industrie et du Commerce, composé de personnalités publiques et privées, a été créé fin 1971.

Il doit étudier en particulier cette implantation industrielle sur mer et également la création d' unités énergétiques flottantes utilisant la force motrice des vagues et de la chaleur terrestre. - Le troisième fait " Le progrès incessent des techniques révolutionnent les moyens traditionnels utilisés jusqu'à ce jour par les homnes " a pour conséquence que bien souvent les surfaces terrestres disponibles ne sont plus à leur échelle.

Des exemples nombreux le démontrent:

Dans le domaine aéronautique:

Depuis une dizeine d'années la congestion des aéro-dromes, déja existants depuis un demi-siècle, préoc-cupe les responsables des transports aériens.

Les prévisions de croissance du trafic aérien prouvent que ce dernier croitra de 1970 à 1980 dans dans le rapport 1 à 3 pour les passagers et de 1 à 5 pour le fret lourd.

L'avènement des jets, des super-soniques et des avions géants, rendent de plus en plus inutilisables nombre de grands aérodromes actuels, à noins d'extensions souvent impossibles à réaliser.

Aussi faut-il penser à de nouvelles créations; or un aérodrome international exige au moins 6.000 hectares, surface de plus en plus impossible à trouver à de courtes distances des grandes métropoles.

Seule la mer, encore vierge de toute construction, offre de telles possibilités tout au noins pour les cités portuaires.

Aussi n'est-il pas étonnant que depuis une dizaine d'années, plus d'une centaine de projets d'aérodromes en mer aient été étudiés.

Il n'est, pour en réaliser l'importance que d'énumérer les principaux:

Aérodrones en remblai de New-York (4 projets)Son Francisco - San Diego - Stratford - Chicago Boston - Cleveland - Cakland - Miami etc..aux USA
Okinawa - Kagoshima au Japon.
Foulness - Goodwin en Grande-Bretagne.
Manille - Sydney - Cam-Ranh - Copenhague - Rio de
Janeiro - Toronto - Acapulco - Athènes etc dans le
reste du monde.

Aérodromes en polder de Chicago - New-york - Rotterdan.

Aérodromes sur piliers de New-York - Chicago - Los Angelès - San Diego - New Jersey - San Diego -New Orléans - Honolulu etc .. Aérodromes flottants de New York (4 projets) - San Francisco - Los Angelès - Seattle - Honolulu aux USA. Osaka - Tokyo - Sagami - Haneda - Hiroshima - Setto Nachai - Miasaki - etc au Japon.

Il n'est pas exclu de penser que sous peu un tel aérodrome naitra en Grande Bretagne d'une part où les études de l'aérodrome remblai de Foulness sont très poussées et aux Etats-Unis où la création d'un aérodrome flottant à New York semble très proche.

Dans le domaine maritime:

Le conception traditionnelle des installations portuaires est bouleversée par le développement du tonnage des navires qui atteindront et dépasseront 500.000, voire 1.000.000 de tonnes sous peu.

Déja 2 super-tankers de 480.000 tonnes, construits au Japon, setont ais en service en 1974.

Un super-tanker de 1.000.000 de tonnes est ' ; étudié par le Japon et on pense qu'il existres en 1980.

D'aucuns prévoient même des navires de 5.000.000 de tonnes en l'an 2.000.

Les profondeurs moyennes des ports actuels (12 à 15 m.) ne permettent plus l'accès en lourd des navires de 200.000 tonnes; seul le port de FOS-MARSEILLE, avec des fonds de 50 nètres aisément aménageables pourra recevoir les navires de 1.000.000 de tonnes.

Aussi se préoccupe-t-on, surtout aux USA, de repenser totalement les installations portuaires en fonction de ces critères nouveaux; des ports en eau profonde de 50 mètres sont à l'étude.

Les techniques portueires actuelles valables pour des fonds de 20 à 25 mètres seront d'une application difficile et couteuse pour des profondeurs supérieures.

Il est vraisemblable que les infrastructures flottantes ou immergées seront alors d'une application courante par des fonds de 50 à 100 mètres.

Dans le donaine nucléaire:

Mr.M.P.HAMOND, Directeur du laboratoire de desselement nucléaire d'Oak Ridge, estime qu'à l'age nucléaire, qui n'est encore qu'àsa naissance, mais qui dénarrera quand toutes les sources d'énergie terrestres ne seront plus exploitables ou rentables, plusieurs milliers de centrales nucléaires de 4.000 NW. seront implantées dans le monde.

Ces centrales seront construites principalement sur mer ou sur des lacs, par des fonds de 400 mètres environ,

afin de pouvoir disposer aisément d'une cau froide en permanence, garant d'un excellent rendement thermique de l'installation.

Les raisons de sécurité renforceront cette tendance.

Ces idées commencent d'ailleurs à prendre corps:

En Juin 1971, les sociétés Américaines Westinghouse et Tenneco ont développé un projet commun de constru--ction de 4 centrales nucléaires flottantes.

Le cout total des 4 centrales est estimé à 1 milliard de francs.

Ces 4 centreles seront terminées en 1979 et dévelop--peront checune 1.200 M.J.

Les plateformes carrées, de 150 mètres de côté, auront un déplacement de 150.000 tonnes, un tirant d'eau de 10 mètres et ; complètement achevées et équipées, pourront être remorqués vers tous les états à frontières maritimes, qui auront été acheteurs.

Les responsables estiment que:
- l'étude des marchés en cours donnera
le marché potentiel et les sites possibles.

- les déleis de construction habituels seront réduits de 1 à 2 ans du fait de la construction en série de 4. - les dangers des effets thermiques seront moindres en mer que sur terre.
- le cout d'acquisition des terrains ne sera plus un obstacle au développement de plans d'implantations industrielles de grande envergure, qui pourront s'édifier progressivement autour des centrales.

Dans le même ordre d'idée, une Association internatio--nale, groupant tous les savants héliotechniciens mondiaux, la Coopération Méditerranéenne pour l' Exploitation de l'Energie Solaire (COMPLES) a décidé à son congrès annuel de 1969 d'etudier une telle exploitation sur de grandes surfaces flottantes en des localisations océaniques proches de l' équateur.

Ces bases serviraient principalement comme support d'une agriculture intensive en serres.

Le congrés de 1971 a décidé la poursuite de ces études et en a confié le soin à une commission internationale dont le siège a été fixé à Athènes, où sera établi un laboratoire d'etudes du projet.

162. <u>Impératifs Sociologiques.</u>

Les nécessitudes foncières et la recherche d'un cadre de qualité accoptable pour la vie humaine dans les zones portuaires surpcuplées ont incité de nombreux architectes et urbanistes à concevoir l'implantation de cités en mer.

Chaque année voit neitre de nombreux projets de jeunes architectes passionnés par une telle prospective.

Parmi les plus importants projets connus à ce jour citons:

- le projet d'extension de Tokio sur sa baie, conçu par l'architecte Japonais Kenzo Tange et son équipe.
- le projet de Hartmut Thilmel pour Rio de Janeiro.
- le projet de l'architecte Français E. Hubert pour Tokio.
- le projet Hydrobiopolis de construction d'une ville marine de 20.000 habitants à 1 kilomètre au large de La Haye par les architectes Hollandais E. et L. Hartsuyker.
- le projet Ocean City de la Living Sea Corporation du Commandant Cousteau.
 - le projet Novenoch B de Peolo Soleris.
- le projet de Monaco de l'architecte Français P.Maymont.
- le projet Vantansu d'extension de la ville d'Helsinsky en Finlande sur la rivière Vantac.
- le projet Triton City, étudié en 1968 à la demende du Hinistère du Logement Américain par B. Fuller et son équipe; ce projet permettrait de créer des villes flottantes de 20 à 30.000 habitants.
- le projet Ser-City étudié en 1970 en Grande Bretagne par le Comité du Développement de la Civilisation du Verre, patronné par Pilkington; ce projet prévoit la construction en mer du Nord de villes, érigées sur piliers, d32 à 225.000 habitants.

D'autres pojets encore plus grandioses sont élaborés:

Les architectes futurologistes Paolo Soleri, Kiyonori Kikutake et Buckminster Fuller pensent que la préser-vation de l'environnement terrestre ne peut être résolu que par des habitats de très haute densité d'occupation, particulièrement bien étudiés pour satifaire tous les besoins des habitants.

Aussi envisagent-ils dans les régions côtières un abandon quasi-total des habitations terrestre pour des cités marines où se développerai. une vie urbaine et parfaitement reliées à la terre qui trouverait sa mission originelle et naturelle.

Certes leurs projets relèvent du fantastique; les structures flottantes s'étendraient sur des superficies de 200 kilomètres carrés permettant à 10 à 15 millions d'homnes d'y vivre.

Ces cités s'élevergient à de très grandes hauteurs au dessus de la mer; 3.000 mètres pour la cité de B.Fuller.

Quoique l'on puisse penserces projets sont peut être une prèfiguration du monde de demain qui posera de tels impératifs sociologiques 'l' que ces solutions, utopiques de nos jours à bien des hommes, seront demain les seules valables.

En effet l'impossibilité de loger des milliards d'êtres humains à terre, le souci et la nécessité d'améliorer l'environnement terretre, seront alors primordiaux.

Dans de telles structures nouvelles en mer les urbanistes ont toutes libertés pour développer leurs idées les plus modernes sur la vie dans la cité et donner cours à leur riche imagination.

C'est d'ailleurs cette raison qui a présidé à la conception des projets pré-cités ou dans des megapolis marines il était plus facile d'étudier et de réaliser un cadre de vie parfait avec un confort qu'aucun ensemble collectif terrestre ne peut assurer à leurs yeux.

Certains sociologues ont même souligné l'intérêt pour l'homme de la cité en mer.

Il est en effet pour un grand nombre d'humains un plaisir véritable de vivre en bordure de mer dans des habitations agréables les protégeant de tous les défauts de l'environnement marin.

Dans certaines contées ce plaisir ne peut être aujourdhui que celui d'une classe privilégiée au standing aisé.

En donnent ce plaisir à des classes plus modestes, ces socilogues pensent contribuer à une meilleure joie de vivre de l'humanité.

Certains architectes avancent de plus que les cités flottantes apporteront aux vieilles cités portuaires la solution à leurs problèmes actuels d'urbanisme, impossible à résoudre dans le cadre foncier actuel.

On peut en effet concevoir le relogement de tout un quartier, dont la restructuration complète s'impose, dans une cité flottante, véritable quartier de rempla--cement pouvant servir en se déplacant le long de la côte à plusieurs restructurations successives

En contre-partie il est indéniable que les aspects sociologiques de la vie humaine sur de telles struc-tures artificielles en mer devront être étudiés avec soin tant leur incidence sur l'homme pourrait amener des malaises communautaires encore plus importants que dans les grands ensembles terrestres.

XVII. CONSIDERATIONS JURIDIQUES.

Si le projet sur la décennie des océans voté par les Nations Unies le 21 Décembre 1968 cherche à embrasser l'ensemble du domaine océanique, il n'en est pas moins vrai que toute l'attention de l'O.N.U. a porté sur le fond des océans, son exploration et son exploitation pour le bien del'humanité entière ou au profit des Nations riversines.

Aucune mention n'e encore été feite des iles ertifi--cielles qui surgissent eu niveeu zéro d'une mer, jusqu'ici " Res Mullius " seront encore jusqu'à nou--velle décision propriété de la Hation riversine à l' intèrieur de ses eaux territoriales ou prop iété du premier occupant hors de ces eaux.

Il apparait de plus en plus évident que les iles artificielles surgiront en nombre de plus en plus élevé au large de nombreuses côtes; aussi importe-t-il d'étudier très rapidement ce problème sous ses aspects juridiques et législatifs.

Dans les eaux territoriales

la mer est un domaine maritime public.

Qui aura possibilité de créér une île artificielle?

Qui en sera propriétaire?

Quelles formalités devront être accomplies?

La réponse sera aisée pour des structures ortificielles relevant du domaine public : aérodromes - routes - etc..

Elle le sera moins pour des marinas, iles de loisirsîles de recherche etc...

Y aura- t-il création de nouvelle commune ou rattachement à une commune riversine.

Quelle sera cette commune riveraine?

Faudra-t-il prolonger les communes sur mer et délimiter exactement leurs droits?

Les problèmes se poseront en effet fort nombreux; toutes ces créations artificielles seront la base d'activités nouvelles, qui donneront naissance à des taxes et droits divers: impots locaux, patentes, T.V.A. etc...

Quel sera le département ou la commune qui bénéficiera de ces ressources nouvelles?

A une échelle nationale se poseront les mêmes problèmes qui se posent aus Nations Unies pour l'exploitation du fond des océans.

& Long Beach, le problème semble avoir été résolu par le fait même que la cité de Long Beach est propriètaire et promoteur des gisements pétroliers off-shore.

Hors des eaux territoriales

quels seront les régimes juridiques internationaux qui s'appliqueront aux îles artificielles, nées de la volontéd'hommes qui bien souvent appartiendront à des nations différentes des nations riversines inté--ressées.

Si les iles artificielles non-flottantes, peuvent relever de la législation intéressant le plateau continental, auquel elles seront directement attachées, qu'en sera-t-il des îles flottantes :navires ou îles?

L'existence de ces dernières peut remettre en cause la notion de la liberté des mers, de la navigation et du droit maritime.

Tous ces problèmes n'ont encore jamais été posés d' une manière précise; ils demandent à l'être très rapi--dement, si l'on ne veut pas voir surgir des iles pirates établies à des fins commerciales ou publicitaires.

XVIII. RECOMMANDATIONS EN VUE D'ETUDES DETAILLEES.

Peut-on penser encore que les îles artificielles soient une utopie, alors que l'on assiste à un bouil--lonement de plus en plus extraordinaire d'idées nouvelles et que des mini-réalisations laissent pré--voir l'éclosion rapide de réalisations importantes dans la décennie actuelle.

Un marché d'avenir d'un potentiel extraordinaire est en train de naitre; il se développe très rapidement à un allure telle que les nations qui ne s'y prépareront pas dès aujourd'hui, en seront à jamais écartées.

Des nations forgent déja les outils indispensables à cette conquête.

Dans lee domaines des iles-remblai et des ilespolders, la Hollande développe de plus en plus son potentiel matériel de dragage et ses techniques pour maintenir et développer sa suprénatie mondiale actuelle.

Le dragage veut devenir une science; pour la premire fois en Hollande, l'Etat et les six plus grandes compagnies de dragage mènent avec le concours du Laboratoire Hydraulique de Delft, des etudes communes afin de faire avancer cette science.

Le laboratoire de Delft se développe afin de se poser en numéro un mondial.

Déja des dragues d'un potentiel d'extraction de 2 millions de mètres cubes/ nois sont en action; d'autres encore plus puissantes sont étudiées et prêtes à être construites dès que le besoin s'en fera sentir, en vue surtout de gagner les marchés prochains que seront les aérodromes internationaux en remblai qui seront créés en bordure de la Her du Nord:

- l'Aérodrome de Londres à l'embouchure de la Tamise.
- l'sérodrome de Copenhague.
- l'aérodrome de Rotterdam sur la mer du Hord ou d'Amsterdam dans le Zuyder-See.

Les Hollandais vaulent par leur maitrise totale de la connaissance du sous-sol marin et d'une tech--nique des sols marins aussi développée que celle des sols terrestres ainsi que par celle de la construction des ouvrages en mer, montrer qu'ils sont et seront de plus en plus les grands spécialistes Eurpéens dans ce domaine:

Certes dans le domaine des îles sur piliers, des îles flottantes et des îles caissons, de très nombreux projets ont déja été étudiés par les Américains, les Britanniques et les Japonais; mais la France peut acquérir une place de preuier ordre.

Dans ces doncines, qui relèvent principalement du Génie Civil et des grands travaux maritimes, la technologie est connue et n'est d'ailleurs pas aussi élaborée, spécialisée et délicate que celle de l'engineering pétrolier off-shore; l'Industrie Française et son Ingénièrie ont su marquer de leur empreinte nombre de magnifiques réalisations maritimes des plus modernes.

Notre pays n'e aucun retard technique à combler, bin au contraire, que ce soit dans le donaine des plateformes sur piliers métalliques, de stockage immergé ou flottant ou d'ilots-caissons comme le tour d'EKFISK.

Ces réalisations ne sont cependant qu'à l'échelle de prototypes et notre industrie ne possède pas actuellement le potentiel de matériel nécessaire à la réalisation de structures immenses.

Les Etats'Unis s'y préparent très sérieusement, mais n'ont pas encore le potentiel voulu pour mener à bien la réalisation en mer d'iles de très grandes superficies de ces trois derniers types; du moins ce prys se prépare très forteunt à s'équiper dans ce but.

La richesse de leurs bureaux d'études et la sensi--bilisation faite dans le domaine des structures flottantes ensont un exemple.

Il semblerait souhaitable d'étudier le plus rapidement possible les possibilités d'intervention sur un tel marché, en suivre la gestation et les développements, afin d'être rapidement concurrenti dans des réalisations d'envergure qui ne tolèreront pas l'improvisation, l'emploi de néthodes artisanales et du coup par coup.

Il n'est d'ailleurs pas exclu de penser qu'une telle action pourrait être menée à l'échelle du Marché Commun.

BIBLIOGRAPHIE.

J.BLANC. Initiation à la gélogie marine.

CHAPON. Cours de travaux maritimes.

ROGAN. Comportement des jetées en enrockment

vis à vis de la houle.

SOMMET & VIGNAT. Calcul des efforts de la houle sur

une structure semi-immergée.

HERSENT Nouveaux types de réservoirs sous-

marins immergés.

TECHNIP Symposium sur le conneissance de

la houle, du vent et des courants pour le celcul des ouvreges pétroliers.

J. GONNELLA. Les courants marins.

La Houille

Les énergies de la mer. Blanche.

H.LACOMBE Cours d'Océanographie Physique.

Laboratoire

Hydraulique de Etudes diverses.

Delft.

DE BOUSINGEN Stockeges sous-marins. H.MARION Stockage d'Eko Fisk

HERSENT Construction de plateforme sur piliers.

U.S.A. Projets divers de construction

d'aérodromes.

Comparaison entre aérodromes en mer. IIT.

BEN C.GERVICK Construction of prestressed

concrete structures.

Harris et Sutherland.

Seadrome.

Revues Françaises, Américaines et Britanniques:

Ocen Industry. Ocean Engineering. Chantiers de France. Chimie actualités. 2.000. Build International.

L'industrie du Pétrole.